



A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

- + *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.
- + *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.
- + *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.
- + *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse <http://books.google.com>

HS
475
D29
1874^a

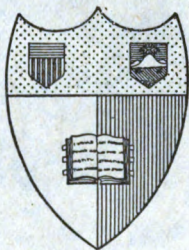
EX
RY

74

ANNEX
LIBRARY

B

046574



Cornell University Library

Ithaca, New York

FROM THE

BENNO LOEWY LIBRARY

COLLECTED BY

BENNO LOEWY

1854-1919

BEQUEATHED TO CORNELL UNIVERSITY

Cornell University Library
HS475 .D29 1874a

La franc-maçonnerie:



3 1924 030 273 563
olin,anx

HS

475

1029

1874a

LA FRANC-MAÇONNERIE

BIBLIOTHÈQUE
DE LA DÉFENSE RELIGIEUSE ET SOCIALE

LA
FRANC-MAÇONNERIE

SON CARACTÈRE, SON ORGANISATION
SON EXTENSION, SES SOURCES, SES AFFLUENTS, SON BUT
ET SES SECRETS

Par **Mgr DECHAMPS**
Archevêque de Malines, Primat de Belgique

DEUXIÈME ÉDITION

BAR-LE-DUC. — TYPOGRAPHIE DES CÉLESTINS
ANCIENNE MAISON L. GUÉRIN, ÉDITEUR

PARIS. — VICTOR PALMÉ, LIBRAIRE-ÉDITEUR
25, rue de Grenelle-Saint-Germain, 25

1874

→ γ

AVIS DES ÉDITEURS

L'ouvrage de M^{sr} Dechamps sur la Franc-Maçonnerie est d'une actualité saisissante. Jamais peut-être les sociétés secrètes n'avaient joué un rôle aussi actif que de nos jours. Maintenant, comme à la fin du XVIII^e siècle, le but des affidés est de travailler sans relâche à la ruine de l'Eglise et de renverser les pouvoirs qui leur font obstacle.

La plupart des Francs-Maçons ne sont pas initiés aux secrets de la secte. Ils ne voient dans la société dont ils sont les membres qu'une œuvre de mutualité absolument irréprochable. Leur concours n'en est que plus dangereux, car ils subissent en aveugles l'impulsion qui leur est donnée par le pouvoir central.

En 1789, la Franc-Maçonnerie tenait dans ses filets non-seulement la noblesse et la bourgeoisie, mais encore les hommes d'Etat et les souverains eux-mêmes.

Le budget du Grand-Orient ne s'élevait pas à moins de 26 millions. Plus de quatre cents *missionnaires* parcouraient, aux frais de la société,

l'Europe et l'Amérique, recrutant des adeptes et établissant des loges.

Voici les noms des sectaires les plus connus : Mirabeau, Syeyes, Barnave, Pethion, Condorcet, Bailly, Lalande, Lafayette, le duc de Chartres, le marquis de Montesquiou, Lameth, Victor de Broglie, Beauharnais, Saint-Fargeaud, Talleyrand-Périgord, Larochefoucauld, le prince de Conti, Loménie de Brienne ¹, Voltaire, de Choiseul, d'Argenson, etc ².

En Russie, le prince Galitzin et Schouwalow parvenaient à faire nommer d'Alembert précepteur de l'héritier présomptif de la couronne. En Suède, le chambellan Jennings et le comte de Creutz jouaient auprès de la reine et du prince royal un rôle à peu près semblable. Les ducs d'Aranda, de Villa-Hermosa et d'Albe se faisaient, en Espagne, les apôtres de la secte. Joseph II, empereur d'Autriche, était initié, ainsi que Christian II, roi de Danemark, et Gustave III, roi de Suède. On sait que ce dernier fut assassiné par un de ses coréligionnaires. Poniatowski, roi de Pologne; Frédéric, landgrave de Hesse-

¹ Loménie de Brienne, mort misérablement archevêque de Sens, travailla sans relâche à la suppression des Ordres religieux en France, et reçut, à cause de cela, le surnom d'*Antimoine*.

² Robespierre, Marat, Danton, Carrier, l'auteur des *noyades*, tous les Jacobins en un mot, figuraient, dès avant 89, parmi les principaux membres des loges de Paris. Jourdan-Coupe-Têtes et les autres bandits qui ont rendu célèbre, à Avignon, le nom de la Glacière, étaient à la tête de la fameuse loge dite des Martinistes. Ceux d'entre eux qui ont survécu à la Révolution sont devenus, sous Napoléon, des impérialistes à tous crins.

Cassel, le duc de Brunswick, le prince de Wittenberg étaient aussi Francs-Maçons. Nous ne parlons pas de Frédéric, roi de Prusse : tout le monde sait qu'il était l'âme de la conspiration ourdie contre l'Eglise.

Grâce aux efforts persévérants des sociétés secrètes et à la sottise incurable des souverains et de ce que l'on appelle aujourd'hui les classes dirigeantes, la Révolution de 1793 put couvrir la France, et bientôt après l'Europe entière de ruines et de sang.

Surveillée avec soin par le gouvernement de la Restauration, la Franc-Maçonnerie se dissimula de son mieux durant quelques années. Mais elle ne tarda pas à reparaitre et à miner sourdement le trône de Charles X, sous le couvert du libéralisme. La dynastie de Juillet fut indulgente pour les sectaires. Il le fallait bien, puisque Louis-Philippe leur devait sa couronne.

Cependant, cette alliance tacite du souverain et de la Maçonnerie ne pouvait pas se perpétuer indéfiniment : les journées de Février en sont la preuve.

En 1848, la secte prit des proportions inquiétantes. Nous l'avons vue, à cette époque, envahir, sous diverses dénominations, les campagnes les plus reculées et y semer des idées subversives.

Baillonnée en 1852, elle ne tarda pas à redevenir puissante, grâce à l'appui que ne cessèrent de lui prêter les ministres de Napoléon III. On sait que les conférences de Saint-Vincent de

Paul furent frappées d'ostracisme, tandis que le gouvernement accordait à la Franc-Maçonnerie son patronage officiel.

La Révolution du 4 septembre n'était pas de nature à mettre un terme à cet état de choses, qui n'a cessé et ne cesse de s'aggraver chaque jour davantage.

Comme au XVIII^e siècle, les souverains espèrent échapper au danger qui les menace, en se faisant enrôler parmi les membres de la Franc-Maçonnerie. Pour mieux les abuser on les élève aux dignités de l'ordre. Le roi Guillaume, les principaux membres de la famille impériale et M. de Bismark occupent le premier rang dans la hiérarchie maçonnique. On se demande même si la persécution des catholiques allemands n'est pas une des principales clauses du traité conclu entre le gouvernement prussien et les sociétés secrètes.

Voici ce qu'on lisait, il y a peu de jours, dans une correspondance adressée d'Alsace-Lorraine au Journal *le Monde* :

« L'ancienne *Ligue d'Alsace*, qui avait pendant plus de
 « deux ans inspiré tant de terreur aux Prussiens et sur les
 « bulletins de laquelle leur police n'a jamais pu mettre la
 « main, n'existe plus. Elle a changé son nom et s'appelle
 « maintenant « *La Patrie* ». Bien des personnes s'ima-
 « ginent que cette *Ligue* n'a changé que de nom et qu'elle
 « a pris celui de *Patrie* pour mieux indiquer sa tendance
 « et affirmer davantage son dessein de soutenir les aspi-
 « rations françaises en Alsace-Lorraine. Il n'en est absolu-
 « ment rien. La *Ligue* n'était autre chose qu'une associa-

« tion républico-maçonnique qui n'attaquait le prussianisme
« que parce qu'à un moment donné il y a eu dissidence
« dans les loges. Aujourd'hui que l'union s'est refaite et que
« M. de Bismark a gagné tous ses chevrons en se déclara-
« rant ouvertement contre l'Eglise catholique, les Maçons
« français ont non-seulement cessé leur hostilité contre le
« chancelier, mais ils s'associent à lui pour courir sus au
« catholicisme, contre lequel ils ont plus de haine qu'ils
« n'ont d'amour pour la patrie. Nous avons sous les yeux
« une pièce émanant d'une loge écossaise de France, dont
« M. Crémieux est le grand chef, et cette pièce porte l'aigle
« prussien avec la devise, en allemand : *Dieu avec*
« *nous*. Cette pièce indique que l'association maçonnique
« écossaise est sous la direction de la Prusse. Le roi Guil-
« laume en est le grand-maître, et voilà comment des Fran-
« çais obéissent aveuglément au souverain d'un pays qui est
« l'ennemi de la France, voilà comment ces grands patriotes
« aiment la patrie ».

Tout commentaire est ici superflu. Nous laissons aux Francs-Maçons français le soin de voir si leur patriotisme se sent à l'aise au contact d'une semblable alliance.

En Italie, la famille royale appartient au carbonarisme qui use de son influence sans le moindre ménagement.

Le 26 mai 1874, on écrivait au journal le *Monde* :

« Les loges maçonniques ont commencé, depuis trois
« jours, à tenir leur congrès dans les salons d'une banque
« de Rome, située *Via Condotti*. Plus de cent loges italiennes
« y ont envoyé des délégués. Bon nombre de Francs-Maçons
« étrangers assistent aux réunions, et les journaux assurent

« que l'empereur de Germanie, le prince Arthur d'Angleterre, « le prince Napoléon, etc., etc., s'y sont fait représenter par « des délégués et prennent part aux travaux de la secte. « N'est-ce pas quelque chose d'horrible, d'effrayant et qui ré- « vèle toute la profondeur du mal dont est menacée la so- « ciété actuelle, que de voir les empereurs, les princes et « les fils de princes envoyer leurs représentants à ces conci- « liabules de sectaires, tout comme s'il s'agissait de traiter « d'égal à égal et de puissance à puissance ? C'est un ef- « froyable renversement de tous les principes de la morale « et de la société ! »

Le 31 du même mois, le correspondant romain de l'*Univers* écrivait de son côté :

« Les sectaires francs-maçons tiennent leur congrès gén- « ral. Plus de cent loges y sont représentées, et le roi « Guillaume, le prince Arthur d'Angleterre, le prince Napo- « léon, y ont des délégués spéciaux. Une décision impor- « tante a été résolue : la fusion des trois rits, italien, fran- « çais et écossais. Les grandes charges ont été toutes con- « firmées aux individus qui en étaient nantis et l'on discute, « dans le secret, sur le plan d'action contre l'Eglise de Jé- « sus-Christ, et peut-être aussi contre la monarchie. Les « souverains ont beau envoyer leurs délégués, ceux-ci ne « sauront rien de ce qu'ils ne doivent pas savoir, et il y a « fort à croire que le Grand-Orient Mazzoni ne sait pas « lui-même le dernier mot des projets que la secte a pré- « parés ».

Citons encore, au moins en partie, les ré- flexions justement alarmantes que l'état actuel de la Franc-Maçonnerie suggérait, il y a peu de jours, à un des rédacteurs les plus distingués du *Monde* :

« Un mouvement très-visible de propagande et d'action », dit-il, « se produit dans la Maçonnerie. Le public est mis en « pleine communication avec cette secte puissante, nombreuse, qui, jusqu'ici, ne semblait qu'un épouvantail et « un conte de commis-voyageurs. Les journaux retentissent « des faits et gestes des Loges. On s'aperçoit que la société « tout entière est envahie. En France même, la Maçonnerie « se divise ; ce qui prouve qu'elle est assez puissante pour « n'avoir pas plus besoin d'unité que de secret. Bordeaux se « dispose à créer une obédience particulière séparée de Paris. « En Hongrie, en Autriche, la secte ne se gêne plus pour « parler hautement et presque officiellement. Ses adeptes « sont dans les places, exercent l'influence, dirigent les gouvernements. Un grand congrès vient de se tenir à Rome, « dans la capitale du monde chrétien. Ces faits si graves ont « été tellement préparés, qu'ils n'excitent aucune surprise ; « l'opinion publique les accueille comme des nouvelles diverses ordinaires. Il y a mieux, les gouvernements européens semblent se réjouir de ce mouvement maçonnique « uniquement parce qu'il est antichrétien. Il est aussi antisocial ; c'est ce que les gouvernements sauront bientôt, et « quand il ne sera plus temps d'y remédier.

« L'opinion publique est formée par la Maçonnerie, qui, « englobant les Etats protestants et la juiverie, peut compter « sur l'appui de la banque dans le monde entier. Eh bien ! « les gouvernements règnent par l'opinion, et cette opinion « n'est plus en leur pouvoir. Il n'est même pas facile de « comprendre par quels moyens ils résisteraient à ce flot « montant de l'opinion ».

Après avoir démontré ce que peut devenir le suffrage universel entre les mains de la Franc-Maçonnerie, le même écrivain ajoute :

« Les honnêtes gens ne peuvent s'associer ; ils seraient

« poursuivis au nom de lois ou de prétendues lois faites par
 « des Francs-Maçons. Ils n'oseraient invoquer les principes
 « du droit naturel, que nos législateurs ne peuvent avoir la
 « prétention de violer. Mais si, au lieu de respecter les lois,
 « il leur prend fantaisie de conspirer, d'entrer dans les so-
 « ciétés secrètes, ils sont immédiatement couverts par l'im-
 « punité. Aucun agent de l'autorité ne viendra leur demander
 « les statuts de leur société pour les examiner, approuver ou
 « corriger. Paix et gloire aux conspirateurs ! La civilisation
 « moderne est l'œuvre de conspirateurs fameux. Le Conseil
 « d'Etat et les tribunaux fermeront donc les yeux sur les
 « sociétés secrètes ¹.

« Si la France n'a pas une Constitution publique, elle a
 « une Constitution occulte qui s'agite et remue en dessous.
 « Et c'est sur ce fondement que nous bâtissons avec un sé-
 « rieux qui ne se dément pas et qui est d'un comique achevé ;
 « l'édifice croule avant même que le toit soit confectionné,
 « et nous recommençons sans plus regarder aux fondations.

En nous faisant les éditeurs de la remar-
 quable étude de l'archevêque de Malines, nous
 avons voulu signaler un danger social sur lequel
 beaucoup trop de gens ferment les yeux, et faire
 acte de patriotisme.

-A ceux qui n'ont point encore abjuré tout sen-
 timent religieux et qui gardent intacts, avec

¹ Ce que dit ici l'écrivain que nous citons n'est point exagéré.
 Nous avons connu bon nombre de magistrats, et des plus émi-
 nents, qui faisaient et font encore partie de la secte. La plupart
 des préfets, il y a peu de temps, étaient dans le même cas.
 Presque la moitié du corps législatif, en 1870, se composait de
 Francs-Maçons. Ajoutons que rien n'est changé depuis et que
 l'assemblée nationale actuelle ne s'avisera jamais de légiférer
 contre la Franc-Maçonnerie.

l'amour de leur pays, les principes d'ordre et de conservation sociale, à ceux-là de nous aider dans notre œuvre de propagande, en répandant autour d'eux ces quelques pages tombées de la plume d'un illustre prélat.

LA FRANC-MAÇONNERIE

DANS LA COALITION ANTI-CHRÉTIENNE

CE QUE L'ON DIT DE LA FRANC-MAÇONNERIE

La Franc-Maçonnerie est une institution sérieuse et de grande portée ; la Franc-Maçonnerie ne s'adonne qu'à d'inoffensives momeries ; la Franc-Maçonnerie est une association révolutionnaire ; la Franc-Maçonnerie est on ne peut plus gouvernementale ; la Franc-Maçonnerie se meut complètement en dehors de la sphère religieuse ; la Franc-Maçonnerie est une secte antichrétienne, l'irréconciliable ennemie du christianisme vivant dans la catholicité. De ces diverses assertions, quelle est donc la véritable ? *La vérité* sur la Maçonnerie résulte de ce qu'il y a de *vrai* dans ces affirmations plus ou moins contradictoires. C'est là ce que nous établissons dans l'opuscule qu'on va lire. Il est court, parce que nous nous bornons à tirer les conclusions légitimes des documents authentiques qu'il est superflu de citer *in extenso*, les auteurs anciens et modernes qui les ont recueillis étant assez connus et assez répandus. A la suite de *la Franc-Maçonnerie* nous avons placé *les Masques bibliques*. Ce dernier opuscule forme comme la seconde partie du premier. Il dévoile l'un des moyens employés par *la Loge* pour arracher aujourd'hui les gens du peuple à l'unité chrétienne.

INTRODUCTION

Les grandes erreurs tendent de nos jours à n'en faire qu'une, ou du moins à former un faisceau dont le rationalisme est le lien doctrinal. Ce fait caractérise fondamentalement notre époque, et sous le rapport intellectuel, et sous le rapport social. Ceux qui n'en sont pas frappés, ne voient pas ce qui se passe, ne savent pas ce qui se prépare. Quand vous leur dites que la dernière des idolâtries frappe à la porte du monde moderne ¹, ils croient que vous rêvez, et s'éloignent en jetant sur vous le regard superficiel des attardés du dix-huitième siècle.

¹ Voyez *la Question religieuse*, t. I, c. 6, § 4. *Le livre Examen*, 3^e édit., 3^e Entretien. *Le Christ et les Antechrists*, t. II.

Peut-être vous écouteront-ils depuis que M. Guizot n'a pas craint de dire à son tour : « Le paganisme, tous les paganismes, cosmologiques, mystiques ou poétiques, ont ce caractère essentiel et commun que c'est l'homme lui-même qui y *devient* ou y *fait* Dieu. — Voici maintenant où nous en sommes et où le vent du siècle nous pousse..., on nous demande d'accepter pour toute religion un Dieu abstrait qui est aussi *une idole* d'invention humaine, car il n'est autre chose que *l'homme et le monde confondus et érigés en Dieu* par une science qui se croit profonde et qui voudrait bien ne pas être impie. A la place du christianisme, de son *histoire*, et de ses *dogmes*, ces *grandes solutions de notre destinée* et ces sublimes espérances de notre nature, on nous propose le panthéisme, le scepticisme et les embarras de l'érudition ¹ ». Le vent du siècle dont parle M. Guizot est sorti des gouffres de la

¹ *L'Eglise et la société chrétienne*, c. 5.

science profondément creuse de l'Allemagne. C'est là que l'idolâtrie nouvelle eut ses grands-maîtres, vrais enfants naturels du protestantisme tué par ce dernier enfantement. Mais les grands-maîtres ne s'adressent qu'à l'aristocratie des esprits, et il faut à l'idolâtrie moderne, pour devenir bourgeoise, de petits-maîtres comme M. Renan. Elle ne sera cependant puissante et populaire qu'à l'aide *des dieux* qui reviennent déjà sous des noms d'hommes, et dont M. Guizot ne paraît pas se douter encore. Le scepticisme est un état intellectuel contre nature. Aussi, le paganisme renaissant s'apprête-t-il à le remplacer par la plus radicale des superstitions ¹.

Comme nous avons suffisamment constaté et analysé ce grand fait dans des ouvrages plus étendus, nous nous bornons à le rappeler aujourd'hui, parce que notre unique but actuel est de rechercher quelle

¹ *Quest. relig.* t. II, c. 17, § 2.

place occupe *la loge* dans la coalition des erreurs et des forces antichrétiennes.

Il existe, à ce sujet, des opinions diverses. Nous les avons examinées, et il nous paraît clair que si l'importance de la Maçonnerie est exagérée par les uns, elle est amoindrie et même méconnue par les autres. Ceux-ci en parlent comme si elle n'était presque plus rien. Ceux-là, comme si elle était presque tout. Nous pensons qu'elle n'est pas tout dans la coalition antichrétienne, mais que, par son organisation et par son extension, elle en est une des forces principales ; qu'elle n'en est pas l'âme, mais qu'elle pourrait bien en être le bras droit. Nous allons dire sur quoi se fonde notre sentiment à cet égard, en rappelant ce que la Maçonnerie veut bien qu'on sache d'elle, et aussi ce qu'elle voudrait qu'on ne sût pas, mais ce qu'elle est désormais impuissante à cacher encore.

CHAPITRE PREMIER.

SON CARACTÈRE, SON ORGANISATION, SON EXTENSION.

La Franc-Maçonnerie est une société secrète répandue dans les différentes contrées du monde. Elle dit d'elle-même dans les statuts publiés par son ordre, à l'article premier, qu'elle a pour but « l'exercice de la bienfaisance, l'étude de la morale universelle et la pratique de toutes les vertus ! » Les Maçons, on le voit, font profession de tendre à la perfection, à moins que par morale universelle ils n'entendent le mélange de toutes les morales, y compris par exemple celle du Coran et des harems. « Les Maçons », dit M. Bouillet, conseiller de l'université de France, dans son dictionnaire encyclopédique, « les Maçons se considèrent comme frères et doivent s'entr'aider en quelque lieu qu'ils se trouvent, à quelque nation qu'ils appartiennent. On n'est admis dans l'ordre qu'après certaines cérémonies

initiatrices et certaines épreuves : *les adeptes jurent de ne rien révéler des secrets de l'ordre.* Ils ont des signes convenus pour se reconnaître. Les Francs-Maçons ont adopté des symboles qui sont tous empruntés à l'art de bâtir, tels que le tablier, la truelle, l'équerre, le compas ; ils sont distribués en un certain nombre de petites assemblées, appelées *loges*, qui se réunissent dans des *temples* ; ils reçoivent, *selon qu'ils sont plus ou moins avancés dans l'initiation*, des grades divers dont le nombre varie, selon les *différents rites* de l'ordre, mais ne s'élève pas à moins de trente-trois ». Il n'est cependant que trois de ces grades, celui d'*apprenti*, celui de *compagnon*, et celui de *maître*, qui forment des catégories proprement dites ; les initiés qui sont arrivés aux grades les plus élevés de cette troisième catégorie forment un *conseil* qu'on nomme la grande loge ou le grand orient de chaque nation.

Mais la Maçonnerie n'est-elle qu'une société secrète purement nationale ?

Il est certain qu'elle n'est pas purement nationale ; les Maçons l'affirment et des faits éclatants le prouvent : « Une seule chaîne embrasse tout le réseau aujourd'hui si étendu

de tous les grades secrets et de tous les systèmes (rites) de l'univers », disait déjà dans son célèbre manifeste, le duc de Brunswick, grand-maître de l'ordre en Allemagne ; « la Maçonnerie n'est et ne peut être d'aucun pays », dit Bazot, dans le code des Francs-Maçons ¹. « Elle ne peut être suédoise à Stockholm, prussienne à Berlin, turque à Constantinople », ajoute Ragon, « elle est une et universelle. Elle a plusieurs centres d'action, mais elle n'a qu'un centre d'unité ² ».

Voici, d'après le calendrier maçonnique de Berlin pour 1863, la statistique des forces de la Maçonnerie à cette époque.

« Il y a dans le monde entier 68 Grandes-Loges, qui se répartissent ainsi : la Prusse en a 3 à Berlin ; celle des *Trois-Globes*, avec 160 loges qui en dépendent ; la Grande-Loge allemande (*Grosse Landesloge für Deutschland*), avec 69, et la loge *Royal-York*, avec 34. Hambourg a une Grande-Loge avec 26 succursales ; la Bavière en a une à Bayreuth (la ville la plus protestante du royaume), avec 10 succursales ; Francfort-sur-le-Mein a la Grande-Loge des

¹ P. 188. — ² Cours phil. et int., p. 40.

Maçons éclectiques, avec 10 succursales ; la Grande-Loge de Hanovre, 21 succursales ; la Grande-Loge de la Concorde (*Eintracht*), à Darmstadt, dirige 7 succursales dans le grand-duché de Hesse. La Suisse a sa Grande-Loge *Alpina*, à Lausanne. L'Angleterre possède 3 Grandes-Loges, dont celle de Londres a 1,021 succursales ; celle d'Ecosse, à Edimbourg, en a 292 ; celle d'Irlande, à Dublin, possède 307 succursales. La Hollande possède le *Great-Osten*, à la Haye, avec 68 succursales. Le grand-duché de Luxembourg a une Grande-Loge avec 2 succursales ; la Suède a une Grande-Loge et 24 succursales ; le Danemark a une Grande-Loge et 7 succursales ; le *Grand-Orient* de France dirige 172 loges ; le *Suprême-Conseil de France*, 50 loges ; la Belgique a une Grande-Loge à Bruxelles et 60 succursales. Le Portugal, le Piémont et la Sicile ont chacun une Grande-Loge et un nombre indéterminé de succursales. Garibaldi est le grand-maître de la Grande-Loge de Sicile.

« Les Etats-Unis ont à eux seuls 38 Grandes-Loges, dont l'une, à New-York, n'est composée que d'hommes de couleur. La Grande-Loge du Canada dirige 139 succursales ; le Brésil a

une Grande-Loge et 65 succursales ; le Venezuela a une Grande-Loge et 15 succursales ; l'Uruguay a de même une Grande-Loge et 17 succursales. Le Pérou, la Nouvelle-Grenade, la République Argentine et le Haïti possèdent chacun une Grande-Loge avec un nombre indéterminé de succursales.

« Par les Grandes-Loges, toutes les Loges sont en relations directes. Chaque Grande-Loge a ses représentants accrédités auprès des autres Grandes-Loges. Des réunions régulières et extraordinaires des grands-maîtres ont lieu chaque année ¹ ».

Voilà bien la Maçonnerie universelle avec ses divers centres d'action ; mais où est le centre d'unité ? Ne réside-t-il que dans les assemblées générales des députés des Grandes-Loges ou des Grands-Orients, dans les congrès maçonniques ? Ou bien son organisation secrète implique-t-elle en même temps un conseil suprême permanent présidé lui-même par une sorte de suprême pontife ?

Il en est qui, sans nier l'unité de l'ordre, la

¹ Depuis que la première édition de cet ouvrage a paru, les loges maçonniques se sont multipliées dans des proportions énormes.
(Note des éditeurs.)

conçoivent comme celle d'autres ordres dont les communautés suivent partout la même règle, et entretiennent entre elles des relations continues, mais sans avoir de supérieur général. Ceux qui pensent ainsi soutiennent que la Maçonnerie n'a pas d'autre centre d'unité que ses assemblées générales, que ses congrès où elle convoque les députés des Grands-Orients des diverses nations, comme elle vient de le faire en divers lieux pour convenir sans doute d'un meilleur plan de campagne dans la guerre déclarée à la papauté. Mais il en est d'autres qui prennent plus à la lettre cette parole de Ragon, dont l'autorité maçonnique est grande : *La Maçonnerie a plusieurs centres d'action, mais elle n'a qu'un centre d'unité*. Ils soutiennent que ce centre d'unité est un suprême conseil qui s'appelle *firmament*¹; qu'il est composé d'un petit nombre d'initiés ou de *suprêmes élus*; qu'il est présidé lui-même par *l'élu des élus*, pontife connu seulement des chefs immédiatement inférieurs; enfin, qu'il prend toutes les précautions imaginables pour cacher son existence. De là

La Franc-Maçonnerie, par M. Gyr, p. 231.

vient, selon Eekert, qu'on trouve si peu d'actes de ce patriarcat ou de ce pontificat des loges. On en trouve cependant, et le même auteur cite le décret de dissolution des associations *Adelphie* et *Philadelphie*, lors de la conjuration du général Mallet. Cet acte authentique prouverait déjà que l'unité de la Maçonnerie a pour centre une autorité suprême permanente, une autorité qui subsiste après la séparation des assemblées générales ; mais outre la nécessité d'une semblable autorité pour convoquer ces assemblées elles-mêmes, il est un fait plusieurs fois constaté¹ qui semble en prouver l'existence : c'est celui de l'action simultanée et uniforme des loges chez les différents peuples, sans que cette action ait été précédée des grandes assises maçonniques, fait qui suppose par conséquent la réalité d'un moteur unique et distinct des assemblées de l'ordre, et qui donne l'impulsion commune à ses membres. Aussi les 21 signataires du document fameux contenant la protestation du congrès maçonnique de Cologne de 1535, dont l'authenticité, démontrée par le F. Re-

¹ Voyez, *ibid.*, les détails historiques à l'appui.

darez, est reconnue par la presque totalité des loges, disaient-ils déjà : « Notre société est gouvernée par un chef unique et universel ¹ ». C'est aussi ce qui résulte d'un document maçonnique plus récent, de l'Annuaire du Grand-Orient belge, où nous lisons non-seulement que l'ordre est *cosmopolite*, mais qu'il s'est introduit en Belgique avec l'armée anglaise, en 1721, sous le gouvernement du grand-maître de la *métropole souveraine* des loges répandues sur la surface des terres et des mers, Jean, duc de Montaigu ² ».

Quoi qu'il en soit cependant de son centre d'unité, ou plutôt de la forme de son autorité suprême, il reste certain, par l'organisation avouée de la Maçonnerie, qu'elle ne se contente pas d'être une société nationale, mais qu'elle prétend être universelle.

Ce qui n'est pas moins certain, et ce qui est plus grave au point de vue moral, c'est qu'elle n'est pas seulement une société secrète pour les profanes, mais qu'elle l'est aussi pour l'im-

¹ Ibid., p. 240.

² *Annuaire maçonnique du Gr.°. Or.°. de Belgique, pour l'an 5840.* Bruxelles, des presses du Gr.°. Or.°. 5840.

mense majorité, pour la presque totalité de ses adeptes. Les Maçons, nous le savons, tentent de se justifier ici en comparant la loi du secret des loges à la discipline du secret de la primitive Eglise, mais il n'y eut jamais la moindre ressemblance entre ces deux choses : le dernier des fidèles, devenu enfant de l'Eglise par le baptême, n'ignorait rien de la doctrine de sa mère, mais se trouvait éclairé de toute la lumière de la foi sur les dogmes, la morale et les sacrements de la loi de grâce. C'est aux gentils, c'est à leur ignorance grossière, à leurs sacrilèges moqueries, que l'on dérobait la connaissance des mystères de la foi, parce qu'ils n'y cherchaient que des prétextes à leurs poursuites sanguinaires. C'est aux catéchumènes aussi, c'est-à-dire à ceux qui désiraient embrasser la foi, qu'on l'exposait graduellement, mais ce n'est à aucun de ses enfants que l'Eglise laissait cachée la moindre partie du dépôt sacré de la révélation chrétienne. Il n'en est pas de même dans la Franc-Maçonnerie. Là, l'*apprenti* ignore ce que sait le *compagnon*, le compagnon ignore ce que sait le *maître*, et les maîtres, à leur tour, en montant les degrés de l'initiation, ignorent, au degré où

ils arrivent, ce qu'ils apprendront au degré immédiatement supérieur.

Ce n'est pas tout : la hiérarchie apparente des loges, n'en est pas toujours la hiérarchie réelle, et les princes, les hauts personnages revêtus des dignités maçonniques aux yeux des profanes, *et aussi du vulgaire des loges*, ne sont pas nécessairement pour cela du nombre des hauts initiés. Une liste complète de la vraie hiérarchie maçonnique est tombée en 1839 entre les mains du directeur du *Journal historique et littéraire* de Liège, qui l'a publiée dans le numéro du 1^{er} octobre de cette année, t. VI, p. 301. On y trouve tout l'état-major ou l'administration supérieure de la Franc-Maçonnerie, les noms des membres de l'ordre, leurs grades maçonniques, leurs qualités, leurs professions, leur domicile. L'authenticité de cette pièce curieuse n'a jamais été contestée depuis sa publication. Eh bien ! l'on y voit que le *Grand-maître* des loges belges n'était parvenu, quoique grand-maître, qu'au dix-huitième degré de l'initiation, et que ses prétendus subordonnés des quinze degrés supérieurs jusqu'au trente-troisième, ses maîtres en réalité, ne l'honoraient qu'en roi de théâtre. Du reste, les

Maçons eux-mêmes nous apprennent *qu'on peut n'être qu'un profane, quand même on serait décoré de tous les insignes de l'Orient* ¹.

Dans l'Encyclopédie moderne de Courtin, l'article *Franç-Maçonnerie*, signé Besuchet, nous paraît écrit de main de maître-maçon. Eh bien ! voici ce qu'on y trouve : « Parmi les grades, ceux qui comprennent depuis le cinquième jusqu'au *dix-huitième* degré ont une couleur de chevalerie religieuse, et en même temps des mots et des attributs qui peuvent faire croire qu'ils sont un résultat des premières croisades ; mais parmi les grades supérieurs, *le trentième* est, à ce qu'il paraît, celui qui offre à l'homme véritablement instruit, et au philosophe, *la solution du problème qui est seulement indiqué dans les autres* ». Le grand-maître de l'Orient de tout à l'heure n'ayant pas dépassé le dix-huitième degré dans la hiérarchie intérieure de la loge, n'était donc qu'un profane et un ignorant aux yeux de ses inférieurs en apparence, de ses supérieurs en vérité ! Le pauvre homme semblait en avoir conscience, quand dans son discours d'instal-

¹ Draeske cité par Eekert et par M. Gyr dans *la Franc-Maçonnerie*, p. 243.

lation reproduit par l'*Annuaire maçonnique* belge de 1840, il disait à ses illustres frères : *Je dois plutôt venir chercher que donner des leçons dans ce Temple où je vois briller tant de lumières, où tant d'habiles maîtres savent mettre en pratique une doctrine qu'ils possèdent à un si haut degré* ¹. Aussi l'avait-on pourvu, malgré son illustration politique et littéraire, d'un représentant ou coadjuteur maçonnique ², comme on en pourvoit ordinairement les princes ou autres grands personnages dupés par la loge. Ce représentant, qui devint plus tard grand-maître titré *ad interim*, était déjà en 1839 du trente-troisième degré, comme le prouve la liste intéressante publiée par le *Journal historique*.

La vérité du dessin et la convenance des couleurs ne peuvent donc être contestées à ce tableau symbolique qu'Alban Stolz nous a donné de la loge. « Un jour », dit-il, « je m'étais arrêté sur le vieux pont des Caravanes, à Smyrne, et je prenais plaisir à voir défiler devant moi de longues files de chameaux. Ils arrivaient du fond de l'Asie chargés de ballots

¹ *Annuaire maçonnique du Gr.°. Or.°. de Belgique*, Bruxelles, 5840, p. 135. — ² *Ibid.*, p. 139.

de marchandises qu'ils allaient déposer dans la ville et au port. Les diverses colonnes se composaient de vingt à trente animaux, quelquefois davantage, accouplés de telle sorte que chacun d'eux suivait invariablement son chef de file ; mais en tête de chacune figurait un être qui, s'il le cédait notablement aux chameaux par la taille, était au moins leur égal sous le rapport de l'intelligence, un âne, puisqu'il faut l'appeler par son nom. C'était le guide, le sonnailler, si vous aimez mieux, de toute la troupe, et les chameaux le suivaient avec une docilité et une ponctualité exemplaires. Cependant cet excellent Aliboron n'était qu'un chef subalterne, quoique lui-même et son peloton de chameaux pussent se figurer qu'il indiquait de son propre mouvement la route à suivre et la bonne direction. Çà et là sur les flancs de la colonne, et derrière, voltigeaient en effet quelques nègres chargés de la conduite et de la surveillance de toute la caravane ; mais le prétendu chef et la plupart de ses serre-files ne les apercevaient que rarement. Tandis que les chameaux et leur grand-maitre à longues oreilles s'avançaient d'un air grave et sérieux, les nègres, au contraire,

avaient fort peu de dignité dans leur démarche : on les voyait courir tantôt en avant, tantôt en arrière, sans la moindre cadence, et quelquefois se hisser familièrement sur l'altière gibbosité du premier chameau venu. Ajoutez que la toilette des hommes était loin d'être élégante : je dirais même qu'elle frisait le débraillé : chaque animal, au contraire, portait au cou des insignes, des croissants de cuivre, des amulettes musulmans et des chiffons d'étoffes rayés : tout cela avait sa signification. Quant au grison colonel, il se distinguait par une petite sonnette, faible symbole de son puissant organe, et il se prélassait fier comme Artaban.

« Ce ne fut pas ma faute, mais en ce moment il me sembla voir défilier sous mes yeux un cortège de Francs-Maçons. Comment me vint une telle idée ? Je l'ignore en vérité. Les Francs-Maçons, qui ont la passion des symboles et qui doivent être gens d'esprit, découvriront sans difficulté ce que symbolisaient ici les chameaux, l'âne et les nègres ¹ ». Les chameaux, on le voit, sont les Francs-Maçons dé-

¹ *Ciment pour la Franc-Maçonnerie*, par Alban Stolz.

bonnaires, la troupe des dupes et des gradués de bien des degrés ; l'âne est le Grand-maître de la hiérarchie extérieure, revêtu de tous les insignes de l'ordre et cependant toujours profane ¹; les nègres sont les faiseurs, les vrais initiés de la hiérarchie intérieure.

La recommandation suivante, qu'on lit au troisième grade chapitral du système des *Trois-Globes*, s'explique par cette double hiérarchie : « Gardez-vous de révéler à qui que ce soit, voire même au Grand-maître, la moindre chose de ce que vous apprendrez ici » ; et le serment du récipiendaire jette encore plus de jour sur cette organisation du secret dans le secret : « Je jure », dit-il, « de ne jamais dévoiler les secrets à personne, pas même au Grand-maître de tout l'ordre, *dès que je ne le verrai pas reconnu par une haute loge écossaise, ou que les chefs de cette loge ne me l'auraient pas fait reconnaître comme tel* ² ».

Le caractère distinctif de la Franc-Maçon-

¹ Pourquoi donc le Grand-maître que nous avons vu tout à l'heure initié du trente-troisième degré, n'était-il Grand-maître qu'*ad interim*? Pourquoi? Parce que la Loge espérait sans doute quelqu'Aliboron plus illustre du monde profane.

² *La Franc-Maçonnerie*, par M. Gyr, p. 215-216.

nerie où les princes n'ont presque jamais été que des dupes, c'est donc d'être non-seulement une société secrète pour le monde profane, mais aussi pour la presque totalité de ses adeptes. Ceux-ci n'en jurent pas moins de garder le secret de ce qui leur a été confié, *et de ce qui le sera à l'avenir*. Voici, à ce sujet, les termes du serment du récipiendaire-compagnon dans le système néo-anglais des *Trois-Globes* à l'Orient de Berlin :

« Je jure, au nom de l'architecte suprême de tous les mondes, de ne jamais révéler les secrets, les signes, les attouchements, les paroles, les doctrines ou les usages des Francs-Maçons, et de garder là-dessus un silence éternel. Je promets et je jure à Dieu de n'en jamais rien trahir ni par la plume, ni par paroles, ni par gestes, de n'en jamais rien faire écrire, ni lithographier, ni graver, ni imprimer, de ne jamais publier ce qui m'a été confié jusqu'à ce moment, *et ce qui le sera encore à l'avenir*. Si je manque à ma parole, je m'engage et me sou mets à la peine suivante : qu'on me brûle les lèvres avec un fer rouge, qu'on m'abatte la main, qu'on m'arrache la langue, qu'on me coupe la gorge ; que mon cadavre

soit pendu dans une loge pendant le travail d'admission d'un nouveau frère; qu'on le brûle ensuite et qu'on en jette les cendres au vent ¹ ».

Il est donc incontestable que le caractère propre de la Maçonnerie est d'être une société *deux fois* secrète. Ne suffirait-il pas, pour la faire juger, qu'elle fût secrète en ce sens que ses membres s'obligent, par serment, à cacher leurs doctrines et leurs pratiques, même dans les pays où les lois garantissent la liberté et la publicité aux actes de tout homme et de toute réunion d'hommes qui ne se proposent rien de mauvais ou d'illégal? Evidemment, ce

¹ Il va de soi, dit Alban Stolz dans le piquant opuscule intitulé : *Ciment pour la Franc-Maçonnerie*, il va de soi que ces terribles serments n'ont plus rien de sérieux aujourd'hui. Ce n'est pas à dire cependant, ajoute-t-il, que les Francs-Maçons n'aient jamais mis à exécution les peines qui s'y trouvent exprimées. En 1736, un Anglais, nommé *Pichard*, fit imprimer à Liège un ouvrage où il révélait les mystères des grades inférieurs. Ce malheureux fut saisi de force, et conduit de nuit dans la grande loge de Londres où se trouvaient un grand nombre de frères; on lui arracha la langue jusqu'à la racine, puis le cœur; après quoi on le laissa pendu à un clou pendant tout le temps que dura la tenue de la loge: ensuite on brûla le cadavre et on en répandit les cendres au vent. Toutes les loges du monde furent informées de cette exécution, dont les auteurs ne furent pas même recherchés.

secret ainsi entendu suffirait pour la rendre condamnable, et pour faire juger ses œuvres mauvaises, puisqu'elle les cache dans les ténèbres, selon ce mot de l'Évangile : *Quiconque fait le mal, hait la lumière*¹ ; mais ce secret-là ne suffit pas à la Maçonnerie : elle exige de ses adeptes la promesse également assermentée d'ensevelir dans un éternel silence la révélation des secrets *encore inconnus* de celui qui jure de se taire ! Faut-il démontrer la flagrante immoralité d'un tel acte ? Faut-il démontrer que c'est une chose contraire à la morale (*même universelle !*), de s'affilier à une société dont on ignore le but, de jurer obéissance à des chefs qu'on ne connaît pas, et de promettre un inviolable secret sur des révélations à venir ? Faut-il autre chose enfin que cette dernière promesse, à part le *but* et la *doctrine* maçonniques, pour faire comprendre qu'une société fondée sur ce serment sacrilège, n'a pu échapper à la condamnation du Saint-Siège ? Aussi, Clément XII, Benoît XIV, Pie VII, Léon XII et Pie IX, ont-ils rigoureusement condamné non-seulement l'institution de la Franc-Maçonnerie

¹ JOH., III.

et des autres sociétés secrètes de même nature, mais toute participation à leurs réunions, mais tout encouragement ou aide donné à ces sociétés, sous faute grave, et sous peine d'excommunication.

Avant d'aborder la question de la doctrine et du but de la secte maçonnique, il ne sera pas inutile de dire quelques mots de son origine, de ses sources et de ses affluents.

CHAPITRE II.

SON ORIGINE, SES SOURCES, SES AFFLUENTS,
SA DOCTRINE.

Les adeptes des loges parlent eux-mêmes en plaisantant des légendes qui les font descendre *en ligne directe* des initiés aux mystères de la Chaldée, de l'Inde, de l'Égypte et de la Grèce, quoique ces légendes aient, en un sens, quelque chose de vrai; nous le verrons. Ils parlent moins sérieusement encore de leur descendance du célèbre Hiram, architecte du temple de Salomon. Ce furent, en effet, d'autres architectes qui fournirent involontairement à la secte maçonnique l'occasion de sa première organisation. Ces architectes et maçons s'appelaient francs-maçons dès le moyen âge, parce qu'ils composaient une corporation de constructeurs jouissant de grandes franchises par la concession des deux puissances, et du privilège d'exécuter seuls certains travaux d'architecture. Ils tenaient leurs procédés secrets, et

c'est à eux surtout que l'on doit les cathédrales et les autres grands édifices religieux et civils de cette époque de l'histoire. La corporation maçonnique fut parfaitement inoffensive jusqu'à son déclin, c'est-à-dire jusqu'au quatorzième siècle où les procédés de l'architecture furent universellement connus. Mais c'est alors aussi qu'elle perdit son caractère primitif en recevant dans son sein des personnes étrangères à l'art de construire. Des membres de l'Ordre du Temple dont la suppression coïncida justement avec le déclin de l'association des architectes, profitèrent de cette circonstance pour s'introduire dans les cadres de la corporation maçonnique. Or, quelque jugement que l'on porte sur la culpabilité des Templiers en général et de leurs chefs, une chose reste acquise à l'histoire, c'est que bien des membres de cet Ordre fameux professaient une doctrine secrète puisée comme les premières hérésies aux sources troublées de l'Orient, et mêlées de gnosticisme, de judaïsme et d'islamisme. C'est en ce sens que cette doctrine secrète dérive en partie des erreurs antiques. Plusieurs des Templiers qui s'en trouvaient infectés, se réfugièrent donc dans les rangs de la corpora-

tion défailante des francs-maçons, et la firent changer de nature et de but. C'est à cet événement que fait allusion l'*Annuaire du Grand-Orient de Belgique*, lorsqu'il dit de la Franc-Maçonnerie : « Quelques savants la regardent comme ayant pris naissance dans les initiations égyptiennes avec lesquelles se seraient familiarisés dans l'Orient *les chevaliers du Temple dont les Francs-Maçons peuvent être considérés comme les continuateurs*¹ ». Ces Templiers, devenus les premiers Francs-Maçons proprement dits, conservèrent les noms et les instruments de l'art de bâtir, mais leur donnèrent une signification toute symbolique. Comme ces premiers Francs-Maçons étaient Ecossais, il ne faut pas s'étonner que ce soit dans les Iles Britanniques que l'on rencontre les premières traces de la Maçonnerie organisée à peu près comme elle l'est encore aujourd'hui, du moins en ce qu'elle a d'extérieur, car ses tendances secrètes étaient moins déclarées alors, et ne s'étaient pas même révélées dans leur plénitude à ses propres membres. Aussi, les lords anglais étaient-ils Maçons dès les premières années du

¹ *Annuaire*, p. 119.

quatorzième siècle, et dès le commencement du seizième, la Maçonnerie avait en Angleterre Henri VIII pour protecteur. Elle ne fut introduite en France qu'au commencement du dix-huitième siècle, en 1725¹, par lord Derwent-Vaters, peu d'années par conséquent après qu'un autre Anglais, George Payne, nommé grand-maître de l'ordre, lui eut donné un essor tout nouveau, en l'assujétissant à des réunions périodiques, et surtout en lui donnant sous le voile des anciennes formes, des règles toutes modernes qui firent considérer l'année 1717 ou 1719 comme l'année même de la fondation de la Maçonnerie *actuelle*.

Ce fut donc la confrérie jusqu'alors fort innocente des maçons constructeurs qui fournit à la Franc-Maçonnerie proprement dite l'occasion de sa première organisation, mais cette organisation primitive elle-même fut l'œuvre des Templiers réfugiés parmi les *apprentis*, les *compagnons* et les *maîtres* de l'inof-

¹ Elle s'introduisit en Belgique avec l'armée anglaise, en 1721, quatre ans plus tôt qu'en France. Une loge fut alors constituée à Mons par les lettres patentes de Jean, duc de Montaignu, grand-maître de la métropole souveraine des loges répandues sur la surface des terres et des mers. (Annuaire M. belge, p. 119.)

fensive maçonnerie antérieure. Les rituels des loges, comme on peut le voir dans Eekert et dans les publications de son traducteur, Monsieur Gyr, ont conservé de nombreuses traces de cette double origine.

Si nous avons cru devoir la rappeler, c'est pour constater que, dès son principe, la Franc-Maçonnerie proprement dite apparut revêtue du caractère de secte ennemie de l'Eglise. N'allons pas croire toutefois qu'elle ait été dès lors tout ce qu'elle devint depuis, car elle suivit naturellement les progrès de l'erreur antichrétienne. Hérétique quand l'hérésie seule s'attaquait à certaines vérités révélées, la Maçonnerie ne déclara ouvertement la guerre à la révélation elle-même qu'à la naissance du déisme, dont le socinianisme ou l'arianisme renaissant caractérisa la première période. Ceux donc qui prétendent trouver l'origine de l'*illumini*smisme maçonnique dans la conférence de Vicence, où l'italien Lélie Socin, héritier logique du principe protestant, forma en 1546 un projet de conjuration contre le christianisme, avec le fameux moine apostat Ochin et quelques autres de ses disciples, ne sont pas entièrement dans le faux. Plusieurs faits d'une

frappante harmonie avec ceux que nous avons déjà constatés le feront comprendre. Lorsque la république de Venise, comme le rappelle Feller¹, fut informée de la conjuration de Vincence, et qu'elle eut fait saisir Jules Trévisan et François de Rugo, Socin se sauva avec les autres conjurés. La société ainsi dispersée n'en devint que plus dangereuse et forma le noyau de celle qui fut depuis connue sous le nom d'illuminés. Ochín fut l'un de ceux qui se signalèrent le plus dans l'exécution du projet arrêté ; et comme il trouvait la terre anglaise préparée à l'apostasie par la luxure couronnée, c'est là qu'il crut devoir répandre d'abord la semence des nouvelles erreurs. Il passa donc en Angleterre où il s'efforça d'attirer à ses doctrines la jeunesse toujours avide de nouveautés, et le fit très-activement jusqu'au retour de la reine Marie. La terre anglaise ne lui convenant plus alors, il alla exercer les fonctions de ministre protestant de l'Eglise italienne en Suisse. Ses opinions polygames l'en firent chasser. Il se réfugia donc en Pologne et enfin en Moravie, où il mourut à soixante-dix-sept

¹ Journal hist. et littér. 1^{er} juin 1792, p. 171, et Diction. hist. art. Bernardin Ochín.

ans, après avoir publié, un an avant sa mort, trente *dialogues* en faveur de la polygamie. Le déisme sous la forme socinienne se répandit donc d'abord d'Italie en Angleterre, et ce fut en Angleterre aussi qu'il reçut pour la première fois sa formule systématique de la plume du baron Herbert de Cherbury. Celui-ci mourut en 1648. Hobbes, Tindal, Hume, Craig, Bolingbroke, Shaftesbury, Collins, Woolston, tous Anglais, le suivirent. Rousseau et Voltaire les imitèrent en France. Il n'est donc pas étonnant que la Franc-Maçonnerie, inspirée du déisme, soit passée d'Angleterre en France. Ce n'est même qu'après avoir reçu sa constitution toute nouvelle de 1719, qu'elle fut offerte à la nation rivale d'Albion, comme nous l'avons déjà constaté. Le dix-huitième siècle commença d'une manière digne de sa fin.

Il est maintenant facile de comprendre comment le savant évêque de Mayence, dans le remarquable ouvrage qu'il vient de publier¹, a pu dire de la Maçonnerie actuelle qu'elle date du déisme, et qu'elle fit avec lui son apparition en Angleterre vers la fin du seizième siècle.

¹ Liberté, Autorité, Eglise.

Nous croyons comme lui que l'un des caractères propres de la secte maçonnique, c'est de n'admettre d'autre religion que le déisme, en ce sens que le déisme proprement dit est toujours sa doctrine dominante, mais non en ce sens que le déisme le plus vague, le plus indéfini, le plus antipathique à son propre nom, n'y soit aujourd'hui tout aussi bien reçu. La Franc-Maçonnerie fut d'abord déiste à la façon de Rousseau, et de nos jours encore elle conserve une certaine préférence traditionnelle pour la religiosité théophilanthropique, mais c'est sans exclure le moins du monde de son sein les déistes progressistes, les adorateurs du grand-tout, les fidèles de la déesse nature, les disciples d'un dieu quelconque, pourvu que ce dieu reste une question, les adeptes enfin de l'athéisme voilé par des phrases. La Maçonnerie, du reste, est loin de rejeter certains croyants ; elle les accueille volontiers, pour mettre à leur rang et à leur place tous ceux qui peuvent la servir. Les catholiques niais qui la croient sur parole, quand elle s'affirme une simple société de bienfaisance appliquée à l'étude de la morale universelle et à la pratique des vertus, nullement ennemie de la re-

ligion, mais seulement de la superstition, ces catholiques lui sont très-utiles dans une foule de circonstances. Soldats aveugles d'une grande armée dont ils ignorent les vrais chefs, ils sont fidèles au mot d'ordre dont ils ne comprennent nullement la portée. Les protestants de toute nuance lui sont encore plus particulièrement chers, parce qu'elle trouve dans le protestantisme, nous en avons l'aveu de sa bouche ¹, le moyen populaire le plus efficace d'arracher les âmes à l'Eglise, seule arche vivante et incorruptible de la révélation. Mais le rationalisme à tous les degrés est la vraie prunelle de ses yeux, disons plutôt qu'il est *son âme et sa vie*. Quelque opposés que soient entre eux les divers systèmes des rationalistes : le déisme proprement dit, le panthéisme, l'athéisme matérialiste ; il suffit à la Maçonnerie qu'on soit l'ennemi de la révélation, qu'on s'affirme partisan d'une prétendue morale universelle indépendante de toute foi, qu'on n'admette d'autre doctrine religieuse que la doctrine *révélée par l'esprit humain, et non révélée à l'esprit humain*, qu'au lieu de dire avec l'hu-

¹ Voyez l'opuscule : *la Loge et le Temple*, faisant suite à celui-ci.

manité dans tous les siècles, et par conséquent avec l'esprit humain : *Je crois en Dieu sur Dieu* et sur les choses divines, on dise malgré l'esprit humain : *Je ne crois qu'en l'homme sur Dieu lui-même* et sur l'invisible avenir ; il suffit à la Maçonnerie qu'on professe cette foi à rebours, oui, à rebours du bon sens et de la foi du genre humain, pour être par là même le fils de ses entrailles, pour être le Franc-Maçon en vérité, pour être jugé digne de sortir des rangs des dupes de la loge, et de monter les degrés d'une prétendue initiation où l'on n'a plus rien de *doctrinal* à apprendre ¹.

¹ La doctrine des loges, si doctrine il y a, puisqu'elle est purement négative, est souvent enveloppée de nuages dans les documents maçonniques, mais un œil attentif sait l'en dégager. C'est ainsi que, dernièrement encore, l'un de ces documents publiés par les journaux et signé Van Humbeck, (actuellement député aux Chambres législatives belges), contenait deux propositions qui paraissent, au premier abord, contradictoires : la première est formulée en ces termes : « *Nous ne pouvons examiner* si telle doctrine de révélation vaut mieux que telle autre ; si Moïse est un prophète plus authentique que Jésus (*sic*) ; si Jésus, à son tour, a mieux justifié sa qualité de révélateur que ne l'a fait « Mahomet ». — La seconde proposition est formulée en ces termes : « Une révélation est pour toutes les religions un point de départ ; elle est pour toutes un dogme fondamental, *dogme que nous ne pouvons nous engager à ne pas discuter* ». — Mais puisque vous pouvez et devez discuter ou examiner le point de départ de toute religion,

c'est-à-dire si le genre humain s'est perpétuellement et universellement trompé lorsqu'il n'a pas voulu concevoir la religion indépendamment de la révélation, comment pouvez-vous vous abstenir d'examiner si ceux qui ont parlé aux hommes au nom de Dieu, comme envoyés de Dieu, comme révélateurs, ont justifié ou non leur qualité de révélateurs, s'ils ont prouvé leur mission avec évidence ou non ? Il est clair que vous ne pouvez vous en abstenir qu'à la condition d'avoir rejeté, nié toute révélation *a priori*. Aussi, cette négation est-elle votre dogme ou votre *préjugé* fondamental. Je l'appelle ainsi, parce que le fait de la révélation étant démontré, votre dogme n'est évidemment qu'un préjugé. « Nous pouvons », dites-vous, « en Maçons, soutenir que « toute révélation est inutile pour que l'homme puisse pour-
« suivre ses destinées ». — Que vous le puissiez, en Maçons, je le veux bien, mais le pouvez-vous en hommes raisonnables ? Donnez-vous la peine de lire, non les volumineux ouvrages de certains apologistes, ce serait trop vous demander, mais le premier traité venu de *la vraie religion* dont on use dans nos cours de philosophie, ou *la Question religieuse* que nous avons publiée nous-même, et vous le verrez. Vous verrez aussi dans ce dernier ouvrage, que votre morale dite universelle ne l'est pas du tout, et que votre religion dite naturelle ne l'est pas davantage, puisqu'elle n'est qu'un rêve qui n'eut jamais de réalité, et qui n'en peut avoir dans l'état positif, constant, constaté de notre nature. Enfin, si vous avez peur de pareils livres, lisez du moins les journaux, le *Journal des Débats*, par exemple, du 3 février 1861, et vous y rencontrerez M. de Sacy démontrant comme nous à M. Salvador ce que le rationalisme religieux a d'irrationnel, et combien vous et vos maîtres, grands et petits, depuis Hegel jusqu'à M. Renan, vous êtes en guerre avec la raison.

CHAPITRE III.

SON SECRET OU SON BUT ; SES SECRETS OU SES MOYENS.

Nous venons de dire que, pour un rationaliste, c'est-à-dire pour l'homme qui rejette la foi du genre humain à la révélation divine, malgré la raison de tous les siècles, il n'y a plus rien de doctrinal à apprendre des loges, s'y élevât-il jusqu'au 33^e degré de l'initiation maçonnique. Suffit-il donc d'être rationaliste pour connaître tout le secret et toute la doctrine des loges ? Pour connaître l'âme de son grand secret, pour connaître ce secret en principe, oui, il suffit d'être décidément rationaliste, car l'unique secret fondamental de la Maçonnerie, c'est son but lui-même, c'est-à-dire de réaliser le rationalisme, en faisant la guerre à la révélation et à son divin organe sur la terre, l'Eglise universelle. Son secret fondamental, c'est qu'elle est organisée pour faire partout et toujours cette guerre, sourde

ou violenté, selon les temps et les circonstances, à l'action catholique. Le rationaliste qui se fait Maçon n'apprend donc rien de nouveau, mais il s'enrégimente dans l'armée qui combat pour sa doctrine, la négation de la foi.

Que dit l'auteur de *Sarsena ou du maître élu*¹, qui fut Franc-Maçon pendant quarante-sept ans, et qui passa par tous les grades ? Il avoue que tous les mystères des loges se réduisent à quelques données mensongères sur l'antiquité de la Maçonnerie, à quelques contes absurdes sur le meurtre d'Hiram et sur la parole perdue, à quelques sentences creuses où il n'y a pas la moindre trace de mystère véritable. Un autre Franc-Maçon vieilli sous le harnais, dit encore Alban Stolz, confesse que : « Le plus grand et le dernier mystère des Francs-Maçons, c'est qu'ils n'en ont aucun. L'importance qu'on attache à ces puérités », ajoute-t-il, « est aussi la cause pour laquelle des esprits élevés et des savants d'élite, comme les Lessing, les Boss, les Krause, les Herder, ont quitté l'ordre et lui ont tourné le dos avec un suprême mépris ; c'est aussi pour cela que de

¹ Il eut soin de prendre ses mesures pour que ce livre ne fût publié qu'après sa mort, ne se fiant pas à ses confrères.

nos jours on n'y trouve point de personnages éminents par leurs talents, par leur savoir et par leur génie. Les Francs-Maçons parlent cependant beaucoup de révélations, de lumière, d'orient, d'étoile flamboyante. Mais où sont cette lumière et ces révélations éblouissantes? Dans les mots seulement : ce que les mauvais journaux d'estaminet appellent ainsi, peut se traduire de bien des manières, mais toutes les versions se résument dans celle-ci : *ne pas croire à ce qu'enseigne le christianisme et surtout l'Eglise catholique*. Ce qu'il faut à la tourbe maçonnique, c'est une religion que chacun se fait à sa guise, quelques notions vagues de Dieu, qui n'inquiètent pas la conscience ¹ » et qui éloignent, si la chose était possible, la pensée du Dieu vivant, législateur et juge.

Oui, ne pas croire à la révélation chrétienne, et faire la guerre à son vivant et divin organe, l'Eglise catholique, voilà l'unique secret fondamental, l'unique but, l'unique fin dernière de la Maçonnerie. Ce but ressort, avec une souveraine clarté, de la constante action des loges, de l'attitude invariable de leurs chefs,

¹ *Ciment pour la Franc-Maçonnerie.*

des documents authentiques livrés à la publicité par elle ou sans elle.

Plusieurs ont conclu de ces documents, que la Franc-Maçonnerie est également ennemie du pouvoir spirituel et du pouvoir temporel ; mais malgré la tendance qui prédomine dans ses actes, dans ses œuvres, dans ses écrits, c'est-à-dire malgré sa tendance démocratico-révolutionnaire, nous ne pouvons admettre qu'elle soit également ennemie des deux puissances, ni qu'elle ait été l'âme de toutes les révolutions modernes. Pourquoi est-elle incontestablement plus active, plus constamment active du moins, dans les pays catholiques que dans les pays protestants ou schismatiques, même lorsque ceux-ci sont soumis au pouvoir le plus absolu, le plus arbitraire ? Parce que le schisme ou l'hérésie y font son œuvre de prédilection ; parce qu'ils y sont au service de sa passion dominante, la haine de l'autorité spirituelle. Si, à côté de cette passion-là, une autre la domine encore, c'est bien moins la passion de la liberté que celle du despotisme. Peu lui importe que ce despotisme soit monarchique, aristocratique ou démocratique, qu'il soit dans les mains d'un empereur, d'un

roi ou d'un parlement, qu'il soit exercé par une personne ou par un chiffre, c'est-à-dire par une majorité, l'essentiel à ses yeux est qu'elle en dispose. Nous savons que la Maçonnerie a constamment le mot de liberté sur les lèvres, mais les faits démontrent que le pouvoir lui est plus cher que la liberté, et qu'aucun amour chez elle n'égale sa haine de l'Eglise.

Il ne faut donc pas croire que la Franc-Maçonnerie favorise tous les mouvements politiques qui tendent à la conquête de la liberté. Non, et c'est ce qu'a très-bien remarqué l'auteur du remarquable article publié à Rome dans la *Civiltà catolica* sous le titre *des Russes en Pologne et des Piémontais en Italie*. Après avoir constaté les frappantes analogies de l'œuvre russe en Pologne et de l'œuvre piémontaise, surtout dans les Deux-Siciles où l'action usurpatrice est la plus énergique et la répression la plus impitoyable, l'écrivain de la *Civiltà* exprime son espoir et ses craintes par ces paroles dont la conclusion revient à notre sujet : « On ne sait pas et on ne peut pas savoir où nous conduiront les événements ; mais si l'état actuel se prolonge, il est très-probable que la réaction napolitaine et le soulèvement polonais

seront étouffés dans le sang. Non ! il est impossible que les efforts, quelque énergiques qu'ils soient, de gens disséminés puissent continuer et moins encore prévaloir contre des gouvernements qui disposent des forces régulières d'Etats entiers. En attendant, nous ne croyons pas que les négociations diplomatiques doivent être plus efficaces cette fois, en faveur de la Pologne, qu'elles ne l'ont été par le passé. L'Italie du comte de Cavour et la Pologne de Catherine II sont une seule et même chose, et entraînent toutes deux l'oppression des peuples et la persécution de l'Eglise catholique. Ce but obtenu, *la Franc-Maçonnerie européenne est satisfaite*, et une fois la Franc-Maçonnerie satisfaite, il n'y a pas de danger que les cabinets à la moderne entreprennent rien pour en troubler le contentement ». La *Civiltà* peut se tromper sur le résultat des négociations diplomatiques, parce qu'il est en Europe un empire militaire et populaire qui peut avoir besoin d'une guerre européenne pour échapper à des crises intérieures; et qui affrontera la mort pour éviter une plus prompte dissolution; mais la *Civiltà* ne se trompe certainement pas en affirmant

que la Maçonnerie est pour l'usurpation en Pologne et en Italie, et qu'elle l'est surtout en haine de la liberté de l'Église. Ce n'est pas le seul fait de notre époque qui nous montre les loges rangées sous la bannière du despotisme. Nous connaissons encore un autre peuple moderne qui se leva tout entier en 1830, sans la loge et malgré la loge; qui renvoya l'idole maçonnique, la royauté orangiste, sectaire et ennemie des libertés publiques, aux lieux d'où elle lui était venue; qui fit dans un congrès national où la loge était en infime minorité, une constitution qu'elle n'a jamais aimée, et qu'elle n'a fait mine d'embrasser plus tard que pour l'étouffer hypocritement dans ses bras, je veux dire dans les liens d'une légalité menteuse empruntée aux mauvais jours du despotisme légiférant de la république française. La loge n'est donc pas l'amie de tous les mouvements politiques qui ont pour but la revendication de la liberté, puisque des peuples libres et fiers les ont produits sans elle et contre elle, en même temps que contre la tyrannie, Dieu permettant souvent que les abus du pouvoir soient punis par la colère des nations, comme il permet que les excès des peuples le soient

par l'ambition des princes, les passions humaines servant ainsi de châtement les unes aux autres. Mais si la loge ne favorise pas tous les mouvements politiques qu'on appelle *révolutions*, elle favorise ceux qui entrent dans ses vues, et forme alors le noyau des sociétés secrètes belligérantes, pourvu qu'elles le soient à leurs risques et périls, et sans la compromettre¹. Elle favorise surtout et toujours *la révolution* proprement dite et radicale, celle dont le but est le sien, celle qui veut faire régner l'homme seul sous le nom *d'Etat*, là où le christianisme fait régner Dieu, source évidemment unique de toute puissance légitime de l'homme sur l'homme dans tous les ordres de sociétés.

C'est déjà cet esprit radicalement révolutionnaire qui animait la Maçonnerie, lorsqu'elle ne s'inspirait que du déisme, car le déisme n'est pas le culte du Dieu vivant; ce n'est que *le culte de l'idée* de Dieu, d'un idéal religieux purement humain et indépendant de

¹ C'est ce qu'a démontré M. Gyr dans son travail sur *la Franc-Maçonnerie dans ses rapports avec les autres sociétés secrètes de l'Europe*. On y verra, par exemple, que *le carbonarisme* italien dispense ses novices de certaines épreuves, dès qu'ils sont Francs-Maçons.

la parole de Dieu lui-même. Ce que la Maçonnerie veut, c'est un Dieu de sa façon, une véritable idole idéale, dont la loi soit son propre ouvrage. Ce qu'elle ne veut pas, c'est un Dieu réel, c'est une loi divine supérieure à l'esprit humain, et à laquelle l'homme ne puisse toucher. Ce qu'elle veut, c'est une loi naturelle livrée à tous les caprices de la conscience troublée par les passions, loi qu'elle appelle la morale universelle, en présence des faits qui démentent son dire et qui prouvent avec une pleine évidence que la vraie loi naturelle ne fut jamais parfaitement connue de l'humanité sans la révélation. Ce qu'elle veut, avec sa loi naturelle faite et refaite à son image, ce sont des lois uniquement dépendantes de la volonté de l'homme, dont l'homme soit véritablement le maître, de sorte qu'il n'obéisse qu'à lui-même. Ce qu'elle veut, c'est le *non serviam* à l'égard de Dieu, et l'*omnia mihi licent in omnes* de l'empire païen à l'égard de toutes les consciences esclaves. Voilà ce qu'elle appelle le règne de la raison, ce que l'inexorable logique de 93 appela de son vrai nom, le règne de la déesse raison. Le chrétien, lui, voit dans la loi de Dieu la condition fondamentale de la liberté

de l'homme et de la conscience humaine à l'égard des pouvoirs humains. N'a-t-il pas raison de l'y voir ? N'est-il pas évident qu'il faut pouvoir montrer une loi supérieure aux caprices des hommes, une loi à laquelle nul pouvoir ne puisse toucher, même celui qui en est dépositaire, si l'on ne veut pas perdre le droit de parler de liberté ? Le Franc-Maçon cependant ne veut voir de liberté de conscience que dans l'indépendance de l'homme à l'égard de Dieu et de toute loi divinement révélée, et dans le culte fanatique d'une idole faite de ses mains, d'une légalité sans limites et sans contrepoids. Le chrétien aime la loi comme il aime la liberté, l'histoire de tous les siècles de l'Eglise le prouve, et si quelque chose lui fut reproché par ses ennemis, c'est surtout sa patience, sa résignation sous la main de ses oppresseurs. Mais toute l'histoire prouve aussi que si le chrétien sait souffrir, il ne sait pas courber la tête devant une idole de loi qui résiste à Dieu, et qu'il se souvient au besoin de cette parole de son maître : *Mon royaume n'est pas de ce monde, mais je suis venu en ce monde pour y faire régner la vérité*¹. Le despotisme le

¹ Joan., XVIII, 37.

sait, quelle que soit sa forme, monarchique, aristocratique ou démocratique, qu'il s'appelle empereur, roi, parlement ou convention, et voilà pourquoi la conscience chrétienne fut et sera toujours pour lui la plus redoutée et la moins supportée des puissances, comme elle fut et sera toujours le dernier rempart de la liberté.

Mais si ce but des loges, ou du rationalisme dont elles sont l'organe militant, est de faire régner l'homme partout où le christianisme fait régner Dieu, quelle est donc, au fond, la prétention de la Maçonnerie, sinon d'être ou de devenir de plus en plus l'*Eglise à l'envers*, l'Eglise antichrétienne? Ne l'entendez-vous pas? Finalement, s'est-elle dit, c'est l'esprit qui règne; depuis vingt siècles, c'est l'esprit du Christ, c'est l'idée chrétienne qui a chassé du monde l'idée païenne, c'est elle qui est l'âme de la civilisation. Eh bien! que l'esprit de l'homme règne de nouveau à sa place. Le Christ, s'écrie-t-elle avec un stupide blasphème, le Christ, c'est l'ant nature! Comme si la loi chrétienne était autre chose que la loi du triomphe de la nature sur sa propre corruption, de l'élévation de la nature jusqu'à son

auteur. Mais, pour le rationalisme maçonnique, le Christ est l'antinateure en vertu même de l'*Abnega temetipsum*¹, mot divin qui n'est pour nous qu'un appel à la victoire. Pour la doctrine du rationalisme et des loges, le paganisme valait mieux, et voilà qu'elle prétend reprendre le fil de la tradition de l'esprit humain brisé, dit-elle, par le christianisme ! Oui, voilà le vrai but, le vrai secret fondamental de la Maçonnerie, et nous répétons qu'il ressort avec une souveraine clarté de son action constante, des opinions connues et de l'attitude invariable de ses chefs, des écrits sortis de ses mains, des documents émanés de ses temples, et livrés à la publicité avec ou sans son aveu.

Tous les Grands-Orients réunis sont donc désormais impuissants à faire croire que le voile de leurs sanctuaires dérobe aux yeux des profanes autre chose que le mystère rationaliste, que le triste symbole résumé tout entier dans ce mot : *Je crois en l'homme*.

Pourquoi donc, dira-t-on, vouloir tenir cette lumière sous le boisseau ?

¹ Luc, IX, 23.

Ah ! c'est que ce prétendu mystère n'est pas le moins du monde un symbole de foi, ni même un symbole de raison, mais une formule de pure négation, et que *je crois en l'homme* ne veut absolument rien dire, si ce n'est *je ne crois pas en Dieu, à la parole du Dieu vivant*. L'homme est à jamais incapable de croire en lui-même sur les questions finales ou religieuses, et c'est justement à cause de son impuissance à rien affirmer de sûr, à rien formuler *qui tienne* sur son principe, sa voie et sa fin, que les sectes résolues à ne croire qu'en lui, se gardent bien de mettre au jour, de livrer au monde un symbole positif quelconque.

Or, la Maçonnerie ne veut ou n'ose pas renier toute religion, et voilà pourquoi son secret, même pour les siens, c'est son symbole *qui n'est pas*. Le positivisme de M. Comte, de M. Littré, de M. Renan, est plus sincère : « *Laissant de côté* », dit M. Littré, « *une enquête sur les causes premières et finales, la philosophie positive renonce résolument à une ambition incompatible avec la portée de l'esprit humain* ¹ ». Oui, voilà de la sincérité :

¹ *Conservation*, par M. Littré, p. 39.

dès que l'esprit humain renonce à entendre Dieu sur Dieu et l'invisible avenir, il doit renoncer résolument à la connaissance pleine et certaine ¹ des vérités religieuses, parce qu'en reniant le témoin de l'éternité, il a perdu la preuve des choses invisibles, l'*argumentum non apparentium* ². « Arrivera-t-on », demande

¹ Il est nécessaire à l'homme d'être instruit par *la foi* non-seulement des choses qui sont supérieures à la raison naturelle, mais encore de celles qu'il peut atteindre par la raison, parce que la raison est fort défaillante dans les choses divines, et que pour en avoir *la certitude*, il a besoin de les apprendre de la parole même de Dieu. (Saint Thomas, 2. 2. q. 2. a. 4.) — Il est bien entendu que saint Thomas parle ici de la nécessité *morale* de la révélation pour nous donner la connaissance *certaine*, même de la religion naturelle.

² Heb., c. 11. — Mais quand l'homme, fidèle à la raison, cherche sur les choses divines le témoignage de Dieu même, il fait bientôt l'*expérience* intérieure de la vérité révélée, et sait par lui-même qu'il existe une autre science *positive* que le positivisme de l'homme animal, que la philosophie dégénérée de MM. Comte, Littré, Renan, et autres qui leur ressemblent. Qu'ils écoutent Maine de Biran : « Les forces vivantes, ou les vies que l'expérience intérieure apprend à distinguer, et que le sens intime ne permet pas de confondre, sont *trois* et non pas *une seule*, quoiqu'il n'y ait logiquement qu'un seul homme, et psychologiquement qu'un *moi* unique.

« Il y a donc trois catégories de faits psychologiques : la première comprend les phénomènes de *la vie animale*.

« La deuxième renferme les faits relatifs à la *vie propre de l'homme*, sujet sentant et pensant, soumis aux passions de la vie animale, et en même temps libre d'agir par sa

M. Renan, « arrivera-t-on à une vue plus cer-
 « taine de la destinée de l'homme et de ses
 « rapports avec l'infini? . . . Saurons-nous plus
 « clairement la loi de l'origine des êtres, la na-
 « ture de la conscience, ce qu'est la vie et la
 « personnalité? Le monde, *sans revenir à la*
 « *crédulité* (c'est-à-dire à la foi de la révéla-
 « tion) et tout en persistant dans sa voie, de
 « *philosophie positive*, retrouvera-t-il la joie,
 « l'ardeur, l'espérance, les longues pensées?
 « *Vaudra-t-il encore un jour la peine de vivre,*
 « *et l'homme qui croit au devoir (!) trouvera-t-il*
 « *dans le devoir sa récompense? . . . JE L'IGNORE¹ ».*

propre force et en vertu de cette force seule, personne mo-
 rale, *moi* qui se connaît et connaît les autres choses, exerce
 diverses opérations intellectuelles qui ont leur principe
 commun dans la conscience du *moi*, ou dans la force active
 qui le constitue.

« La troisième, la plus importante de toutes, est celle que
 la philosophie (séparée) a cru jusqu'à présent devoir aban-
 donner aux spéculations du mysticisme, quoiqu'elle vienne se
 résoudre aussi en *faits d'observation*.

« Elle comprend les faits, ou les modes et actes de cette
vie spirituelle dont les caractères se trouvent si visible-
 ment empreints, pour qui sait les voir, dans le premier, le
 plus beau, le plus divin, *le seul divin* des livres de philo-
 sophie, dans le code des chrétiens, dans toutes les paroles
 de Jésus-Christ conservées dans les Évangiles, et les écrits
 qui nous les ont transmises avec l'esprit qui les inspira ».

¹ *Discours d'ouverture* au collège de France.

Encore un coup, voilà de la sincérité, et qui-conque ne veut plus entendre, sur le principe et la fin de l'homme, la voix de Celui qui est le principe et la fin : *Ego sum principium et finis*¹, doit renoncer ici à la certitude, et à cette grande et éternelle question de toute âme : Que deviendrai-je ? il ne peut répondre que par ce mot désespéré : *Je l'ignore, et je ne sais s'il vaut la peine de vivre !* Or, la Maçonnerie n'est pas si sincère, et c'est parce qu'elle prétend à une religion en reniant la révélation, ce point de départ nécessaire de toute religion positive, c'est pour cela qu'elle feint de cacher aux profanes son symbole impossible. Elle est prête, en réalité, à céder à tout vent de doctrine, au moindre souffle des opinions qui passent, et toujours disposée à les couvrir de son patronage, pourvu qu'elles ne soient qu'humaines, et en révolte contre la parole du Dieu vivant.

Nous ne nions pas, du reste, que la Maçonnerie n'ait la bonne volonté d'être, comme l'Eglise, dépositaire d'une doctrine, d'une morale, d'un culte, comme elle est, à l'exemple de l'Eglise, dotée d'une discipline, d'un gouvernement ; mais dès qu'elle prétend faire

¹ Apoc., xxii.

prendre corps à sa doctrine, à sa morale, à son culte; dès qu'elle s'efforce de les réaliser, de leur donner une forme positive, elle tombe infailliblement dans la momerie, et l'une des raisons du secret de ses temples, c'est qu'elle-même a conscience du ridicule de ses mystères. Par sa prétendue foi donc, par sa morale nuageuse et pleine de caprices, par son simulacre de culte, elle n'est en vérité que le singe de l'Eglise; mais par sa doctrine de négation, par son but fondamental et tout négatif aussi, par son organisation destinée à le lui faire atteindre, elle est, encore une fois, *l'Eglise à l'envers*. C'est l'unité vivante, organisée, de la négation, opposée à l'unité vivante, organisée, de la foi. Sans scrupule sur le choix des moyens qu'elle emploie, elle trouve partout un puissant allié dans l'intérêt des passions soulevées contre le devoir, sans parler *des puissances supérieures*¹, révoltées avant elle et toujours prêtes à l'aider. Ses forces sont donc redoutables; mais il est écrit, *digito Dei vivi*², que les forces de la terre et de l'enfer ne prévaudront pas contre Dieu.

¹ Aux Eph., vi, 12. — ² Exod., xxxi, 18.

Enfin, nous ne nions pas non plus que la Franc-Maçonnerie, comme le rationalisme dont elle est l'un des bras, ne soit dans l'attente, ou du moins n'ait quelque pressentiment *d'une religion nouvelle* ¹ destinée à remplacer *la religion de tous les temps*, et que cette attente de *la religion de l'avenir* ne soit chez elle, comme en dehors d'elle, le grand espoir de beaucoup de petits prophètes et de petits précurseurs à leur insu du culte antichrétien, de l'antichristianisme positif, du nouveau paganisme surnaturel et satanique de la fin des temps ² ; mais cette attente de l'avenir ne

¹ Voyez plus loin dans notre opuscule *la Loge et le Temple*, les paroles de M. Quinet sur *la religion inconnue encore à venir*.

² Nous avons retracé ailleurs, du moins dans ses grandes lignes, l'histoire du passé et de l'avenir de l'antichristianisme, car son avenir est divinement raconté par les Ecritures, aussi bien que son passé ; et nous avons fait voir qu'à travers les siècles, depuis son origine jusqu'à nous, et actuellement encore sous nos propres yeux, sa marche est manifestement celle qu'ont décrite les prophètes des deux Testaments (V. *le Christ et les Antechrists*, 2^e édit., 4^e partie, tom. II, pp. 9-80 ; et 5^e partie, § xxv. — V. aussi *la Question religieuse*, t. II, pp. 290-317, et pp. 407-420.) Nous savons qu'il est des esprits, même parmi les chrétiens, qui ne voient en tout cela que du mysticisme problématique, et qui ne se doutent pas que les saints Pères soient unanimes dans l'interprétation des Ecritures sur tous les grands

peut satisfaire sa haine du présent, et voilà pourquoi le grand but secret de la Franc-Maçonnerie est surtout négatif, et se résume dans le combat soutenu contre l'Eglise.

Mais, dira-t-on, si le grand secret de la Maçonnerie est percé à jour, les promesses assermentées d'un éternel silence sur les révélations futures n'ont-elles donc plus ni motif, ni objet ?

Gardez-vous bien de le croire : si le but fondamental et négatif de la Franc-Maçonnerie n'est plus un secret, même en dehors des loges, pour les esprits attentifs et éclairés, il en reste un pour la foule crédule des profanes, et pour la multitude des dupes que les loges enrôlent à leur service par l'attrait même du mystère, et par l'espoir de la lumière promise. Conserver cet attrait et nourrir cet espoir, est pour la Franc-Maçonnerie un motif toujours subsistant de laisser croire à la réalité de son secret.

Et puis, si son *grand secret* n'en est plus un, si son but négatif est pleinement connu, il n'en est pas de même des moyens très-va-

faits de l'histoire antichrétienne de l'avenir. Mais n'essayons pas ici de distraire de leurs occupations quotidiennes ces esprits de gens d'affaires.

riés et très-positifs qu'elle met en œuvre pour l'atteindre ¹. Or, ce sont ces moyens presque toujours politiques qui constituent *les secrets* véritables des loges, secrets toujours nouveaux, dont la révélation n'est faite qu'au moment d'agir, et qui restent ainsi l'objet réel du serment incontestablement illicite de ses adeptes.

On comprendra maintenant pourquoi nous avons dit que si plusieurs exagèrent l'importance de la Maçonnerie, d'autres l'amoindrissent plus que de raison, quand ils la donnent pour une société surannée, aussi peu sérieuse dans son fond que dans sa forme, aussi digne de pitié par la nullité de son action que par l'ineptie de son cérémonial. Certes, la Maçonnerie n'est pas la grande puissance antichrétienne. Elle voudrait bien l'être sans doute, et nous avons vu qu'elle prétend effectivement devenir une sorte d'Eglise universelle à rebours ; mais cette prétention est irréalisable par une société secrète. L'Eglise universelle à rebours, la société catholique de la négation,

¹ Nous avons dévoilé l'un de ces moyens dans l'opuscule que nous reproduisons à la suite de celui-ci, et qui a pour titre : *la Loge et le Temple*.

ne sera la vraie puissance universelle antichrétienne que lorsqu'elle parviendra à se constituer en société publique, à former l'empire antichrétien qui doit revenir, et chez lequel les deux puissances seront de nouveau confondues. En attendant, le rationalisme, dont la Maçonnerie n'est que la servante, le rationalisme, qui est cet empire antichrétien en principe ou en germe, a besoin de sociétés secrètes pour préparer sa constitution sociale, sa pleine, mais éphémère victoire, et de la préparer par son action graduée dans la confection des lois opposées au principe chrétien. Or, de toutes les sociétés secrètes, la principale, la plus étendue, la plus savamment organisée, la plus agissante, quoique dans l'ombre, est incontestablement la Maçonnerie. Distincte d'autres sociétés plus décidément révolutionnaires, elle s'y rattache cependant toutes les fois que la chose lui convient, par des liens désormais indubitables ¹. Elle en reste la mère, la nourrice, la suprême inspiratrice, se réservant toujours de les désavouer au besoin.

¹ Voyez *la Franc-Maçonnerie dans ses rapports avec les autres sociétés secrètes*, par M. Gyr.

Nous n'ignorons pas que les esprits les plus forts du rationalisme éprouvent ordinairement une grande répugnance à s'enrôler dans la loge, parce que des hommes de vraie intelligence ne peuvent consentir à mendier à la porte d'une hiérarchie occulte, une prétendue lumière dont elle revendique le monopole ; mais la loge fait souvent des avances à ces hommes, et ceux-ci trouvant chez elle un appui pour leur ambition, consentent parfois à en devenir les héros, aux dépens de la foule des dupes de la Maçonnerie. Celle-ci n'est donc pas l'âme du rationalisme, mais c'est le rationalisme, comme nous l'avons dit, qui est l'âme de la Maçonnerie. Il ne trouve pas moins en elle l'une de ses forces principales, parce qu'elle est organisée, et qu'elle dispose de beaucoup d'influences avec ruse et avec zèle. Le rationalisme prépare donc les voies à son triomphe d'un jour par les mains de la Maçonnerie, et se rapproche, de plus en plus, de sa constitution en société publique, en se servant de cette vaste société secrète réunie dans les catacombes joyeuses du sensualisme et de la négation.

Mais quels sont précisément les secrets de

l'action maçonnique, c'est-à-dire les moyens dont dispose la Maçonnerie pour atteindre son but ?

Nous avons dit qu'ils sont surtout politiques, et nous citerons à ce sujet, pour terminer cet opuscule, les paroles de l'évêque actuel de Mayence. Elles ont fait sensation en Allemagne, et la Maçonnerie, se sentant blessée au défaut de la cuirasse, n'a pas manqué de jeter de hauts cris. C'est une preuve de plus de la vérité qu'elles dévoilent :

« Plusieurs affirment, dit M^{sr} de Ketteler, que c'est un ancien devoir pour les Francs-Maçons de faire entrer leurs frères dans les emplois, ou de recommander qu'on les y admette. Ce statut, du reste, n'existât-il pas en forme, on n'en serait pas moins généralement convaincu que le devoir des Francs-Maçons est surtout de protéger et de faire avancer leurs frères, et que des jeunes gens entrent souvent dans les loges par l'espoir de quelque avancement.

« Or, n'est-il pas évident qu'un tel état de choses préjudicie notablement aux droits et aux intérêts de tous les citoyens qui ne sont pas Francs-Maçons ? N'aurait-on pas raison

d'exiger qu'en général aucun juge ne fit partie d'une société secrète, toutes les fois qu'on aurait lieu de croire que les membres de cette société pourront faire pencher la balance de la justice ?

« Un cas qui serait plus grave encore, c'est celui où les Francs-Maçons occuperaient dans l'Etat les postes les plus influents. N'est-il pas vrai, en effet, qu'un individu non Franc-Maçon se trouvant en concurrence avec un frère, devrait éprouver de la répugnance à se voir examiné et apprécié par une autorité composée de Francs-Maçons unis à son compétiteur par des liens secrets ?

« Il y aurait un autre péril à ce que les places qui donnent le plus d'influence fussent occupées par des Francs-Maçons : il serait grandement à craindre que l'autorité publique ne servit à favoriser les projets de la Franc-Maçonnerie. Les Francs-Maçons ne sauraient prétendre à une infailibilité et à une perfection absolues, et ils doivent au moins reconnaître qu'ils participent des infirmités de la nature humaine. Or, quelle facilité n'auraient-ils pas pour réaliser les plans de leur société, si la meilleure portion de l'autorité

publique était entre leurs mains ? Dans quelle situation se trouveraient les peuples chrétiens, si l'autorité civile à laquelle ils sont tenus d'obéir, pouvait devenir l'instrument aveugle d'une société secrète et traiter leur foi de folie et de superstition, en dissimulant ses coups sous les apparences du bien et de la prospérité de l'Etat ?

« Mais c'est surtout quand on envisage la question au point de vue de l'enseignement, qu'elle apparaît dans sa vraie lumière. Si les serviteurs de l'Etat étaient des Francs-Maçons, si dans un pays toutes les chaires du professorat étaient remplies par des Francs-Maçons ¹, si enfin tous les maîtres qui enseignent appartiennent à leur association secrète, l'égalité, la justice, la liberté, tout serait remis en question. Une révolte secrète et intestine contre toute la population qui croirait à une révélation surnaturelle deviendrait inévitable, bien que cette révolte fût en contradiction directe avec toutes les garanties que les lois et les

¹ Ne fût-ce que dans l'enseignement officiel donné aux frais de tous les contribuables, et cependant constitué en lutte ouverte et privilégiée avec l'enseignement libre et conforme à la religion des populations.

constitutions accordent aux confessions religieuses. Pendant que les lois existantes reconnaîtraient à tous indistinctement le droit d'arriver aux charges de l'Etat, les Francs-Maçons seuls y arriveraient en réalité ¹ ; tandis que les lois proclameraient la liberté de la religion et la liberté de la science, les vues religieuses et scientifiques de la Franc-Maçonnerie seraient les seules qui, en fait, pourraient s'accréditer dans les écoles.

« Nous pourrions maintenant, à la vue du contraste que présente le caractère mystérieux de la Franc-Maçonnerie à côté de toutes les autres classes de la population, exposer nos doutes sur une société secrète, composée d'hommes privilégiés qui se séparent du peuple tout en exerçant sur lui, secrètement, une influence universelle. Nous pourrions, en nous rattachant à ce que nous avons dit précédemment, examiner ce que devient le régime constitutionnel dans un Etat qui prétend représenter toutes les classes de la population,

¹ Ou ceux-là seulement qui seraient agréés par la loge, du moins en règle générale, car des exceptions sont quelquefois nécessaires pour dérouter l'opinion publique, ou parce que celle-ci les exige impérieusement.

quand un pouvoir tout-puissant, allié à la Franc-Maçonnerie et à une majorité des chambres produite par celle-ci, domine en maître sur un pays. Nous n'entrerons point dans cet examen ¹, mais nous exposerons brièvement un dernier scrupule au sujet de la Franc-Maçonnerie.

« Il nous semble que la Franc-Maçonnerie, tout en évitant dans ses loges certaines extrémités, forme une grande école préparatoire à tous les genres de sociétés secrètes, et qu'ainsi elle sape dans toute l'Europe les fondements de l'ordre politique. Il se peut que les loges soient jusqu'à un certain point placées sous la surveillance de l'autorité civile; mais que signifie cette surveillance, si ceux qui ont mission de l'exercer sont eux-mêmes des Francs-Maçons ?

« Au surplus, les loges ne sauraient garantir qu'il ne naîtra pas de leur propre sein d'autres sociétés secrètes qui, plus conséquentes et plus énergiques qu'elles, se soustrairont pleinement à la surveillance de l'Etat.

¹ Examen superflu, du reste, pour affirmer que dans un pareil état de choses, le régime constitutionnel ne serait qu'une fiction.

« Il me paraît, en général, que les sociétés secrètes sont à tous égards incompatibles avec un état régulièrement constitué, et qu'elles sont empreintes d'un certain caractère d'immoralité. Or, ce sourd et mystérieux travail qui s'opère sous le sol et détruit tout sentiment de sécurité dans les relations sociales, — car on ne sait jamais si l'on n'a pas affaire à des frères liés par quelque serment inconnu, — sera toujours à craindre tant que la Franc-Maçonnerie demeurera une société occulte abritée sous de hautes protections. La Franc-Maçonnerie, aussi bien que toutes les autres congrégations secrètes qui se flattent de représenter les idées du temps dans ce qu'elles ont de plus élevé, est en contradiction permanente avec ce que l'esprit du siècle réclame dans tous les domaines : la publicité ; et voilà pourquoi on serait tout à fait en droit de réclamer universellement, au nom même des exigences de notre époque, qu'il fût mis un terme à ces manœuvres souterraines ¹ ».

¹ *Liberté, Autorité, Eglise*, c. 32. — Voyez aussi dans l'opuscule qui suit : *la Loge et le Temple*, la fin du chapitre 1^{er}.

LES MASQUES BIBLIQUES

OU LA LOGE ET LE TEMPLE

INTRODUCTION

Ceux que cet opuscule regarde ne manqueront pas d'en trouver le ton peu évangélique. L'évangile cependant a plus d'un ton. Le divin Maître qui s'y révèle plein de bonté pour les pauvres, les petits, les faibles, les infirmes ; plein de compassion pour ceux qui souffrent ; plein de miséricorde pour les pécheurs humiliés de leurs fautes ; plein d'amour pour toutes les âmes qui cherchent la vérité et la vie, s'y montre aussi sans pitié pour les riches impitoyables, sans indulgence pour les puissants dédaigneux, et n'y fait entendre que des paroles de justice et d'indignation contre les superbes et les hypocrites, contre les scribes et les pharisiens. Or, les scribes et les pharisiens ne sont pas une espèce perdue.

Quant au fond même de l'opuscule, si

quelque lecteur croyait y rencontrer des conclusions générales illégitimement déduites de faits particuliers, nous lui ferions observer que ces faits révèlent tout un système ou un principe, qu'ils en sont la clef, et que dans l'application particulière de ce principe, on l'y trouve formulé lui-même.

CHAPITRE PREMIER.

LA LOGE SOUS LE MASQUE DE LA BIBLE DANS L'ALLIANCE ÉVANGÉLIQUE.

I

La Bible, rien que la Bible... avec un million
de commentaires.

Le protestantisme est malheureux. Il est né de la négation de l'apostolat perpétuel et universel institué par Jésus-Christ ; toute sa raison d'être est dans cette négation de l'autorité de l'Eglise enseignante, et dans l'affirmation correspondante de la *suffisance* de la Bible comme moyen de conservation et de propagation de la religion chrétienne. Eh bien ! l'autorité qu'il nie, l'Évangile l'affirme ; et la *suffisance* qu'il affirme, l'Évangile la nie du même coup. *Allez, dit Jésus-Christ à ses Apôtres, allez et enseignez toutes les nations : je suis avec vous tous les jours jusqu'à la consommation des siècles.* Voilà manifestement l'autorité apostolique universelle :

Enseignez toutes les nations ; l'autorité apostolique perpétuelle : Enseignez tous les jours jusqu'à la consommation des temps ; l'autorité divinement assistée pour garder sans infidélité l'enseignement divin, et par conséquent l'autorité infaillible ou divinement fidèle en matière de foi : Je suis avec vous jusqu'à la fin. Il faut donc montrer sur la terre une autorité religieuse s'appuyant sur l'institution et l'assistance divine, s'affirmant par là même infaillible dans le domaine de la foi, et s'adressant à tous les siècles et à tous les peuples, comme le fait l'Eglise catholique, ou bien il faut déchirer l'Evangile et jeter ses feuillets au vent. Ce n'est pas le seul malheur du protestantisme : il est né, nous l'avons dit, de la négation de l'autorité divine enseignante, et cependant il ne vit qu'à la condition d'enseigner, qu'à la condition de renier le principe qui lui a donné l'être, et de réduire presque tout son culte à la prédication ! Il ne cesse de crier : l'Ecriture suffit ; et cependant il ne fait que prêcher ! Est-ce tout ? Pas encore : à la négation qui lui a donné la vie se joignait nécessairement une affirmation, celle que nous rappelions tout à l'heure, et qui proclame la suf-

fisance de la Bible, et voilà qu'en faisant retentir partout sa maxime favorite : *La Bible, rien que la Bible, la Bible sans commentaires*, il n'en inonde pas moins l'Orient et l'Occident de commentaires bibliques, d'un vrai déluge de brochures et de traités de toutes sortes, afin de mieux prouver, sans doute, que la Bible s'entend d'elle-même et qu'elle n'a nul besoin de glose !

Qui n'a rencontré les missionnaires colporteurs des petits livres d'inspiration anglaise ou genevoise ? Qui n'a trouvé de bon matin au sortir du logis, quelqu'un de ces pamphlets critico-ascétiques, doucereux ou persifleurs, mais toujours vénéneux, qui se glissent sous les portes comme des vipères ? Cent fois écrasés sous les pieds de la science, ils semblent renaître, ou plutôt pulluler de leurs restes, à l'aide de l'argent d'Albion, de l'ignorance, du bigotisme, de l'obstination, de la haine et de la mauvaise foi.

Nous nous reprocherions vivement cette dernière assertion, si nous n'avions entre les mains l'irrécusable preuve de sa vérité, dans un document public, mais qui n'est pourtant pas sans mystère.

II

Un commentaire à part précédé d'un mystérieux document.

Sorti des presses bruxelloises de Henri Samuel, israélite, dit-on, imprimeur de la loge à coup sûr, ce document annonçait naguère la publication depuis lors achevée des œuvres d'un bibliste furieux, de Marnix de Sainte-Aldegonde, bon soldat, pauvre chrétien, calviniste fanatique, écrivain bouffon et ordurier, rivalisant de fiel avec Ulric de Hutten, et de plate colère avec Martin Luther, au dire même de l'annotateur zélé de ses œuvres. Que celles-ci aient été mises en vente à *la librairie évangélique*, cela se conçoit; mais ce qui se conçoit moins, au premier abord, c'est qu'elles aient été annoncées et patronées comme on va le voir : *Tolle, lege* :

ROYAUME DE BELGIQUE.

—
SOUSCRIPTION NATIONALE

AUX

ŒUVRES DE PH. DE MARNIX DE SAINTE-ALDEGONDE,

précédées d'une introduction et accompagnées de notes

par M. Edgar Quinet.

ÉDITION PUBLIÉE SOUS LE PATRONAGE DE :

MM. EDGAR QUINET;

SYLVAIN VAN DE WEYER, ministre plénipotentiaire à Londres ;

P. VAN MEENEN, président à la Cour de cassation ;

E. DE FAGQZ, conseiller à la Cour de cassation ;

VERHAEGEN, représentant, administrateur-inspecteur de l'Université de Bruxelles ;

F. TIELEMANS, conseiller à la Cour d'appel, recteur de l'Université de Bruxelles ;

DE BONNE, membre du conseil provincial de Brabant ;

L. JOTTRAND, père ¹ ;

¹ M. L. Jottrand a protesté contre l'abus qu'on a fait ici de son nom, par le sens anticatholique qu'on a donné à sa participation indirecte à cette entreprise. Ce sont ses paroles. Voici ce que nous apprend sur cette participation indirecte sa lettre insérée dans un journal belge, le *Bien public* de 18 avril 1857 :

Lorsque les éditeurs de Marnix demandèrent à M. Jottrand l'autorisation de le comprendre parmi les patrons de la nouvelle édition des œuvres du seigneur de Sainte-Aldegonde, ils s'adressèrent à lui, dit-il, comme à un zéléteur du développement parallèle des lettres flamandes et des lettres françaises en Belgique. « J'avoue », ajoute-t-il, « qu'en acceptant de patronner, pour ma part, une nouvelle édition

MM. FÉLIX DELHASSE ;

CHARLES RAHLENBECK, consul de Saxe ;

EUGÈNE VAN BEMMEL, professeur à l'Université de Bruxelles, directeur de la *Revue trimestrielle* ;

LOUIS DEFREÉ (JOSEPH-BONIFACE) ;

HENRI SAMUEL ;

J. VAN VLOTEN, professeur à l'Athénée de Deventer ;

GUNST, } directeurs du *Dageraad*, à Amsterdam ;
 MELJER, }

des œuvres de Marnix qui, dans le fait, s'est trouvée n'être qu'une édition de deux de ses pamphlets, j'ignorais qu'on en voulût faire l'objet d'une souscription nationale..., et je refuse complètement de m'associer au mouvement sectaire qu'on veut y attacher. Comme il a été conçu, ce mouvement me semble, avant tout, un peu ridicule ». — M. Jottrand dit encore que M. Quinet « le patron primitif de toute l'affaire, n'éveille pas chez lui les mêmes sympathies que chez quelques jeunes enthousiastes persistant à prendre le mot d'ordre chez certains écrivains de France ».

Cette protestation honore un publiciste toujours fidèle, pendant sa longue carrière, aux traditions de la libre et religieuse Belgique. Il est évident qu'il ne croyait patronner qu'une publication d'histoire littéraire, réservée surtout aux savants qui s'occupent du développement parallèle des lettres flamandes et des lettres françaises, et non à une souscription destinée à populariser des pamphlets qui insultent à la foi catholique d'une manière infâme. Encore une fois, sa protestation l'honore, car le goût des livres curieux ne peut excuser celui qui participe à la diffusion des lectures qui trompent et qui souillent.

MM. KARL GRUN, ancien secrétaire de la Constituante de Prusse ;

AUSONIO FRANCHI, directeur de *la Ragione*, à Turin ;

DALL' ONGARO, ancien membre de la Constituante romaine ;

ET SOUS LA DIRECTION DE :

MM. ALBERT LACROIX, rue de la Pépinière, 23 ;
FR. VAN MEENEN, rue neuve du Pachéco, 34 ;

} à Bruxelles.

Parmi ces noms où l'un d'eux s'est involontairement fourvoyé, la loge reconnaît incontestablement un bon nombre de ses membres et de ses dignitaires, pour ne pas dire simplement ses membres et ses dignitaires : *Ex omni tribu et lingua*. Ces illustres frères se seraient-ils donc désenchantés de la philosophie pure, nous voulons dire du pur philosophisme qui rejette la révélation divine comme une superstition coupable du crime de lèse-raison humaine ? Auraient-ils tourné le dos à la religion de la nature, pour devenir, avec Marnix de Sainte-Aldegonde, les chevaliers du *serf arbitre* de Luther, les champions de la prédestination

absolue à l'enfer de Calvin, les dévots de la *justice imputative* et de la foi facile que ces singuliers apôtres ont tant prêchée, parce qu'elle devait sauver sans les œuvres? Le pamphlétaire presque adorateur de *la grande figure de Mazzini*, renierait-il le progrès pour rétrograder jusqu'au seizième siècle? Les professeurs et les inspecteurs d'une université qui conçoit *la science comme l'antithèse de la foi*, seraient-ils décidés à échanger leurs chaires contre le pupitre du prêche, et à pérorer désormais en cravate blanche? Les journalistes belges, hollandais, allemands, piémontais, italiens, organes déclarés jusqu'ici de la libre pensée (absolument libre, excepté de se soumettre à Dieu), voudraient-ils enfin faire acte de soumission à la divine parole, à la révélation biblique? Les hommes de 1848, les membres les plus avancés des Constituantes de Francfort et de Rome, se sentiraient-ils animés d'une sainte émulation à la vue des croyants du parlement de Londres, et tout prêts à acclamer comme eux les jours de prière et de jeûne imposés par la gracieuse autorité de la Reine? Les conseillers aux Cours d'appel et de cassation, les députés et les présidents de

chambres constitutionnelles, les consuls, et même les ministres plénipotentiaires; la jurisprudence, la politique et la diplomatie; le pouvoir législatif, le pouvoir judiciaire, le pouvoir exécutif lui-même par ses agents de premier ordre, s'entendraient-ils, malgré nos lois, pour faire revivre le principe des religions nationales, le grand principe du droit public protestant : *Cujus regio, hujus religio*, et pour ressusciter, sous le nom d'indépendance du pouvoir civil, la confusion des deux puissances au profit de l'état, comme le voulaient Marnix de Sainte-Aldegonde et ses maîtres, Luther, Calvin, Bèze, Mélanchton, et tous les patriarches de la prétendue réforme ?

III

La clef du mystère.

Le chef de file des patrons de Marnix de Sainte-Aldegonde, celui dont le nom domine ceux des publicistes, des professeurs, des magistrats, des représentants des peuples et des ambassadeurs des rois, dans le document qu'on vient de lire, M. Edgar Quinet nous livre lui-même la clef du mystère, et nous fait voir

que la Loge n'entre pas dans le Temple, mais que le Temple, au contraire, entre dans la Loge, ou du moins que celle-ci le prend à son service. Il nous éclaire à ce sujet dès l'introduction des œuvres ignobles qu'il tire de l'oubli où elles gisaient depuis l'époque des iconoclastes de nos provinces, mais c'est surtout dans sa correspondance publique avec M. Sue qu'il révèle le vrai mot de passe de la ligue antichrétienne. C'est là qu'il acclame le protestantisme comme le grand instrument de travail pour les ennemis de la foi, comme l'arme actuellement la plus propre au combat qu'ils lui livrent, comme le masque sous lequel ils peuvent exercer plus sûrement leur action, et plus efficacement assouvir leur haine. M. Sue, toutefois, parla le premier dans cette correspondance, comme il convenait à celui qui fut honoré par une ambassade des loges chargée de lui offrir une plume d'or par les mains du grand-maître du Grand-Orient de Bruxelles¹. L'auteur du *Juif errant* demande donc par quels moyens pratiques il faut faire la guerre à la foi et à l'action catholique ? Et

¹ M. Verhaegen, l'un des patrons de la souscription aux *Œuvres* de Marnix.

il répond : par trois moyens : 1° par la propagande du rationalisme à l'aide d'une association dont les membres s'engageraient sur l'honneur à repousser toujours les sacrements religieux, et pour eux et pour leurs familles s'ils le peuvent, à la naissance, au mariage et à la mort ; 2° par la propagande toute particulière d'une secte protestante, l'*unitarisme* ; 3° par la propagande du *protestantisme en général*.

Le premier des trois moyens proposés par M. Sue fut mis en œuvre en Belgique dès 1857, et le premier pas fut fait dans cette voie par l'*Association des solidaires pour l'enterrement civil*. Le but de cette association n'est pas seulement, qu'on le remarque bien, de procurer une sépulture profane à ceux qui n'en veulent pas de religieuse, l'autorité civile étant tenue d'y pourvoir. Non ; le but des *solidaires* est tout autre, c'est de procurer, à frais communs, par le moyen d'une cotisation personnelle de dix centimes par mois (Art. 3 des statuts), une sépulture toute civile, c'est-à-dire, dépourvue de tout caractère de religion positive, à ceux de ses membres *qui seront fidèles à repousser jusqu'à la mort les sacrements du christianisme*. Si un associé, dit l'art. 6 des

statuts, *si un associé pendant le cours de sa maladie, ou si, après sa mort, sa famille manifestait le désir qu'il fût enterré avec le concours du clergé, il perdrait tout droit.* On le voit, c'est une prime offerte à l'apostasie, surtout à l'apostasie du pauvre peuple. Aussi, les fondateurs de l'*association pour l'enterrement civil* disent-ils nettement dans leur circulaire du 13 août 1857 : *Arracher les morts comme protestation première, aux prêtres, c'est préparer l'émancipation des vivants. Pour éloigner un jour le prêtre du berceau, nous commençons par le repousser de la tombe. La liberté du cercueil finira par affranchir le berceau. — De son chef mort en protestant ; doit dater l'émancipation de la famille, signal de l'émancipation de la société.* — L'enterrement exclusivement civil fut donc posé, comme la pierre d'attente du baptême civil, c'est-à-dire de l'inscription pure et simple des naissances à l'état civil, et de l'union matrimoniale purement civile à son tour, sans l'ombre de sacrement de mariage.

L'achèvement de cet édifice d'apostasie ne se fit pas attendre, et la société des *libres penseurs* se chargea de réaliser dans son entier le plan de M. Sue. Les membres de cette seconde

association ne s'engagent pas seulement à renoncer au saint Viatique des mourants, mais au sacrement de mariage pour eux-mêmes, et au sacrement de baptême pour leurs enfants. La famille ainsi constituée sur la négation de tout lien religieux proprement dit, de toute religion positive ou divinement révélée, devient pour eux le gage de l'avènement d'une société politiquement constituée, non sur l'indifférence religieuse seulement, mais sur *la négation même de la foi*. C'est alors que sonnera nécessairement l'heure de la persécution *légale* dirigée contre ceux qui voudront encore d'un autre Dieu que l'Etat, d'un autre Dieu que César, en personne ou en chiffre, sous la forme d'un empereur ou d'un parlement.

Le peuple où ces prétentions se sont réalisées en associations, le peuple Belge, est catholique et généralement très-attaché à sa foi. Mais c'est toujours chez les peuples les plus religieux que les ennemis de la religion sont les plus passionnés. Le spectacle de la foi vivante les irrite. Nous avouons cependant avec confusion, qu'il n'est pas d'autre nation sur le globe où l'impiété ait eu le courage d'organiser publiquement des œuvres dont

statuts, *si un associé pendant le cours de sa maladie, ou si, après sa mort, sa famille manifestait le désir qu'il fût enterré avec le concours du clergé, il perdrait tout droit.* On le voit, c'est une prime offerte à l'apostasie, surtout à l'apostasie du pauvre peuple. Aussi, les fondateurs de l'association pour l'enterrement civil disent-ils nettement dans leur circulaire du 13 août 1857 : *Arracher les morts comme protestation première, aux prêtres, c'est préparer l'émancipation des vivants. Pour éloigner un jour le prêtre du berceau, nous commençons par le repousser de la tombe. La liberté du cercueil finira par affranchir le berceau. — De son chef mort en protestant ; doit dater l'émancipation de la famille, signal de l'émancipation de la société.* — L'enterrement exclusivement civil fut donc posé, comme la pierre d'attente du baptême civil, c'est-à-dire de l'inscription pure et simple des naissances à l'état civil, et de l'union matrimoniale purement civile à son tour, sans l'ombre de sacrement de mariage.

L'achèvement de cet édifice d'apostasie ne se fit pas attendre, et la société des *libres penseurs* se chargea de réaliser dans son entier le plan de M. Sue. Les membres de cette seconde

association ne s'engagent pas seulement à renoncer au saint Viatique des mourants, mais au sacrement de mariage pour eux-mêmes, et au sacrement de baptême pour leurs enfants. La famille ainsi constituée sur la négation de tout lien religieux proprement dit, de toute religion positive ou divinement révélée, devient pour eux le gage de l'avènement d'une société politiquement constituée, non sur l'indifférence religieuse seulement, mais sur *la négation même de la foi*. C'est alors que sonnera nécessairement l'heure de la persécution *légale* dirigée contre ceux qui voudront encore d'un autre Dieu que l'Etat, d'un autre Dieu que César, en personne ou en chiffre, sous la forme d'un empereur ou d'un parlement.

Le peuple où ces prétentions se sont réalisées en associations, le peuple Belge, est catholique et généralement très-attaché à sa foi. Mais c'est toujours chez les peuples les plus religieux que les ennemis de la religion sont les plus passionnés. Le spectacle de la foi vivante les irrite. Nous avons cependant avec confusion, qu'il n'est pas d'autre nation sur le globe où l'impiété ait eu le courage d'organiser publiquement des œuvres dont

les membres s'engagent à enlever tout caractère religieux à leur mort, à leur mariage et à la naissance de leurs enfants ¹. Le mariage est l'union qui donne la vie, la naissance est l'entrée dans la vie, la mort en est la sortie, et tous les peuples les rattachent par des liens sacrés à l'auteur de la vie et de la mort, au principe et à la fin de l'homme. Les cultes qui ont conservé le moins de restes de la vraie religion, en ont pourtant conservé quelque chose. Ces copies humaines de la vérité divine, gardent toujours quelques traits de l'original. Le rationalisme seul n'en a rien retenu. Chez lui, l'apostasie est complète, et c'est elle qu'il organise publiquement en associations, c'est elle qu'il donne même en spectacle. Au convoi funèbre du grand-maître des Loges belges, de celui-là même qu'elles députèrent à M. Sue pour lui offrir une plume d'or, nous avons vu les chefs de la loge revêtus de leurs insignes ouvrir le cortège de la mort que fermaient les *solidaires*, et l'Université de Bruxelles s'avancer au milieu d'eux dans cette marche vers

¹ Depuis que l'auteur a écrit ces lignes, nous avons vu les *Solidaires*, en France et ailleurs, réaliser le programme impie d'Eugène Sue.

(Note des éditeurs.)

une tombe où elle reconnut solennellement la Franc-Maçonnerie pour sa mère. L'impression produite par ce spectacle fut généralement sinistre. Ceux qui virent passer le cortège anti-chrétien rentrèrent chez eux avec un silencieux empressement, comme s'ils avaient aperçu les signes d'un prochain orage. Les acteurs de cette scène rencontrèrent donc sur leur chemin la foi plus vivante qu'ils ne pensaient.

Aussi, le rationalisme pratique, ou le premier des trois moyens suggérés par M. Sue, a-t-il été trouvé trop radical pour être employé seul. De là les deux autres jugés plus généralement efficaces : la propagande du protestantisme progressif, et au pis aller, la propagande du protestantisme rétrograde. M. Sue cependant, s'il n'eût consulté que son cœur, eût voulu s'en tenir au premier de ces moyens, mais il a sacrifié sa passion à la prudence :

Pourquoi ne pas se borner, dit-il en forme d'objection, pourquoi ne pas se borner à la propagande du rationalisme, puisque la nécessité d'un symbole, d'un culte religieux, est aux yeux de la raison (de la sienne) une aberration profonde, et qu'il serait plus logique, plus désirable de couper

court à l'erreur sans transiger avec elle ? — Et il répond que ce qui est très-logique, très-désirable assurément, semble généralement impossible, si l'on en juge par la pratique constante des hommes et des choses ¹.

La logique, dans cette philosophie, conduisant donc à l'impossible, et la pratique constante des hommes et des choses à l'erreur, on renonce à la logique et l'on transige avec l'erreur. Si la bonne foi est sacrifiée dans cette transaction, les apôtres du progrès n'y regardent pas de si près. Le protestantisme, auquel ils ne croient pas, ils le prêcheront comme une religion *transitoire* ², et donneront ainsi une *satisfaction aux désirs de ceux qui ressentent le besoin d'une formule religieuse* ³, tout en les préparant au rationalisme sans le leur dire !

Entre toutes les formules protestantes, ils préfèrent naturellement l'unitarisme qui n'est que le rationalisme lui-même sous le masque biblique, mais cette prédilection ne leur enlève pas l'amour du protestantisme en général, et cela pour deux raisons : la première, c'est qu'il dispose de nombreux moyens d'action

¹ Lettres réunies d'Eugène Sue et d'Edgar Quinet. Edition de Bruxelles. — ² Ibid. — ³ Ibid.

*et de propagande*¹ ; la seconde, que *la chose capitale* n'est pas de prêcher une religion vraie, mais *une religion d'opposition*², et que le protestantisme n'étant au fond pas autre chose, il suffira, pour servir le rationalisme, que l'on embrasse *une des sectes protestantes*³.

A ce cri de guerre du romancier, l'auteur du *Génie des religions*, l'ancien professeur du collège de France, M. Edgar Quinet, a répondu magistralement qu'il existe trois moyens de combattre, et, selon lui, de vaincre l'Eglise : la force, la philosophie et le protestantisme. Le docteur du libre examen affectionne particulièrement la force ; mais si c'est à ses yeux « le moyen le plus efficace, c'est en même temps le plus impraticable *aujourd'hui*. Nul n'en peut conseiller l'usage », ajoute-t-il, « puisque indépendamment d'autres raisons, il y en a une capitale, qui exclut l'incertitude ; c'est qu'il suppose l'autorité, c'est-à-dire la chose qui manque le plus à ceux qui pourraient être *le plus tentés de l'employer*⁴ ».

On le voit : ce n'est pour ces Messieurs qu'une question de temps, et ils espèrent voir

¹ Lettres réunies d'Eugène Sue et d'Edgar Quinet. Édition de Bruxelles. — ² Ibid. — ³ Ibid. — ⁴ Ibid.

le jour où ils seront libres d'agir selon le grand principe de philosophie de l'histoire que M. Quinet a découvert et formulé ainsi :

« Il n'y a pas d'exemple au monde, qu'une religion nouvelle ait remplacé l'ancienne sans que l'autorité s'en soit mêlée, et sans qu'elle ait *fait taire*, au moins un moment, ceux qui ont pour eux l'antiquité ».

La vraie religion n'est jamais une religion nouvelle, et c'est pour cela que le christianisme ou l'Eglise de Celui qui n'est pas venu *changer* mais *accomplir*, n'a pas dû sa vie à la force. Pour affirmer une pareille erreur, il faut avoir oublié les catacombes, l'amphithéâtre, les trois siècles de persécutions inouïes et cependant vaines contre Dieu. Ce n'est pas en répandant le sang des autres, mais le sien, que l'apostolat catholique a rendu les nations chrétiennes. Les empereurs chrétiens, en donnant au christianisme les temples des faux dieux, lui ont donné des temples déserts. Ils n'ont détruit que les restes du paganisme vaincu par la Croix. Pline atteste, en écrivant à Trajan, la vérité du mot de Tertullien : *Nous remplissons tout ; nous ne laissons vides que vos temples*. Dans ses préoccupations de sectaire,

M. Quinet applique au christianisme ce qui n'est vrai que du protestantisme, car celui-ci, la chose est certaine, s'est introduit partout par la violence¹.

Mais revenons à l'exposé des moyens du rationalisme contre Jésus-Christ. Le moyen tout philosophique qui oppose purement la raison à la religion « est le mieux fait pour séduire », continue M. Edgar Quinet, « mais c'est aussi le moins sûr, et vous avez fait preuve d'un grand sens (il parle toujours à Eugène Sue) en l'excluant aujourd'hui.

« Que faut-il donc faire ? Une chose très-simple, et je crains qu'elle ne soit repoussée à cause de sa simplicité même. *Le point pratique, le point utile, le point urgent, c'est de sortir en masse de l'Eglise, qui a fait serment de nous perdre.* (!) Il faut que les peuples qui habitent encore le moyen âge prennent enfin pied dans le monde moderne ; et pour cela, je n'exige pas qu'ils deviennent subitement des philosophes. *Je ne pense pas non plus que pour faire un pas en dehors de la barbarie, il soit sage d'attendre cette foi nouvelle, cette forme de culte jusqu'ici*

¹ Voyez les *Entretiens sur la démonstration de la foi*, 4^e Entretien.

inconnue, cette révélation de l'esprit attendu, que je suis loin de nier, mais sur laquelle je ne puis rien bâtir d'assuré ni de solide aujourd'hui, puisqu'une seule chose est certaine, c'est que cette révélation souveraine qui doit relier tous les cœurs ne s'est pas montrée encore.

« En des circonstances semblables, si nous ne voulons pas que les jours passent inutiles et amassent une plus lourde servitude, il me semble sage et sensé de commencer l'affranchissement des hommes pris en masse avec les leviers qui existent aujourd'hui. Et si, pour se délivrer du moyen âge, l'homme, au xvi^e siècle, s'est tant appuyé du *pur Evangile*, peut-être serait-il raisonnable de s'appuyer aujourd'hui sur les résultats les plus avancés de la révolution religieuse pour s'affranchir du catholicisme dans sa caducité, la forme la plus aveugle qui ait encore paru dans le monde¹.

« Que ceux qui se sentent l'esprit assez trempé pour vivre dans la philosophie le fassent ; je les applaudirai ; la philosophie reste, après tout,

¹ La plus aveugle ! Cela n'est-il pas clair ? Les Justin, les Origène, les Clément d'Alexandrie, les Augustin, les Chrysostome, les Thomas d'Aquin, les Descartes, les Pascal, les Bossuet, les de Maistre étaient des aveugles ! M. Quinet est *voyant*.

le temple serein par excellence : *Templa serena*. Celui qui sera baptisé loin des orages, dans l'éternelle sagesse, n'aura rien à envier aux autres.

« Mais le nombre de ceux-là ne sera pas le plus grand. Quant aux autres, il y aurait quelque dureté et peu de sens à les compter pour rien. Cela admis, ce serait certes un grand malheur, si parmi les mille formes du christianisme moderne qui semblent parcourir toute l'échelle de la liberté religieuse depuis la moindre jusqu'à la plus grande et la plus semblable à la liberté philosophique, il n'en était aucune que les hommes nouveaux puissent s'approprier selon les besoins différents qu'ils ont d'indépendance ou d'assujétissement.

« Je ne blâmerais donc point celui qui, entre tant de cultes divers, tous affranchis du moyen âge, choisirait pour son enfant le culte qui répondrait le mieux à son état moral¹.

« De quoi s'agit-il ? De briser la chaîne par laquelle, suivant la forte expression des juris-

¹ Choisissez entre mille sectes, votre choix sera toujours sage, pourvu que vous renonciez au symbole des Apôtres et que jamais vous ne disiez : *Credo sanctam Ecclesiam catholicam!* — Quelle gloire pour l'Eglise d'être seule honorée de la haine de ces insensés !

consultes, *le mort saisit le vif* dans un héritage non interrompu d'aveuglement moral. Le moindre ébranlement de la colonne qui soutient à elle seule toutes les servitudes aura des conséquences infinies pour la liberté, la dignité humaines ; mais ce premier pas, il faut au moins *le faire à un titre quelconque*, au nom de la politique, sinon de la religion. Donnez-moi un rayon, la grande lumière suivra bientôt.

« Ici, je les entends d'avance ; vous savez comme moi la réponse qui me sera faite :— Tous les prêtres se ressemblent, disent-ils ; mieux vaut garder les anciens qu'en prendre de nouveaux. Un vicaire savoyard, un unitarien, un jésuite, c'est pour nous la même chose. Restons où nous sommes. Refaisons ce que nous avons fait jusqu'ici. L'imprévu avivra.

« Je l'ai déjà dit bien des fois, je le répète encore : l'inconvénient d'une révolution faite par des philosophes, c'est d'abord que les plus égoïstes la renient et la livrent. C'est ensuite que les plus honnêtes, confondant la philosophie et la politique, réclament, dès leur avènement, l'absolu, l'idéal, et ne pouvant les

réaliser, ils se dégoûtent de tout ce qui n'est pas parfait. Ceux-là, dès le premier jour, arborent pour devise : *Tout ou rien*. Moyen assuré d'être pris au mot par la fortune, qui ôte volontiers aux dédaigneux ce qu'elle s'est laissé arracher dans un moment de complaisance ou de surprise.

« Quand même il serait vrai que tous les prêtres aient le même esprit, il faudrait pourtant voir, au moins une fois, avec sang-froid, s'il n'y a pas une différence presque infinie entre celui qui, lié à une organisation, à une hiérarchie souveraine, toute-puissante, peut à bon droit s'appeler légion, et celui qui, seul, n'a que sa parole¹, livrée à l'examen de tous. Pour moi, j'avoue qu'il m'est odieux de prouver l'évidence ; je sais trop que rien n'est plus inutile.

« Quand les hommes ferment les yeux à l'évidence, c'est qu'ils ont une raison cachée pour le faire. Combien de fois il arrive qu'ils rejettent une réforme comme vaine pour se

¹ Ils n'ont peur que de l'Eglise de Dieu. Tout ce qui est humain, faible, faux, les attire. La vérité seule les gêne, la puissance divine seule les tourmente. Evidemment, c'est à ces hommes que Jésus-Christ a dit : *Vos ex patre diabolo estis !*

dispenser de l'entreprendre ! Car il faudrait vaincre des préjugés qu'il est plus commode de respecter. Combien de fois, chez les plus révolutionnaires des hommes, n'a-t-on pas vu l'instinct naturel du *statu quo*, de la paresse d'esprit, de la routine, de l'immobilité, se déguiser à leurs propres yeux sous le mépris de tout ce qui est, sinon facile, du moins possible !...

« Pour moi, loin de m'attacher à *cette seule issue de la philosophie, qui est la plus difficile*, qui, pendant *longtemps encore*, ne conviendra qu'à un petit nombre, je voudrais que les peuples sortissent en foule de la vieille Eglise, par les mille portes que l'esprit religieux des modernes a pratiquées dans l'enceinte du christianisme. La voie est ouverte, elle est simple, elle est grande, elle est multiple pour ménager la liberté de tous. *Choisissez à votre gré !* Que craignez-vous ? L'obstacle est vaincu, le chemin est sûr, il a été éprouvé par des foules d'hommes et de nations avant vous. Nul besoin d'attendre un prophète, un révélateur. Les siècles modernes ont frappé à la porte, et ils ont fait la brèche. Il ne s'agit plus que de passer sur la trace de ceux qui se sont éman-

cipés avant vous. De quoi avez-vous peur ? Vous êtes restés ici les derniers. Que tardez-vous ? qu'attendez-vous ? Marchez donc, avancez et sortez !

« Et que l'on ne dise pas que cet écoulement des peuples dans les formes les plus libres du christianisme moderne, tel qu'il s'épanouit par exemple avec l'unitarisme dans le nouveau monde, ne soit pas un résultat digne d'attention. Car un philosophe peut bien compter sur l'avènement, *sur l'explosion plus ou moins éloignée d'une foi nouvelle* ; mais je ne saurais conseiller rien de semblable à un politique, et, après soixante et dix ans d'attente, depuis la révolution française, ayant vu comme les peuples sont aisément ressaisis par les vieilles formes quand ils n'en ont pas revêtu de nouvelles, et surtout de quel ridicule se sont comblés les *fabricateurs de nouveaux dogmes*, il est permis, il est raisonnable, il est nécessaire de ne pas ajourner davantage l'occasion de respirer et de renaître ¹ ».

Vous avez maintenant la clef du mystère.

¹ Lettres réunies d'Engène Sue et d'Edgar Quinet. Édition de Bruxelles. — Voyez aussi *le Christ et les Antechrists*, Introd.

La publication des œuvres de Marnix n'est qu'un acte d'application du système adopté par la Loge. Pas plus que M. Sue, M. Quinet ne croit au protestantisme. Tous les deux cependant veulent le faire revivre avec le fanatisme de son origine. Pourquoi? Pour qu'il reprenne auprès du peuple croyant son rôle de *religion d'opposition*, et devienne dans les mains du rationalisme une machine de guerre contre la foi, un principe de division préparant les âmes à l'empire de l'incrédulité.

La question religieuse ayant été remuée jusque dans ses dernières profondeurs, MM. Sue et Quinet n'ignorent pas ce que savent tous ceux qui ne sont pas étrangers au mouvement intellectuel, qu'il n'y a pas de milieu logique entre la foi catholique et le rationalisme antichrétien. Mais, pour la foule des hommes du peuple et aussi des hommes du monde qui ne suivent pas les progrès de la controverse, les pamphlets du seizième siècle peuvent les émouvoir encore, les agiter, les remplir de préventions et même de haine contre la foi de leurs pères, contre la foi de tous les siècles, la foi de la catholicité. M. Edgar Quinet a donc vu que les œuvres de Philippe de Marnix pour-

raient être lues de nouveau « par les bourgeois et le peuple » comme elles le furent il y a trois cents ans, et *qu'en Belgique* elles serviraient mieux la loge ou l'antichristianisme que les ouvrages rationalistes eux-mêmes. C'est que le protestantisme parle beaucoup de foi, de Christ et de sainte Bible, et que, sous ce masque biblique, il aura plus de chance d'être écouté d'un peuple chrétien.

Le parti antichrétien a l'instinct sûr. Il sait qu'il suffit de protester contre l'unité, et contre le centre de l'unité chrétienne, pour descendre successivement tous les degrés de la protestation contre la foi.

L'histoire du protestantisme, passée et contemporaine, le démontre à quiconque ne ferme pas obstinément les yeux à l'évidence. L'antichristianisme veut donc prendre le masque de la Bible pour arracher hypocritement la foi au pauvre peuple, et la publication que nous signalons ici n'est, encore un coup, qu'un acte d'application du système général que nous venons d'entendre formuler.

Quelque chose cependant distingue cette publication de toutes les autres du même genre, c'est qu'elle paraît sous le haut patro-

nage de personnages publics, de députés aux conseils provinciaux et aux chambres législatives, de conseillers et de présidents de Cours d'appel et de cassation, et même de ministres plénipotentiaires auprès des grandes puissances. Est-ce donc pour aider M. Edgar Quinét dans l'exécution des hautes œuvres inspirées par M. Sue, qu'un peuple libre et fidèle a des magistrats, des représentants, des ambassadeurs ? Et ces conseillers, ces chargés d'affaires d'une nation chrétienne, seraient-ils en même temps les conseillers, les députés, les chargés d'affaires d'une société secrète et antichrétienne ? Une voix écoutée de toute l'Allemagne vient de faire entendre sur cette question des paroles remarquables qui pourront lui servir de réponse, et que nous avons citées en terminant notre opuscule sur la Franc-Maçonnerie ¹.

¹ Voyez pp. 53-58 de ce volume.

CHAPITRE II.

LE TEMPLE.

I

Un second document sans mystère, mais non sans naïveté.

Nous venons d'entendre le parti antichrétien confesser son impuissance sur les âmes, privé qu'il est de toute foi positive, de toute certitude religieuse, et nous l'avons vu, pour dissimuler ce vide, ce néant de toute religion proprement dite, de toute foi certaine, de tout culte vivant, se cacher sous le masque biblique afin d'en imposer au peuple, et de lui arracher traîtreusement la foi au nom de la foi. Mais il n'est pas seul à couvrir sa vraie face du masque des Ecritures. Le Temple imite la Loge ; il en fait l'aveu par ses pontifes.

Oui, malgré la bonne contenance que le protestantisme affecte de prendre en présence

des catholiques, et malgré son envie de leur dérober la vue du mal qui le ronge, il avoue publiquement son impuissance à formuler *une confession de foi quelconque*.

Nous savons, me direz-vous, nous savons que le protestantisme périt par son principe, que toute unité de foi, toute certitude religieuse lui échappe ; mais serait-il possible qu'il sonnât lui-même le glas de son agonie, et qu'il prît soin de rédiger lui-même son acte mortuaire ?

Lisez patiemment les deux pièces suivantes, toutes les deux incontestablement authentiques, et vous verrez.

SOCIÉTÉ ÉVANGÉLIQUE.

Session annuelle de l'assemblée représentative de la Société évangélique belge, et réunion publique annuelle de la même Société.

« L'assemblée représentative de la Société évangélique belge a tenu sa session annuelle du lundi 16 au vendredi 20 août dernier.

« Elle a eu le doux plaisir de recevoir au milieu d'elle les députés de quelques-unes des Eglises qui prennent intérêt à son œuvre. M. le professeur en théologie Lorimer de

Londres, représentait l'Eglise presbytérienne d'Angleterre ; M. le rév. Stuart, M. le shérif A. Jameson, et sir George Hume, tous trois d'Edimbourg , représentaient l'Eglise libre d'Ecosse. M. H.-J. Koenen, d'Amsterdam, était venu au nom du comité de correspondance pour la Hollande, et M. L. Pilatte, de Paris, ministre de l'Evangile, au nom de l'Union des Eglises évangéliques de la Société évangélique de France.

« Quelques amis de l'œuvre ont aussi assisté aux séances.

« Divers corps et Eglises, qui n'ont pas pu envoyer de députés , ont fait parvenir à la Société, par lettres, le témoignage de leur sympathie. Nous mentionnerons, entre autres, la Société évangélique continentale de Londres, la Société centrale protestante d'évangélisation de France, l'Eglise évangélique de Lyon, la Société évangélique et l'Eglise évangélique de Genève, enfin l'Eglise évangélique libre du canton de Vaud.

« Tout, dans les séances, s'est passé avec ordre, et nous dirons aussi avec dignité.

« L'Assemblée n'a pas cru pouvoir accepter une proposition tendante à une fusion avec la

commission d'évangélisation de l'Eglise synodale belge. Il lui a semblé qu'il valait mieux, dans les circonstances actuelles, que l'on continuât à *marcher séparément*. Mais son vote ne renferme rien d'hostile ; et elle a demandé à Dieu de verser sa bénédiction sur toutes les Eglises du synode, et sur l'œuvre qu'il se propose d'accomplir ».

SOCIÉTÉ ÉVANGÉLIQUE.

Réponse à quelques attaques dirigées contre elle.

« Dans notre numéro de septembre (p. 165), nous disions :

« L'assemblée n'a pas cru pouvoir accepter une proposition tendante à une fusion avec la Commission d'évangélisation de l'Eglise synodale belge. Il lui a semblé qu'il valait mieux, dans les circonstances actuelles, que l'on continuât à *marcher séparément*. Mais son vote ne renferme rien d'hostile ; et elle a demandé à Dieu de verser sa bénédiction sur toutes les Eglises du synode, et sur l'œuvre qu'il se propose d'accomplir.

« C'était dans un esprit de paix, et pour ne

pas entamer une de ces polémiques qui, ordinairement, sont si peu profitables au progrès de l'Évangile, que nous nous abstenions de donner plus de détails. Nous ne sommes pas mieux disposés aujourd'hui à commencer une lutte que nous voulions éviter alors.

« Toutefois, dans l'intérêt de la vérité et de l'œuvre, nous ne pouvons nous empêcher de répondre quelques mots à l'*Union*, qui a publié, au sujet de la proposition susmentionnée et de son rejet, un article qui renferme des remarques hostiles et plusieurs détails erronés.

« L'*Union* semble affirmer, tout d'abord : 1^o Que le Comité d'évangélisation émanant des Eglises nationales et la société évangélique belge travaillaient, séparément, précisément à la même œuvre, et se faisaient pour ainsi dire concurrence ; 2^o que leur fusion était désirée afin que, « par leur concorde, leur charité, leurs rapports, aux yeux des catholiques romains, et à ceux de leurs coréligionnaires », ces deux corps offrissent « un spectacle plus édifiant que celui de leurs divisions ».

« C'est bien mal dessiner les positions. L'*Union* sait mieux que nous : 1^o Que la tâche

que le Comité d'évangélisation s'est prescrite; c'est « de pourvoir, autant que possible, aux besoins des *protestants* disséminés en Belgique », tandis que la *Société évangélique s'est plus spécialement proposée d'évangéliser les populations catholiques romaines* ; ce qu'elle a fait jusqu'aujourd'hui ; et qu'ainsi, 2° il n'y a pas eu travail opposé à travail, mais développement d'activité dans deux champs différents, le Comité d'évangélisation s'étant occupé d'une chose et la Société d'une autre. Voilà quelle a été toute la division. Elle est de telle nature, que la Société évangélique ne craint nullement de l'avouer, et est peu disposée à y renoncer.

« A la conférence du 25 mars dernier, il fut proposé que les deux corps se fondissent en un, et unissent leurs forces pour travailler à l'évangélisation des masses. Les membres de la Société évangélique qui étaient présents (pasteurs et laïques), furent à peu près tous d'avis que la fusion proposée serait avantageuse pour le bien de l'œuvre, si elle s'opérait sous certaines conditions dont il fut convenu de part et d'autre.

« Au mois de mai, nous apprend l'*Union*, la proposition « fut accueillie avec faveur et

à l'unanimité » par le synode des Eglises nationales.

« Au mois d'août, au contraire, elle fut repoussée par l'assemblée représentative de la Société évangélique belge. Pourquoi le fut-elle ?

« C'est que la discussion qui eut lieu à ce sujet eut bientôt démontré que *la fusion ne tarderait pas à amener des divisions* et des contestations qu'on avait évitées jusque-là, et cette manière de voir réunit d'autant plus facilement une majorité que, depuis la conférence de mars, certains événements — qui changeaient les positions respectives — s'étaient passés, et la justifiaient pleinement. Voilà, en résumé, pourquoi l'assemblée jugea préférable de rester sur son ancien terrain, et de ne pas modifier ses règlements.

« L'*Union* dit, en la blâmant de ne les avoir point changés :

« Nous pourrions demander si des statuts ne sont pas une œuvre humaine, et, dans ce cas, s'ils ne doivent pas toujours et instantanément s'effacer devant une œuvre que l'on reconnaît être de Dieu.

« Mais l'*Union* affirme gratuitement ce qui

était en question. Car il est évident que, si l'assemblée a conservé intacts ses règlements, et repoussé *la fusion*, c'est parce que, dans les conditions données, elle n'a pas vu dans cette fusion « une œuvre de Dieu ». L'*Union* sait bien que ce n'était pas pour conserver, *quand même*, des statuts qui auraient été reconnus vicieux ou défectueux.

« Un passage curieux de l'article que nous combattons, c'est celui dans lequel on semble donner un extrait de ce qui s'est dit dans la conférence du 25 mars. Voici comment s'exprime l'*Union* :

« Nous vous reprochons », disaient les pasteurs du synode, « d'entretenir volontairement ou involontairement la division à Liège et à Verviers, puis de prendre parfois pour agents des personnes non qualifiées à cet égard ! De votre côté, vous nous reprochez le manque de zèle. Eh bien, unissons-nous ; à l'œuvre, vous jugerez de notre foi, et, par notre présence parmi vous, nous en avons la conviction, nous ferons disparaître avec le temps les dissidences et empêcherons le retour des irrégularités.

« Ici nous devons un mot sévère à l'*Union* :

rien de tout ce qu'elle avance n'a été dit dans la conférence. Il n'y a été question ni de *dissidences* ni d'*irrégularités*. D'ailleurs, les accusations que l'*Union* met dans la bouche des pasteurs du Synode n'eussent pu se produire sans soulever aussitôt des dénégations énergiques et bien fondées.

« Mais, si l'*Union* ne rapporte pas les paroles qui ont été dans la bouche des pasteurs du Synode, rapporterait-elle, peut-être, exactement leur pensée ?

« Se proposait-on effectivement d'introduire dans la Société un élément qui en fit « disparaître, avec le temps », ce qu'on tenait, *in petto*, pour des « dissidences », et empêchât le retour de choses sur lesquelles on ne s'expliquait pas, mais qu'on considérait tacitement comme « des irrégularités ? » C'est ce que l'*Union* nous ferait croire. S'il en était ainsi, félicitons bien sincèrement la Société d'avoir repoussé, par son vote, non pas de « franchises et chrétiennes avances », comme dit l'*Union*, mais des avances qui, sous un dehors fraternel, n'auraient tendu qu'à sa ruine.

« Pour lui montrer combien il s'agissait peu, dans la conférence, de faire cesser les *dissi-*

dences de la Société évangélique belge, il nous suffira de rappeler à M. le Rédacteur de l'*Union* ses propres paroles :

« Il faut, disait-il, que les deux corps (le Synode et la Société) subsistent chacun l'un à côté de l'autre, et conservent la vie qui leur est propre. *Il y a impossibilité pour nos Eglises, formées de membres de nationalités et de confessions différentes, de recevoir une CONFESSION DE FOI QUELCONQUE.* Mais la position n'est pas la même pour la Société évangélique belge. Et je crois même qu'il est bon *que les catholiques convertis aient devant eux une confession de foi dans laquelle ils trouvent sommairement tracés les points principaux de notre foi. Je ne désire pas une fusion complète.*

« *Conserver intacte la vie qui lui est propre,* voilà tout ce que la Société évangélique a voulu faire par son vote.

« *L'Union parle beaucoup de dissidence.* Comme nous ignorons le sens et la portée qu'elle donne à ce mot, nous attendrons pour répondre, qu'elle veuille bien s'expliquer à cet égard ¹ ».

¹ Extrait du *Chrétien belge*, revue protestante. 3^e Année, nos 9 et 11.

Vous l'entendez :

« Il y a impossibilité pour *les* églises protestantes, formées de membres de nationalités et de *confessions différentes*, de recevoir UNE confession de foi *quelconque* ! »

Mais cette confession de foi quelconque, impossible à formuler *pour eux-mêmes*, ils la feront *pour les catholiques* ! Est-ce assez d'hypocrisie ?

S'en justifieront-ils en disant que la profession de foi destinée aux catholiques sera réduite à quelques points principaux ?

Mais, s'il y a des points principaux (autrefois dits fondamentaux), et si l'on peut à leur aide formuler une profession de foi pour nous, pourquoi ces points ne suffiront-ils plus à formuler une profession de foi pour eux ?

C'est que ces prétendus points principaux ne sont plus qu'un rêve. Le protestantisme nie, mais il n'affirme jamais longtemps. Il peut faire une litanie des vérités qu'il rejette, mais jamais une profession de foi des vérités qu'il enseigne.

« S'il a toujours gardé son nom de protestantisme (malgré ses constants et vains efforts pour s'en faire donner d'autres, comme ceux de *réforme*, de *culte évangélique*, d'*église chré-*

tienne, etc., (noms qu'il prend et que le monde ne lui rend pas), s'il a donc toujours gardé son nom de protestantisme, quoique sa foi ait immensément varié, c'est que, son nom étant purement négatif et ne signifiant qu'une renonciation au catholicisme, moins il croira et plus *il protestera*, plus il sera lui-même : son nom devenant donc tous les jours plus vrai, il doit subsister jusqu'au moment où il périra, comme l'ulcère périt avec le dernier atome de chair vivante qu'il a dévoré ».

En parlant ainsi, le comte de Maistre ne fait pas de la poésie mais de l'histoire, de l'histoire avouée par les conciles *du Temple*, de l'histoire qui, d'ailleurs, ne serait pas moins constante sans ces aveux.

Cherchez, en effet, les points *principaux* de la prétendue foi protestante, et vous ne les trouverez plus.

Est-ce le baptême ?

Demandez-le à l'Angleterre. L'Angleterre est sans contredit l'un des plus nobles membres du protestantisme : eh bien ! l'Eglise anglicane ne sait plus que croire sur le baptême, depuis que le gouvernement *spirituel* de la reine Victoria permet de penser à ce sujet le

pour et le contre. Il y a longtemps, du reste, que l'Allemagne protestante est descendue jusque-là !

Est-ce l'Eucharistie ?

Mais le luthéranisme admet la présence réelle de Jésus-Christ par impanation ; le calvinisme ne le croit présent qu'à la foi ; Zwingle n'y voit qu'une figure ; et les puritains voudraient revenir à la foi primitive !

Est-ce la Trinité ?

Mais les protestants sociniens, anciens et modernes, la rejettent !

Est-ce la divinité de Jésus-Christ, sans laquelle l'Évangile n'est plus qu'une mythologie ?

Mais les protestants unitaristes ou antitricitaires qui sont précisément les sociniens de notre âge, rejettent l'incarnation du Verbe ou la divinité de Jésus-Christ par cela même qu'ils rejettent la Trinité. C'est au point que M. de Gasparin, l'un des croyants à la manière de M. Guizot, malgré la logique du protestantisme, se félicite comme d'un triomphe inespéré que sur 300 ministres du saint Évangile, il s'en soit trouvé 200 qui aient eu le courage de confesser *Christ-Dieu manifesté en la*

chair ¹. Adieu donc l'unité de foi sur la rédemption elle-même, et sur la grâce qui en est le fruit !

Y aura-t-il du moins unité de foi possible sur l'obligation de la loi morale ? Mais Luther n'a cessé de nier la *nécessité* pour le salut de l'accomplissement de la loi morale ; il n'a cessé de prêcher sa doctrine du salut' par la foi seule, et quand, pressé par le bon sens et par les textes des Ecritures qui le condamnaient clairement, il semblait un moment adoucir cette horrible doctrine, c'était pour la reprendre bientôt dans toute sa crudité ! Lisez la symbolique de Moelher, et vous verrez par les monuments authentiques des variations du protestantisme, que cette doctrine abandonnée par une partie des sectes protestantes, a été maintenue, délaissée, reprise et gardée par d'autres. A l'heure même où nous écrivons ces lignes, la propagande protestante répand ici des milliers d'exemplaires d'une petite feuille intitulée : *Crois-tu cela ?* et dans laquelle les textes sacrés sont agencés de façon à faire croire que *le don de la vie éternelle n'exige*

¹ *Inter. gen. du Protest.* p. VII.

qu'une seule condition : la foi à la mort du Christ pour notre salut. La parole de Jésus-Christ lui-même : Si tu veux arriver à la vie éternelle, garde les commandements, y est naturellement passée sous silence.

S'accorderont-elles du moins à faire un acte de foi sur la justice de Dieu dans la vie future, sur l'enfer ou le purgatoire ?

Mais après avoir rejeté le purgatoire pour n'admettre que l'enfer, un grand nombre d'entre eux rejettent aujourd'hui l'éternité des peines, et par conséquent l'enfer, pour ne plus admettre que le purgatoire !

Vous le voyez : ils savent nier et rejeter les croyances immuables de l'*Eglise*, mais ils ne savent convenir d'une profession de *foi quelconque* sur quelque dogme que ce soit.

L'aveu qu'ils en ont fait, et que nous venons d'enregistrer, est donc de la dernière exactitude.

Il nous serait aisé d'en donner ici une vérification plus complète, en rapportant sur d'autres points encore les opinions contradictoires des sectes qui pullulent dans le sein du protestantisme, mais nous ne voulons pas ennuyer.

N'y aurait-il pas cependant un point de foi fondamental sur lequel ces sectes tombent toutes d'accord, le point que chacun des disciples de ces cent sectes pourrait formuler ainsi, la main sur la Bible :

Je crois tout ce qu'il y a là dedans ?

Non ; car il devrait dire :

Je crois que je ne sais pas ce qu'il y a là dedans.

Non encore : car ces sectes ne s'accordent même plus à croire à l'inspiration des Ecritures.

Ecoutez *Sismondi*, écrivant au ministre ou pasteur *Channing* :

« Il y avait longtemps que l'Eglise de Genève avait proclamé son principe de n'admettre aucune autorité humaine (il devrait dire ni humaine ni divine), *aucune confession de foi* à côté de la Bible, d'appeler chacun à l'entier exercice de sa raison et de son sentiment religieux, en commentant, en s'appropriant la révélation. Mais il semble que ce principe n'a été bien exposé, bien compris qu'à l'occasion de cette fête (le jubilé Genevois), et rien ne pouvait être plus touchant que cette assemblée de théologiens venus des points les plus éloignés

de notre Europe, *différant en dogme encore plus que par leur langage ou leur pays, mais tous unis dans la charité*¹, tous proclamant le grand principe de l'examen, tous reconnaissant que le résultat de cet examen *ne peut amener l'unité de croyances*, tant les formes de notre esprit, les prédispositions de notre caractère, *modifient pour nous-mêmes la vérité*² (!) ».

Vous le voyez :

Le grand principe de l'examen, entendu dans le sens du protestantisme, n'a jamais été si bien exposé que par la grande assemblée des protestants venus de tous les points de l'Europe à Genève, où ils se sont donné *charitablement* le droit de croire tout ce qui leur plaira, en *s'appropriant la révélation, en s'appropriant la Bible, en modifiant la vérité*, selon les formes changeantes de leur esprit et les dispositions de leur caractère ! N'est-ce pas *touchant* ?

Oui, mais la divine inspiration des Ecritures

¹ Saint Paul, malheureusement pour M. Sismondi, affirme que la foi est la racine de la charité : *Fides per charitatem operatur*.

² Cette lettre, écrite en 1835, est citée par le journal protestant, *le Lien*, du 12 juillet 1856.

doit aussi, dès lors, être charitablement et nécessairement mise de côté par cette touchante pratique du libre examen.

En effet, si le principe fondamental du protestantisme était vrai, si Jésus-Christ n'avait laissé au monde que l'Écriture sans l'Église enseignante, que le Nouveau Testament sans une autorité divinement instituée dans la société chrétienne, spirituelle, universelle ; s'il avait ainsi *abandonné* la Bible aux formes changeantes de notre esprit, à nos humeurs diverses, et aux prédispositions de notre caractère, formes, humeurs et prédispositions qui n'ont jamais pu être ramenées à l'unité d'une foi *quelconque* par l'impuissant esprit sacrilègement confondu avec l'Esprit-Saint ; oui, s'il en était ainsi, il faudrait dire que l'œuvre de Jésus-Christ est manquée, que ses promesses ne se sont pas réalisées, qu'il n'est donc pas le Verbe incarné, et que les *Écritures* de ses envoyés ne sont qu'une collection d'ouvrages à examiner, à revoir, à corriger, à modifier comme tous les autres livres.

Aussi, est-ce là que le protestantisme est arrivé par son progrès logique, et c'est en vain que le piétisme, le puséisme, le bigotisme anglican,

les dévots des sociétés bibliques, veulent arrêter le protestantisme sur la pente rapide où il glisse de tout son poids. S'ils ne veulent pas être entraînés avec lui, ils faut qu'ils sortent de chez lui.

Comment ! s'écrieront ceux qui se disent pasteurs d'un culte qu'ils appellent évangélique, mais nous croyons, nous, en la Sainte Bible, nous croyons en Christ, nous croyons à la divinité de Christ, à la rédemption de Christ, à la grâce de Christ ! — Je vous en félicite, mais vous n'êtes que *du* protestantisme, et encore du protestantisme illogique, mais vous n'êtes pas *le* protestantisme.

Vos conciles l'ont proclamé eux-mêmes; et, ne l'eussent-ils pas fait, la chose n'en serait pas moins évidente : *Il vous est impossible de faire une profession de foi quelconque qui puisse être reçue par LES églises protestantes.*

Vous êtes donc des Messieurs qui croyez ce qui *vous semble* se trouver dans la Bible, mais n'oubliez pas qu'une multitude de protestants et de pasteurs plus illustres que vous, prétendent y trouver tout autre chose, et même tout le contraire. Vous me dites bien ce que *vous pensez*, mais vous ne me dites pas, et vous

ne me direz jamais *la foi* de vos églises, parce qu'il vous est impossible de me la dire.

Voilà pourquoi, Messieurs, malgré vos opinions que vous décorez du nom de foi, vous êtes si chers à ceux qui n'en veulent aucune, comme ils vous l'ont dit tout à l'heure. Ils savent, et ils voient ce qu'un aveuglement incroyable peut seul vous empêcher de voir vous-mêmes, l'inanité des inspirations contradictoires de ce que vous appelez l'Esprit-Saint, et la nature du protestantisme dont la force est toute négative, toute dissolvante. Quand nous disons que le protestantisme se meurt, ne croyez pas pour cela que nous ne lui reconnaissons aucune puissance. La mort n'est-elle pas puissante ? N'est-elle pas une vraie force de dissolution ? Et son activité, pour être négative, en est-elle moins dévorante ?

Le sachant donc ou ne le sachant pas, le voulant ou ne le voulant pas, vous êtes, vous, vos temples, vos prêches et vos brochures, des instruments bien choisis par les hommes du parti antichrétien. Si vous êtes assez peu clairvoyants pour l'ignorer, il sont eux assez perspicaces pour le voir. Oui, c'est vous qui serez, bon gré mal gré, les apôtres de la

religion d'opposition ; c'est vous qui servirez de *pont* pour faire passer le peuple à l'indifférentisme ; c'est vous qui fournirez les *masques bibliques* à ceux qui, cachés sous ces masques pour mieux tromper un peuple fidèle, n'ont qu'un but : arracher ce peuple à la foi chrétienne, à la religion de *ses pères* et de *vos pères*.

Votre destinée est triste, Messieurs, mais il faut avouer que, disciples du protestantisme, vous l'avez bien méritée.

II

A un protestant de bonne foi ; pour être communiqué
à un rationaliste.

Vous êtes protestant parce que vous êtes né dans le protestantisme. Vous êtes de l'Eglise anglicane ou de l'Eglise presbytérienne, de la haute ou de la basse Eglise ; vous êtes luthérien, calviniste, méthodiste, anabaptiste, unitariste, unioniste, parce que vous êtes enfant d'une famille anglicane ou presbytérienne, luthérienne ou calviniste, méthodiste ou ana-

baptiste, unitariste ou unioniste. Naturellement, la chose ne pouvait manquer d'être ainsi ; et si vous me dites que je suis devenu catholique de la même manière, je l'avouerai de grand cœur, mais en vous faisant remarquer pourtant, qu'en devenant ce que vous êtes, comme je suis devenu ce que je suis, vous êtes devenu protestant en vertu du principe catholique, et malgré le principe du protestantisme. Voici le principe catholique, et en même temps le principe de la raison, le principe du bon sens : La religion, par sa nature même, et par son indispensable nécessité, n'est pas et ne peut pas être une question. Elle n'est pas une science quelconque, mais la science même de la vie, la science du but ou de la fin de l'homme, la science de la voie qu'il faut suivre pour ne perdre ici-bas ni son temps, ni ses peines. Voilà pourquoi la religion ne peut être une question, une difficulté ou un problème à résoudre, une affaire d'opinions et de controverses sans juge, l'homme ayant trop peu de jours à passer sur la terre pour les consumer à la recherche de ce qu'il en doit faire, et Dieu n'ayant pu le placer sur le chemin du temps sans lui dire *pourquoi*, ou

sans l'éclairer sur le terme. La Providence a bien pu abandonner le monde aux disputes des hommes et aux progrès des sciences, parce que la nature physique, la terre et les cieux, suivent nécessairement leurs voies sans souffrir de nos ignorances ; mais elle n'a pu abandonner l'homme lui-même au doute sur sa propre voie, à l'ignorance de sa propre loi, parce qu'il doit la suivre librement et avec intelligence, et que sans la lumière d'en haut il irait aux abîmes : *Fons sapientiæ Verbum Domini in excelsis* ¹ ; *et lucerna pedibus meis Verbum tuum* ². Aussi, dans tous les temps et chez tous les peuples, la religion a-t-elle été *transmise* comme la vie, et comme le don même de l'auteur de la vie. N'est-il pas tout à fait dans l'ordre que ceux qui donnent la vie, que les parents apprennent à leurs enfants pourquoi cette vie leur est donnée ? Eux-mêmes ont dû l'apprendre de leurs pères, et si nous remontons de génération en génération, nous comprenons que la première famille sortie des mains de Dieu, a dû l'apprendre de Dieu, de Celui d'où toute paternité descend. Evidem-

¹ Eccli., I, 5. — ² Ps. CXVIII, 105.

ment, en pareille matière les parents n'inventent pas, mais reçoivent, parce qu'ils sont enfants eux-mêmes à l'égard de Dieu, et que toutes les familles n'en font qu'une devant lui. Voilà pourquoi la société domestique dépend ici de la société religieuse, où l'autorité divinement établie apparaît revêtue du caractère de la paternité spirituelle.

Le caractère de la vraie religion, c'est donc d'être transmise, comme la vie, depuis l'origine du genre humain ; c'est l'*unité vivante* à travers les temps.

On vous a fait croire, peut-être, que vous êtes anglican, méthodiste, luthérien, calviniste, unitariste, ou autre chose, parce que vous avez trouvé ces opinions dans la Bible. Il n'en est rien : vous êtes ce que vous a fait l'enseignement vivant de vos pères et de votre Eglise, malgré le principe protestant qui multiplie chez vous les églises, les doctrines et les négations.

Mais suffira-t-il donc d'être de la foi de ses pères pour avoir raison ? A ce titre, direz-vous, les idolâtres n'auraient pas tort !

Il ne suffit pas à l'erreur d'être traditionnelle, sans doute, pour être en possession des

droits de la vérité, et il ne faut pas craindre qu'en vous donnant la raison, Dieu ne vous ait pas donné la lumière suffisante pour discerner l'œuvre divine des œuvres humaines. C'est par la raison que nous sommes déjà l'image vivante de Dieu, et quand Dieu vient à elle, la raison n'a pas de peine à reconnaître son principe et son père. Encore une fois donc, ce n'est pas à l'aveugle que l'homme s'attache à Dieu, et il ne suffit pas que le mensonge nous arrive par le chemin de la vérité, pour avoir lui-même les droits de la vérité, les grands coupables n'ayant jamais manqué pour rompre la chaîne divine de la vraie religion, et pour n'en transmettre à leurs descendants que des anneaux brisés, souillés et confondus. Mais est-il moins certain pour cela qu'il est de la nature de la vérité religieuse d'être transmise comme la vie? Et n'est-il pas évident que si les grands coupables dont nous venons de parler n'en avaient pas plus d'une fois troublé le cours, il eût toujours suffi d'être de la religion de ses pères pour avoir raison? Aussi ce mot puissant n'est-il jamais sans écho dans nos âmes : *la religion de nos pères!* C'est qu'il veut dire, au fond, *la religion de Dieu.*

Quiconque veut réellement ce que ce mot exprime, arrive toujours à la vérité.

Certes, Dieu se fait reconnaître autrement encore que par le signe de l'unité vivante de sa parole à travers le temps, et quand Jésus-Christ vint renouer la chaîne divine de la vérité brisée par le sacrilège abus de la puissance qui s'appelle liberté de l'homme, il manifesta la Divinité de sa mission par d'autres signes encore que celui-là, mais il ne la manifesta pas moins par celui-là. Il a prouvé qu'il était Dieu en se montrant seul *Roi des siècles*. Il a dit à son entrée en ce monde : *La première page de l'histoire humaine parle de moi*¹. Il a dit encore : *La loi et les prophètes sont pleins de moi*². Il a dit enfin : *Je ne viens rien changer, mais tout accomplir*³. Il a fait rendre témoignage à sa Divinité par deux témoins dont Dieu seul dispose : le passé et l'avenir. A ceux qui écoutaient sa parole, il s'est montré le vrai maître du passé, puisqu'il leur a fait lire son histoire divinement écrite par les quarante siècles qui précédèrent sa venue ; et à nous qui lisons sa parole dans les Evangiles, il

¹ Hébr., x, 7. — ² Luc, xxiv. — ³ Matth., v, 17.

s'y montre le vrai maître de l'avenir, puisqu'il nous y laisse la prophétique annonce, riche de détails infinis, la divine promesse de l'incroyable avenir réalisé sous nos yeux par la constitution, les caractères, la foi, le culte, l'action, la durée de l'Eglise universelle. Voilà bien le maître des temps auquel seul appartient la gloire : *Regi sæculorum immortalis, soli Deo, honor et gloria*¹ ; voilà bien l'unité vivante de la parole primitive revenant aux hommes selon la promesse originelle, pour être transmise jusqu'au dernier jour du monde par l'apostolat perpétuel : *Docete usque ad consummationem sæculi*².

Ecoutez-moi donc maintenant en enfant de Dieu : N'est-il pas clair qu'il faut entendre les Evangiles, les Actes et les Epîtres des Apôtres, comme les entendaient les Apôtres et les Evangélistes ? Les évêques préposés par eux aux églises primitives n'étaient-ils pas chargés d'y garder inviolablement le *dépôt de la foi*³, tel qu'il leur avait été confié de *vive voix et par écrit*⁴ ? L'unité vivante de la foi à travers le temps est donc ici de nouveau le

¹ 1 Timoth., I. — ² Matth., XXVIII, 20. — ³ 2 Timoth., I, 14. — ⁴ 2 Thess., II, 14.

caractère de la vérité divine, et l'unique bonne manière d'entendre les Ecritures, c'est manifestement *la première*. Il est absurde, par conséquent, d'ouvrir la Bible, comme on vous y porte, pour y faire la découverte de son sens, et celui-là seul a le sens chrétien, qui cherche dans la sainte Ecriture l'aliment divin de la foi toujours ancienne et toujours nouvelle.

Soyez donc fidèle jusqu'au bout au principe catholique, revenez à l'unité, et l'Evangile, ce livre à demi fermé pour vous jusqu'ici, vous sera désormais un livre ouvert et resplendissant de clartés.

Vous y avez lu souvent ces paroles du Christ : Allez, enseignez *toutes* les nations, les baptisant au nom du Père, et du Fils, et du Saint-Esprit, et voilà que *je suis* avec vous *tous les jours* jusqu'à la consommation des siècles¹. Mais où avez-vous rencontré jusqu'ici l'autorité enseignante, universelle, perpétuelle, appuyée sur la promesse de l'infaillible assistance que lui fait ici Jésus-Christ ? Avouez donc que ces divines paroles n'ont été jusqu'aujour-

¹ Loc. cit.

d'hui pour vous que des paroles, oui de vaines paroles, et qu'elles ne cessent d'être vaines, que si vous les lisez en présence du fait vivant de la catholicité. C'est que l'Eglise est l'œuvre de Jésus-Christ comme l'Ecriture, et qu'il ne faut pas séparer ces œuvres unies par sa toute-puissance, si vous ne voulez pas les méconnaître l'une et l'autre.

Vous avez souvent lu ce mot de l'Evangile : *Tu es Pierre, et sur cette pierre je bâtirai mon Eglise, et les forces de l'enfer ne prévaudront jamais contre elle. Et c'est à toi que je donnerai les clefs du royaume des cieux*¹. Le royaume des cieux, vous le savez, c'est l'empire spirituel, le cinquième empire que Daniel a prédit, et qui ne doit pas être détruit. Les clefs de cet empire, c'est à Pierre que le Christ les donne, et vous n'ignorez pas à qui les clefs d'une cité sont remises. Mais cette puissance sur laquelle il appuie son Eglise, cette pierre angulaire de son divin édifice, où donc l'avez-vous vue ? Où règne depuis Jésus-Christ cette autorité souveraine que nulle force n'a pu ni ne pourra vaincre ? Levez les yeux et regardez Rome,

¹ Matth., xvi, 18, 19.

voyez-y Pierre toujours vivant dans ses successeurs, et comprenez enfin que la grande promesse de l'Évangile n'est pas une vaine parole non plus.

Vous aurez été frappé, sans doute, de la scène où l'Évangile nous montre le Christ apparaissant à ses Apôtres après sa résurrection, leur montrant ses plaies, ces divines sources du pardon, répandant sur eux son souffle divin, l'esprit de miséricorde, et leur adressant ces grandes paroles : *Recevez le Saint-Esprit : ceux à qui vous remettrez les péchés, ils leur seront remis, et ceux à qui vous les retiendrez, ils leur seront retenus*¹. Mais jusqu'aujourd'hui, qu'avez-vous pu comprendre à ces paroles ineffables ? Dieu seul a la puissance de pardonner les péchés ; cette puissance il la communique à l'apostolat, à l'autorité qu'il donne à son Eglise ; mais cette miséricordieuse puissance, où donc en avez-vous trouvé les traces ? Levez les yeux, chrétiens, et voyez-la vivante dans la chrétienté, où le pardon descend par les mains du sacerdoce sur toutes les consciences qui s'ouvrent, sur

¹ Joan., xx, 22, 23.

toutes les âmes qui s'humilient et s'avouent coupables. La confession, telle qu'elle a lieu dans l'Eglise, telle qu'elle y est pratiquée par les sages et par les simples, par le Souverain Pontife comme par le dernier des fidèles, par les rois comme par les peuples, est un fait sur-humain que sa divine institution seule explique. Mais, d'un autre côté, comment expliquerez-vous sans lui les paroles évangéliques que nous venons de lire ? Encore une fois donc, l'Évangile annonce l'Eglise, et l'Eglise explique l'Évangile, et il ne faut pas séparer l'un de l'autre ces dons de Dieu, si vous ne voulez pas, vous, les perdre tous les deux.

Enfin, vous aurez lu dans les livres des deux Testaments, dans les psaumes, dans les prophètes, dans les Évangiles, dans les épîtres des Apôtres, ces paroles dont le mystérieux ensemble a dû vous émouvoir :

Vos offrandes ne me plaisent plus, dit le Seigneur à l'ancien peuple ; mais voilà que, de l'orient au couchant, mon nom est glorifié par les nations, et qu'en tout lieu m'est offert le sacrifice d'une hostie sans tache ¹.

¹ Malach., I, 10.

Le Seigneur a dit à mon Seigneur, s'écrie le prophète royal en parlant du Christ, du grand pontife de la nouvelle alliance, le Seigneur a dit à mon Seigneur : vous êtes prêtre à jamais selon le rite de Melchisédech¹ ; du pontife qui bénit Abraham, le père des croyants, et qui offrit à Dieu le pain et le vin, parce qu'il était le prêtre du Très-Haut².

Je suis le pain vivant descendu des cieux, dit Jésus-Christ lui-même, en parlant de la participation au sacrifice du Nouveau Testament, celui qui mange ce pain vivra éternellement, et le pain que je donnerai, c'est ma chair pour la vie du monde. Et comme les Juifs murmuraient en entendant ces paroles, en vérité, je vous le dis, reprit le Christ, si vous ne mangez la chair du Fils de l'homme, et si vous ne buvez son sang, vous n'aurez pas la vie en vous. Celui qui mange ma chair et qui boit mon sang a la vie éternelle, et je le ressusciterai au dernier jour. Ma chair est vraiment une nourriture, et mon sang est vraiment un breuvage, et celui qui mange ma chair et qui boit mon sang, demeure en moi, et moi en lui³.

¹ Ps. CIX. — ² Gen., XIV, 18. — ³ Joan., VI.

Et la veille de sa mort, après avoir célébré avec ses disciples la cène de l'ancienne alliance, cette incomparable figure de la nouvelle, il dissipa les ombres figuratives du passé par l'institution de la grande réalité qui allait remplir l'avenir :

Il prit donc le pain, et ayant rendu grâces, il le rompit, et le leur donna, en disant : Ceci est mon corps qui est donné pour vous : faites ceci en mémoire de moi. Et prenant également le calice après la cène, il leur dit : Ce calice est la nouvelle alliance en mon sang qui sera répandu pour vous¹.

Ce que je vous ai enseigné, dit le grand Apôtre aux premiers fidèles, je l'ai reçu du Seigneur, c'est-à-dire que le Seigneur Jésus, la nuit même qu'il devait être livré, prit du pain, et ayant rendu grâces, rompit ce pain et dit : Prenez et mangez, ceci est mon corps qui sera livré pour vous ; faites ceci en mémoire de moi. Il prit de même le calice après la cène, en disant : ce calice est la nouvelle alliance dans mon sang : faites ceci en mémoire de moi, toutes les fois que vous le boirez. Car toutes les fois que vous mangerez ce pain

¹ Luc, XXII.

et que vous boirez ce calice, vous annoncerez la mort du Seigneur, jusqu'à ce qu'il vienne. C'est pourquoi quiconque mangera ce pain ou boira le calice du Seigneur indignement, SERA COUPABLE DE LA PROFANATION DU CORPS ET DU SANG DU SEIGNEUR. Que l'homme donc s'éprouve lui-même, et qu'il mange ainsi de ce pain, et qu'il boive de ce calice, car quiconque mange ce pain et boit ce calice indignement, MANGE ET BOIT SA PROPRE CON-DAMNATION, NE FAISANT PAS COMME IL LE DOIT LE DISCERNEMENT DU CORPS DU SEIGNEUR ¹.

Comparant ailleurs cette victime sans tache aux victimes immolées aux idoles dans les sacrifices du paganisme, saint Paul dit aux chrétiens : *Vous ne pouvez participer à la table du Seigneur et à la table du démon* ². Puis, tournant ses regards vers les ombres des sacrifices mosaïques, *nous avons un autel, ajoute-t-il, nous avons un autel à la victime duquel ne peuvent participer (DE QUO EDERE NON HABENT POTESTATEM) ceux qui restent attachés au culte du tabernacle* ³.

Le pain que nous rompons, dit-il encore, n'est-il donc pas la communion du corps du Seigneur,

¹ 1 Corinth., XI. — ² Ibid., X. — ³ Hebr., XIII.

et le calice de bénédiction que nous bénissons, n'est-il pas la communion du sang du Christ¹ ?

Encore une fois, n'avez-vous jamais été frappé de l'ensemble de ces paroles des deux Testaments? Avouez qu'elles vous sont plus que mystérieuses, et que de leur profondeur il sort pour vous peu de lumière. Où donc avez-vous rencontré le sacrifice offert à perpétuité selon le rite de Melchisédech ? Où trouvez-vous l'hostie sans tache offerte en tout lieu, de l'orient au couchant, chez toutes les nations ? Eh bien ! regardez l'Eglise, jetez les yeux sur la catholicité, et vous y verrez s'offrir partout et toujours, par les mains du nouveau sacerdoce, en mémoire du sacrifice sanglant une fois² consommé sur la croix, la victime pure et non sanglante *qui donne la vie au monde, le vrai pain vivant descendu des cieux³.*

Oui, regardez bien, et dites-moi si ce spectacle est humain : d'un côté, vous n'apercevez que les espèces du pain et du vin ; de l'autre, les nations à genoux ! Comment expliquez-vous un pareil fait sans la parole et la puissance de Dieu ? Le culte eucharistique est

¹ 1 Corinth., x. — ² Hebr., vii. — ³ Joan., vi.

celui des nations civilisées ; il a fait et fait encore l'objet du ravissement des plus forts esprits de tous les siècles, depuis Origène jusqu'à Leibnitz, depuis Clément d'Alexandrie jusqu'à Descartes, depuis Augustin jusqu'à Pascal, depuis Chrysostome jusqu'à Bossuet ; il est la source de consolation et de vie pour les sages et pour les simples ; il est le cœur même du christianisme qui est l'âme du monde ; et ce profond mystère est un fait vivant, perpétuel, universel ! Encore un coup, comment l'expliquerez-vous sans la force de Dieu ? Ce fait vous explique seul, vous l'avez bien vu, les paroles des Ecritures, mais lui, comment l'expliquerez-vous sans l'institution divine que ces paroles vous révèlent ? Ici donc, comme partout ailleurs, l'Eglise explique l'Ecriture, et l'Ecriture explique l'Eglise, et de l'union de ces deux dons de Dieu jaillit en abondance la lumière d'en haut. Séparez-les, et tout rentre pour vous dans les ténèbres.

Vous ne les séparerez donc plus, et l'union de la parole vivante et de la parole écrite vous rendra dans sa plénitude la vérité que le protestantisme ne vous a livrée qu'en lambeaux. Voyez comme il l'a déchirée :

La foi nous sauve, mais par la charité qu'elle inspire : le protestantisme, par la voix retentissante de ses patriarches, sépare la foi de la charité, et déclare la foi suffisante sans les bonnes œuvres, pour nous faire participer aux fruits de la rédemption. — L'espérance s'appuie, en priant, sur les mérites de Jésus-Christ, mais Jésus-Christ lui-même veut que nous allions à lui, unis de cœur avec nos frères du ciel et de la terre, avec les âmes et les anges qui ont triomphé avant nous, et surtout avec le grand modèle de l'espérance et de la prière, avec la mère du genre humain régénéré, avec Marie de qui Jésus est né¹. Cette union vivante, cette *Communion des saints*² que les Apôtres ont prêchée à toute la terre, qui a été crue et pratiquée dans tous les siècles, qui se trouve gravée sur les pierres des catacombes et sur tous les monuments des Eglises apostoliques, le protestantisme n'en veut pas. Il prétend que l'Eglise militante ne peut parler à l'Eglise triomphante, ne peut gémir assez haut pour être entendue des cieux, comme s'il y avait des distances pour la voix du cœur et des lar-

¹ Matth., 1, 16. — ² Symb. Apost.

mes, et comme si le silence lui-même ne parlait pas aux esprits.

L'amour divin, le protestantisme le sépare du culte qui en est l'expression divine, surtout dans l'Eucharistie qui est le cœur du christianisme ; la grâce, il la sépare des sacrements, qui en sont les grandes artères ; le sacrifice unique de la rédemption, il le sépare de son oblation perpétuée sur les autels du Nouveau Testament ; la société universelle établie par Jésus-Christ, il la sépare de l'autorité que le Christ lui-même a mise à sa base ; la parole écrite, il la sépare de la tradition vivante qui en découvre l'origine et le sens ; et cette Ecriture, il la divise elle-même, il en divise les textes, il en cache l'ensemble, l'unité, c'est-à-dire la vérité, à l'exemple de celui qui combattait le Christ par la Bible dans la tentation du désert¹.

Abandonnez donc cette œuvre de l'esprit de division, revenez à l'œuvre de l'Esprit d'amour et d'union, cédez à l'évidence de cette œuvre divine, *veni et vide*², et l'expérience plus douce encore que l'évidence, vous apprendra d'une

¹ V. *Le Christ et les Antechrists*, t. I, 2^e p. c. 3, § 3.
— ² Joau., I, 46.

manière parfaite où se trouvent dans leur plénitude, *la vérité et la vie* ¹.

C'est alors que vous serez délivré du poids dont votre conscience est inévitablement oppressée, quand vous voyez le protestantisme devenu par son propre principe une arme dans les mains du rationalisme pour combattre la foi chrétienne et la Divinité de Jésus-Christ ².

C'est alors aussi que vous connaîtrez l'intime satisfaction et la sainte fierté d'appartenir à cette Eglise qui jouit seule du privilège d'être redoutée et haïe des ennemis de la foi, des adeptes du rationalisme et des associations antichrétiennes ³.

C'est alors enfin que vous trouverez dans la foi catholique le bouclier contre lequel les traits de l'incrédulité restent sans force, et la *divine armure* ⁴ qui porte au scepticisme des coups toujours sûrs. Il vous est facile de vérifier ce que j'affirme ici, par ce qui se passe à l'heure même où je vous parle, car il sera bien arrivé à vos oreilles quelque chose du bruit de convention que fait la presse autour

¹ Joan., XIV, 6. — ² V. plus haut, pp. 73-90. — ³ Ibid., et pp. 31 et suiv. — ⁴ Ephes., VI, 11-13.

du roman sacrilège publié par M. Renan sous le titre de *Vie de Jésus*. Eh bien ! les rêves que ce romancier donne pour de l'histoire, sont dissipés par le fait de la catholicité, comme les vapeurs du matin par le lever du soleil. Ce que je constatais tout à l'heure, lorsque je vous montrais Jésus-Christ disposant de l'avenir en vrai Roi des siècles, vous fait assez entendre ce que je veux dire, mais avant de vous ramener en présence du grand fait dont la vue vous est dérobée par le protestantisme, fait vivant qui poursuit la critique en fuite jusque dans ses derniers retranchements, je veux d'abord vous accorder ce qui vous est dû.

Je reconnais donc qu'il suffit de savoir lire, que l'on soit catholique ou non, pour trouver dans les *Evangelies* la preuve de l'ignorance insigne, ou de l'insigne mauvaise foi de M. Renan, quand il affirme, par exemple, que « c'est seulement dans l'Évangile de Jean que Jésus se sert de l'expression de Fils de Dieu ou de Fils, en parlant de lui-même »¹. Certes, vous pouvez dire comme moi à M. Renan :

¹ *Vie de Jésus*, p. 245.

Mais est-ce dans l'Évangile de Jean qu'on lit ce qui suit : *Le grand prêtre se leva et lui dit : Vous ne répondez rien à ce que ceux-ci déposent contre vous ? Mais Jésus gardait le silence, et le grand prêtre lui dit : Je vous adjure par le Dieu vivant de nous dire si vous êtes le Christ, LE FILS DE DIEU. Jésus lui répondit : VOUS L'AVEZ DIT ; et je vous déclare que vous verrez un jour le Fils de l'homme assis à la droite de la Majesté de Dieu, et venant sur les nuées du ciel. Alors le grand prêtre déchira ses vêtements en disant : IL A BLASPHEMÉ ; qu'avons-nous encore besoin de témoins ? Vous venez d'entendre le blasphème. Que vous en semble ? Ils répondirent : Il mérite la mort ¹. Ce n'est donc pas seulement dans l'Évangile de saint Jean qu'on lit : Il doit mourir parce qu'il s'est fait le Fils de Dieu ². Non ; et saint Luc et saint Marc ne sont pas moins explicites que saint Matthieu : L'ayant fait amener dans leur conseil, ils lui dirent : Si vous êtes le Christ, dites-le-nous. Il leur répondit : Si je vous le dis, vous ne me croirez point. Et si je vous interroge, vous ne me répondrez point, et ne me laisserez point aller. Mais désormais le Fils de l'homme*

¹ Matth., XXVI, 62-66. — ² Joan., XIX, 7.

sera assis à la droite de la puissance de Dieu. Ils lui dirent tous : Vous êtes donc le Fils de Dieu ? Il leur répondit : Je le suis ¹. — Et ailleurs : Le grand prêtre l'interrogea encore, et lui dit : Etes-vous le Christ, le Fils du Dieu béni ? Jésus lui répondit : Je le suis. Et vous verrez le Fils de l'homme assis à la droite de la Majesté de Dieu et venant sur les nuées du ciel. Aussitôt le grand prêtre déchirant ses vêtements leur dit : Qu'avons-nous besoin de témoins ? Vous avez entendu le blasphème ; que vous en semble ? Tous le condamnèrent comme étant digne de mort ².

Il l'était, en effet, parce qu'il l'avait voulu : *Oblatus est quia ipse voluit ³* ; le Fils de Dieu s'étant fait Fils de l'homme dans son incarnation, pour payer la dette de l'humanité coupable. Il est donc vraiment mort parce qu'il était Fils de Dieu ; le grand sacrifice de réparation dont parlent, depuis l'origine des choses, les ombres sanglantes de tous les cultes, ne pouvant être offert dignement à l'infinie justice que par une personne divine. Mais arrachons-nous à ces grandeurs pour revenir aux petites choses de M. Renan. J'avoue donc que,

¹ Luc, XXII, 66-70. — ² Marc, XIV, 61-64. — ³ Is. LIII, 7.

sans être catholique, vous pouvez le convaincre d'ignorance ou de mauvaise foi, en lui mettant encore sous les yeux ces paroles du Christ dans saint Matthieu : *Toutes choses m'ont été données par mon Père ; et nul ne connaît le Fils, si ce n'est le Père ; et nul ne connaît le Père, si ce n'est le Fils, et celui à qui le Fils aura voulu le révéler* ¹ ; et ces autres encore où sont divinement déclarés le principe et la fin de la rédemption : *Allez donc, enseignez toutes les nations, les baptisant au nom du Père, et du Fils et du Saint-Esprit* ².

Je reconnais aussi que, sans être catholique, vous avez comme moi le droit de prendre en pitié d'autres rêves empruntés par M. Renan à l'Allemagne qui les abandonne, par exemple, les miracles qu'il imagine pour expliquer le fait qu'il avoue : l'existence des Evangiles dans leur forme actuelle dès le premier siècle de l'ère chrétienne. Matthieu, selon M. Renan, avait recueilli *les sentences* du Christ ; Marc, les faits et *les anecdotes*, d'après les souvenirs de Pierre. Il se fit des échanges entre chrétiens. « Le pauvre homme qui n'avait qu'un

¹ Matth., xi, 27. — ² Ibid., xxviii, 19.

livre, y mettait tout ce qui lui allait au cœur », et chacun compléta de la sorte son exemplaire à sa guise. Et voilà comment, dès le premier siècle, chacun des Evangiles de saint Marc et de saint Matthieu apparut un jour *pourvu du même texte* dans toutes les Eglises de l'Orient et de l'Occident ! Voilà comment ces livres inimitables dont Rousseau lui-même a dit, à l'heure de la sincérité, que l'inventeur en serait plus grand que le héros, comment ces pages si incomparables de grandeur, de simplicité, d'élévation, de fécondité, d'harmonieuse unité, sortirent « d'une élaboration obscure, complètement populaire », et toute de hasard ¹ ! Evidemment, le bon sens seul suffit pour reconnaître là deux miracles du premier ordre, et pour affirmer de science certaine, que ce qu'ils ont de merveilleux n'a d'égal que ce qu'ils ont d'absurde. Vous avez donc le droit rationnel, avant même d'être catholique, de dire à M. Renan comme le lui a dit un éminent professeur de Sorbonne : « Pour faire toucher du doigt la pauvreté de ces fictions romanesques, il suffit de les porter

¹ *Vie de Jésus*, introd. pp. 18-22.

sur un autre terrain. Vous croyez que César est l'auteur des commentaires qui existent sous son nom ? Détrompez-vous. César avait laissé quelques notes sur la guerre des Gaules. Ces notes circulaient parmi ses lieutenants et le reste de ses compagnons d'armes. Chacun s'en emparait pour y mêler ses propres souvenirs. On ne se faisait nul scrupule d'y insérer des additions, de combiner les faits diversement, de compléter le texte primitif par des renseignements pris de ci, de là. C'était à qui mettrait dans son exemplaire ce qui lui conviendrait davantage. Ce travail dura quelque vingt ans. Puis, un jour, par le plus grand des hasards, il se trouva que tous ces agents, *d'une élaboration obscure et complètement populaire*, s'étaient rencontrés sur un texte identique, dont le monde littéraire a eu la sottise de faire honneur à César. Si j'osais faire à mes contemporains l'injure de leur proposer une pareille hypothèse, j'ignore ce qu'ils me répondraient ; mais, si l'on se contentait de me traiter de rêveur, je m'estimerais heureux d'avoir échappé à si bon compte à la risée générale ¹ ».

¹ L'abbé Freppel.

Mais ce que vous n'aurez la jouissance rationnelle de voir et de faire voir, qu'après avoir déchiré le voile qui vous dérobe la vue de l'Eglise, c'est ce que je vais vous redire au point de vue de la raison, après vous l'avoir dit tout à l'heure à votre propre point de vue de croyant aux Ecritures. Ecoutez donc, et comprenez qu'il ne sert de rien à M. Renan et à ses maîtres de s'envoler sur les ailes d'une critique légère vers de lointaines époques où ils rêvent à leur aise, quand la vérité qu'ils croient fuir les poursuit, et les presse par des faits qui subsistent et qui vivent ¹ ;

Le caractère divin des Ecritures ressort deux fois de leur harmonieuse unité avec le grand avenir qu'elles annoncent ; car, de même que l'inspiration des anciennes prophéties ² est démontrée par leur accomplissement

¹ Ce qui suit est le § 2 du chap. 8 de *la Question religieuse*. Ce que les rationalistes ne lisent pas dans un livre, peut-être le liront-ils dans une brochure.

² On peut entendre par là 1^o l'inspiration, c'est-à-dire la révélation ou *la divine origine des vérités* contenues dans les Ecritures, ou bien 2^o l'inspiration des *Ecritures* elles-mêmes dans le sens strict. Nous parlons ici dans le premier sens, comme l'a fait Bossuet, lorsqu'il a dit : « Dieu a réservé à son Ecriture *une marque de divinité* qui ne souffre aucune atteinte ; *c'est le rapport des deux Testaments*. La

dans la personne de Jésus-Christ ¹, ainsi la promesse de l'établissement de l'Eglise déjà décrite par les prophètes, mais surtout par le Christ lui-même avec une précision ravissante et une merveilleuse richesse de détails, sera démontrée divine à son tour par sa complète réalisation.

Il faut bien remarquer que pour rendre cette démonstration décisive, nous n'avons nul besoin de faire voir la faiblesse des efforts tentés en Allemagne et depuis en France, pour contester aux Evangiles leur caractère historique, ni de reproduire les preuves ordinaires et victorieuses de l'authenticité du Nouveau Testament ². Nous nous bornons à prendre le livre universellement connu sous ce nom, et à demander au rationalisme si du moins ce livre appartient aux premiers siècles du christianisme, à l'époque des origines chrétiennes ? Le rationalisme ne le conteste pas. Eh bien ! *il n'en faut pas davantage* pour re-

thèse de l'inspiration proprement dite des Ecritures elles-mêmes est différente.

¹ V. le § 1 du même chap. 8.

² Elles ont été recueillies et coordonnées avec clarté et avec force par M. Wallon de l'Institut, dans son ouvrage sur les Evangiles.

prendre la thèse de Bossuet et pour dire : *Dieu a réservé à ce livre une marque de divinité qui ne souffre aucune atteinte ; c'est son rapport avec le fait de l'Eglise. On prouve, en effet, par ce rapport, que l'un et l'autre est divin, l'un prédisant avec clarté les choses prodigieuses que l'autre fait voir accomplies. Je dis : Les choses prodigieuses, et je dis peu, car tout est prodigieux ici, tout est surhumain, tout est divin, et les paroles qui annoncent, et les faits qui réalisent.*

Ouvrons l'Évangile, et pour ne pas trop embrasser à la fois, choisissons-y trois de ces paroles surhumaines :

Voici la première : Jésus-Christ apparaît à ses Apôtres et leur dit :

« La paix soit avec vous. — Et il leur montra ses mains et son côté. Les disciples eurent donc une grande joie de voir le Seigneur. Il leur dit alors de nouveau : La paix soit avec vous. — *Comme mon Père m'a envoyé, je vous envoie.* — Et répandant sur eux le souffle de sa bouche, il leur dit : *Recevez le Saint-Esprit. Les péchés seront remis à ceux à qui vous les remettrez, et à ceux à qui vous les retiendrez, ils leur seront retenus*¹ ».

¹ Joan., XX, 19-23.

Evidemment ces paroles sont divines si elles n'expriment pas le rêve d'un insensé, car qui peut remettre les péchés, si ce n'est Dieu ?

Qui peut donner l'Esprit-Saint, si ce n'est Dieu ?

Quelle puissance peut se servir des hommes pour purifier les âmes, si ce n'est la Toute-Puissance ? Qui peut transmettre la vie divine de la grâce par les causes secondes, si ce n'est la cause première ?

Quelle scène que ce souffle divin répandu, que ces mains percées, glorifiées, étendues, que cette parole enfin : *Sicut misit me Pater, et Ego mitto vos. Accipite Spiritum Sanctum. Quorum remiseritis peccata, remittuntur eis : et quorum retinueritis retenta sunt !*

Mais si tout cela est divin, si ces paroles sont divines, une chose, le dirai-je, est plus divine qu'elles encore, c'est leur accomplissement.

Ouvrez donc les yeux, rationalistes et sectaires de toutes sortes, et regardez la catholicité. Voyez-la, cherchant dans tous les siècles depuis Jésus-Christ, la rémission des péchés comme un Dieu seul a pu le faire chercher, l'homme agenouillé devant l'homme, l'homme

expiant par la vérité de l'aveu la vérité de ses souillures, l'homme ouvrant sa conscience et découvrant les taches de son âme dans le temps pour ne pas les emporter dans l'éternité, l'homme s'humiliant pour être relevé, le chef de l'Eglise aussi bien que le dernier des chrétiens !

N'est-il pas manifeste que si Dieu seul a pu ordonner cette expiation de l'esprit et du cœur, Dieu seul aussi a pu-l'obtenir ?

Oui, tout est divin ici, et la loi qu'aucune puissance humaine n'eût pu porter sans folie, et l'obéissance à la loi que la nature humaine n'eût jamais observée ainsi sans la grâce.

Encore une fois, ouvrez les yeux, pauvres aveugles du rationalisme et des sectes, et voyez enfin ce qui est clair comme la lumière du jour : que l'Evangile dans ce prodigieux passage n'est pleinement intelligible que par l'institution divine et toujours vivante de la pénitence sacramentelle, que le monument écrit du Nouveau Testament a besoin du monument vivant de l'Eglise pour ne pas paraître une énigme, et que placés en face l'un de l'autre, ils s'expliquent mutuellement.

Après avoir entendu la parole qui a fondé

le ministère sacré de la réconciliation, parole divine divinement réalisée, il faut entendre celle qui a fondé l'apostolat perpétuel, l'autorité divine enseignante, et qui n'est ni moins divine en elle-même, ni moins divine dans son accomplissement. Nous l'avons rappelée déjà, il est vrai, lorsque nous en avons vu sortir la condamnation du protestantisme, mais ce n'est pas seulement la condamnation de l'erreur qui en sort, c'est la lumière révélatrice de la plus sublime des œuvres de Dieu. Au moment de priver ses Apôtres de sa présence visible, Jésus-Christ leur communique sa puissance et leur promet sa présence invisible, mais plus intime et plus efficace que la première.

« Toute puissance m'a été donnée dans le ciel et sur la terre. Allez donc et instruisez tous les peuples les baptisant au nom du Père, et du Fils et du Saint-Esprit; et leur apprenant à observer toutes les choses que je vous ai prescrites : et voilà que je suis avec vous tous les jours jusqu'à la consommation des siècles ¹ ».

Il y a dans ces paroles la communication

¹ Matth., XXVIII, 18-20.

d'une triple puissance : de la puissance doctrinale : *Docete* ; de la puissance sacramentelle : *Baptizantes* ; et de la puissance du commandement : *Docentes servare omnia quæcumque mandavi vobis*. — Tout le pouvoir spirituel est donc là : *Magisterium, ministerium, imperium*, toute la puissance sacrée, mais surtout la puissance doctrinale ou enseignante qui affirme et appuie les deux autres.

Et quelle puissance enseignante ?

La puissance *universelle* en matière de foi ; *Docete omnes gentes* : Enseignez tous les peuples !

Et combien de temps ? A jamais !

Et avec quel soutien ?

Avec le soutien continu de Dieu ! *Et voilà que je suis avec vous jusqu'à la consommation des siècles*.

Quel homme a jamais parlé ainsi ? quel homme a jamais pu songer sans folie à fonder une puissance universelle et impérissable, surtout sur les âmes ? Et cependant celui qui parla de cette sorte, en maître des temps et des cœurs, n'a-t-il pas tenu parole ? N'est-elle pas là, devant nous, cette autorité religieuse enseignante sur laquelle seule l'espace et le

temps n'ont pu conserver leur empire ¹ ? Mais ce n'est pas tout : l'apostolat perpétuel et universel de la vérité, Jésus-Christ le constitue dans l'unité, et il fonde l'unité par l'autorité d'un pasteur suprême. Or, la parole qui donne à l'Eglise son autorité et sa constitution, n'est pas moins divine que les deux premières. Cette parole constituante fut en effet adressée à de pauvres gens, non élus par le peuple, mais choisis dans leur misère et dans leur faiblesse par Celui qui seul est grand et qui seul est maître. S'adressant donc un jour à l'un de ces pauvres, Jésus-Christ lui dit : Tu es Simon, fils de Jean, ton nom désormais sera Pierre : *Tu es Simon, filius Jona ! Tu vocaberis Cephas : Quod interpretatur Petrus* ². — Plus tard, il lui donna la raison de ce changement : ce fut le jour où Pierre, fidèle à la lumière divine, confessa le premier la divinité de Jésus-Christ : *Tu es Pierre*, lui dit alors le Sauveur, *et sur cette pierre je bâtirai mon Eglise, et les forces de l'enfer ne prévaudront jamais contre elle* ³.

L'Eglise, ce divin édifice que rien ne renversera, cette ferme *Colonne de la vérité* ⁴, est

¹ V. la *Quest. relig.* c. 4. — ² Joan., I, 42. — ³ Matth., XVI, 18. — ⁴ 1 Tim. III, 15.

donc appuyée sur Pierre comme sur sa base. Elle n'a cependant pas d'autre fondement divin que Jésus-Christ : *Fundamentum aliud nemo potest ponere præter id quod positum est, quod est Christus Jesus*¹; mais c'est aussi Jésus-Christ seul qui, de sa main divine, pose la pierre angulaire de l'apostolat perpétuel : *Sur cette pierre je bâtirai.*

Les paroles qui suivent immédiatement déclarent de nouveau l'autorité suprême de Pierre par un symbole admirablement clair :

*C'est à toi que je donnerai les clefs du royaume des cieux*².

A qui présente-t-on les clefs d'une cité, sinon au souverain ?

Eh bien ! dans cette Eglise qu'il appelle le Royaume des cieux, dans ce royaume spirituel qu'il prédit impérissable, c'est à Pierre et à Pierre seul : *Tibi*, qu'il donne les clefs, c'est-à-dire la souveraine puissance.

Mais la puissance de Pierre n'est pas d'une autre nature que celle de l'apostolat, de l'autorité divine enseignante, et voilà pourquoi Jésus-Christ, en prédisant à tous ses Apôtres

¹ 1 Cor., III, 11. — ² Matth., XVI, 19.

l'épreuve des persécutions, dit encore à Pierre : *Simon, Simon, Satan a demandé à vous cribler comme on cribble le froment ; mais j'ai prié pour toi afin que ta foi ne défaille point. Souviens-toi donc, lorsque tu seras relevé de ta chute, que ce sera à toi d'affermir la foi de tes frères* ¹.

C'est donc au chef de la puissance enseignante que Jésus-Christ promet l'indéfectibilité dans la foi, l'infaillible fidélité : *Ego oravi pro te ut non deficiat fides tua* ; et c'est la fermeté de la pierre angulaire qui affermira tout l'édifice : *Confirma fratres tuos*.

Une ravissante parole du Christ après sa résurrection accomplit la promesse faite à Pierre, et lui confère la suprême et indéfectible puissance. Pierre et les autres disciples étaient assemblés. « Jésus vint à eux, et dit à Simon Pierre : Simon, fils de Jean, m'aimez-vous plus que ceux-ci ne m'aiment ? — Il lui répondit : Oui, Seigneur, vous savez que je vous aime. — Jésus lui dit : Paissez mes agneaux.

« Il lui demanda de nouveau : Simon, fils de Jean, m'aimez-vous ? — Pierre lui répondit :

¹ Luc. XXII, 31,32.

Oui, Seigneur, vous savez que je vous aime.—
Jésus lui dit : Paissez mes agneaux.

« Il lui demanda pour la troisième fois :
Simon, fils de Jean, m'aimez-vous? — Pierre
fut touché de ce qu'il lui demandait pour la
troisième fois: M'aimez-vous? et il lui dit :
Seigneur, vous savez toutes choses; vous con-
naissez que je vous aime. — Jésus lui dit :
Paissez mes brebis.

« En vérité, en vérité, je vous le dis, lorsque
vous étiez plus jeune, vous vous ceigniez vous-
même, et vous alliez où vous vouliez; mais
lorsque vous serez vieux, vous étendrez vos
mains, et un autre vous ceindra, et vous mè-
nera où vous ne voudrez pas.

« Or, il dit cela pour marquer par quelle
mort il devait glorifier Dieu. Et après avoir
ainsi parlé, il lui dit : Suivez-moi ¹ ».

Jésus montre donc à Pierre où mène la
charge suprême : à la croix de son divin
Maître; mais cette charge suprême il la lui
impose manifestement en le constituant Pas-
teur, non-seulement des agneaux, mais de
leurs mères; non-seulement de ceux qui sont

¹ Joan., XXI, 15-19.

hourris, mais de ceux qui nourrissent; non-seulement des fidèles, mais des pasteurs eux-mêmes : *Pasce Agnos et Oves*. Pierre est donc le Pasteur des pasteurs, et l'Eglise est fondée sur l'unité de l'autorité par la hiérarchie des pouvoirs dont Pierre est divinement établi le fondement et le faite : *Petrum itaque fundamentum Ecclesie Dominus nominavit* ¹. — *Petrus; in quo primatus Apostolorum tam excellenti gratia præminet* ². — *Petrus apostolatus principatum tenens* ³. — *Quis enim nescit illum apostolatus principatu cuilibet episcopatu præferendum* ⁴? — *Dignus certe qui in ædificandis in domo Dei populis, lapis esset ad fundamentum, columna ad sustentaculum, clavis ad regnum* ⁵.

Mais Pierre ne sera-t-il le fondement de l'Eglise que pendant sa vie ?

Sur cette pierre je bâtirai mon Eglise, dit Jésus-Christ, et les forces ennemies ne prévauront JAMAIS contre elle.

Comment l'Eglise serait-elle immuable si son fondement ne l'était pas ?

De même donc que Jésus-Christ a manifes-

¹ S. Aug. S. 190. App. E. B. — ² Id. De Bapt. cont. Donat., l. II. — ³ Id. Serm. 76. E. B. — ⁴ Id. De Bapt. cont. Donat., l. II. — ⁵ Id. Serm. 203. App. E. B.

tement fondé la perpétuité de l'apostolat en disant : *Je suis avec vous tous les jours jusqu'à la fin des temps* ; ainsi a-t-il manifestement établi cet apostolat perpétuel de l'Eglise enseignante sur l'inébranlable fondement de l'autorité de Pierre, qui ne meurt pas plus que l'autorité apostolique. L'autorité de Pierre est donc toujours vivante dans ses successeurs, et le Siège de Pierre est à jamais le centre de l'unité et de l'autorité de l'Eglise. Mais comment douter du sens des textes ? Ne sont-ils pas interprétés divinement par leur accomplissement ? Plaçons donc toujours la Bible en face des faits, le monument écrit en présence du monument vivant, et ne séparons pas ce que Dieu a uni.

C'est une chose divine, assurément, de dire à un pauvre pécheur de Galilée : « Je fonde en toi une dynastie immortelle, dont le pouvoir s'étendra à tous les siècles » ; mais si c'est une chose divine de le dire, c'en est une plus divine encore de le faire.

Venez donc, encore une fois, pauvres aveugles volontaires du rationalisme et des sectes, venez et voyez : *Venite et videte*. Voyez si ce n'est pas l'autorité seule de Pierre qui, du centre de l'unité, s'étend partout et résiste à

tout. Les autres puissances sont écoutées là où elles sont armées, et les princes sont obéis là où ils sont princes ; mais la puissance du successeur de Pierre, la papauté est écoutée là où elle est désarmée, et le pape obéi là où il n'est pas prince. La foi dont il est l'organe et le gardien, on la confesse et on meurt pour elle sous tous les cieux et sur toutes les terres. Ne voyez-vous pas cette hiérarchie sans égale répandue chez toutes les nations et recrutée de toutes, même sous les yeux de pouvoirs ennemis ? Cette immense hiérarchie n'a qu'un chef, ce chef est désarmé, il parle, et la catholicité où entrent toutes les races humaines n'a qu'une voix pour lui répondre. Comment expliquer ce mystère qui dure depuis deux mille ans ? — *Tu es Petrus et super hanc petram ædificabo Ecclesiam meam* ; voilà le mot de l'énigme.

Nous n'ignorons pas que des historiens modernes, dans l'espoir de donner à ce prodige une explication humaine, ont prétendu que l'autorité doctrinale de la papauté ne devint universelle qu'au v^e siècle ; mais ils n'ont pu le prétendre qu'en méconnaissant les actes solennels où nous voyons l'autorité du Saint-

Siège s'exercer en Orient et en Occident dès l'origine de l'Eglise.

C'est au 1^{er} siècle que saint Clément de Rome, disciple immédiat des Apôtres et successeur de saint Pierre, écrit aux Eglises de la Grèce, accomplissant à leur égard les devoirs imposés au vicaire de Jésus-Christ par sa charge universelle ; c'est au 2^e siècle que, saint Irénée, évêque de Lyon, venu d'Orient dans les Gaules, puisqu'il était disciple de saint Polycarpe de Smyrne, disciple à son tour de saint Jean l'Evangéliste, enseigne la primauté du Siège de Rome, et l'obligation de l'Eglise universelle de se rattacher à ce centre d'unité ; c'est au 3^e siècle que les papes saint Etienne et saint Denis exercent en Asie et en Afrique la même puissance que saint Clément avait exercée en Grèce ; c'est au 4^e siècle que le grand Athanase d'Alexandrie et les autres évêques chassés par les Ariens, sont rendus à leur siège par le pape Jules 1^{er}, et saint Jean Chrysostome rétabli sur celui de Constantinople par le pape Innocent.

Ces faits entre tant d'autres suffisent à démontrer la légèreté des *grands historiens* qui, se copiant les uns les autres, n'ont pas rougi

de représenter le pouvoir catholique de la papauté comme ignoré des premiers siècles. La papauté, comme l'Eglise, a été d'abord, sans aucun doute, la petite graine de l'Évangile; mais jetée en terre par la main de Dieu, elle portait dès lors en elle-même l'arbre qui devait ombrager toute la terre. Les hommes n'y ont rien mis, et si cette graine s'est levée, si l'arbre qui en est sorti a étendu ses rameaux dans les deux mondes, si la puissance de la papauté a été reconnue dans toutes les Eglises, c'a été en vertu de son propre principe d'autorité universelle divinement constituée : *C'est à toi que je donnerai les clefs de mon royaume, la puissance souveraine : J'ai prié pour toi, afin que ta foi ne défaille plus ; ce sera à toi de confirmer tes frères ; Pais mes agneaux et mes brebis, les fidèles et les pasteurs.*

C'est par cette même force interne et surnaturelle que cette puissance a résisté à tout, manifestant son principe divin par sa durée aussi bien que par son extension.

Dans tous les temps, les puissances humaines ont regardé de haut cette autorité pontificale extérieurement infirme. Mais voyez comment Dieu humilie les forts et exalte les faibles :

L'empire romain frappe du glaive ou jette dans l'amphithéâtre les pontifes suprêmes comme les plus obscurs des chrétiens. Pendant trois siècles, trente papes meurent martyrs. Mais l'empire passe, et la papauté reste. Les empereurs devenus chrétiens jaloussent la puissance spirituelle ; craignant de n'être à Rome que la seconde majesté, ils s'en vont à Constantinople, où ils tentent de ressaisir les deux puissances ; mais ils s'affaiblissent pendant que la papauté grandit, et c'est elle qui pleurera leur chute. Le moyen âge vient, âge singulier où, malgré tant d'éléments rebelles et barbares, l'Eglise sait cependant édifier de si grandes choses. Charlemagne reconstruit l'empire d'Occident ; il passe, son œuvre se divise, et la papauté reste. Les empereurs d'Allemagne la servent et la desservent. Ils passent et la papauté reste. A l'entrée des temps modernes, Charles-Quint semble vouloir reprendre le rôle de Charlemagne, en le gâtant quelquefois. Son empire passe, et la papauté reste. Dans les derniers temps, un autre César apparaît, qui tient de tous ses prédécesseurs, et de ceux qui honorent, et de ceux qui insultent, et de ceux qui défendent l'Eglise, et de

ceux qui la combattent. Il traverse le monde comme un orage, atteint les trônes en passant, arrache le pape à son siège en lui disant que les excommunications d'un vieillard ne feront pas tomber les armes des mains de ses soldats ; mais voilà que le souffle glacé d'en haut raidit ces mains des forts : ils laissent échapper leurs armes, et Dieu ensevelit la nouvelle puissance dans un linceul de neige. Elle veut se relever, mais en vain, et s'en va mourir au milieu des flots, quand le vieillard du Vatican a repris le chemin de Rome.

Qu'y a-t-il donc dans cette faiblesse invincible ? *Tu es Pierre, et sur cette pierre je bâtirai, et ce que j'aurai élevé, nul ne le renversera.*

Nos sages n'ont rien omis pour amoindrir aux yeux des hommes le miracle de cette durée, et ils représentent aujourd'hui la papauté comme un débris du passé, comme une auguste ruine d'un autre âge, dont il ne reste plus rien de vivant qu'une petite *puissance étrangère* ! Mais le pape, comme prince, ne fut jamais qu'une petite puissance ; et sa puissance comme pape est toujours grande et incomparable, et n'est pas plus étrangère aujourd'hui que jamais. Voulez-vous vous en convaincre ?

Voyez ce qui arrive quand on touche aux Rois et quand on touche au Pape. On y a touché il y a dix ans : des têtes couronnées ont pris le chemin de l'exil, et la tiare aussi ; l'Europe a-t-elle suivi les rois qui s'en allaient ? Ne s'est-elle pas rapprochée aussitôt des nouveaux venus ? Est-ce ainsi qu'elle a fait lorsque le pape a quitté Rome ? N'a-t-on pas vu alors les puissances européennes suivre le pape par leurs représentants, se montrer plus inquiètes que le vicaire de Jésus-Christ, et ne s'apaiser qu'après l'avoir revu dans la Ville éternelle ? C'est que, malgré les préjugés de l'ignorance rationaliste, préjugés qu'elles partagent trop souvent, elles ont senti cependant que la papauté n'est nulle part étrangère ; que les conditions, même temporelles, de sa liberté, se mêlent à tous les grands intérêts du monde ; et que les relations du chef de l'Eglise avec les nations ne peuvent s'altérer sans que tout s'altère, oui tout, car le schisme et l'hérésie même dépendent de lui, l'erreur ne vivant que de la vérité qu'elle mutilé, et les sectes chrétiennes, du christianisme total toujours vivant dans son invincible unité.

Mais il est temps de nous recueillir pour

jeter un dernier regard sur le double fait que nous venons de constater ¹ : l'inspiration visible ou le divin caractère des Ecritures de l'Ancien Testament par leur accomplissement en Jésus-Christ, et l'inspiration visible ou le divin caractère des Ecritures du Nouveau Testament par leur accomplissement dans l'Eglise ² :

Il existe donc un livre appelé la Bible de l'Ancienne Alliance, dont l'antériorité bien des fois séculaire à Jésus-Christ est admise par tout le monde, et ne peut pas ne pas l'être. L'âme de ce livre est la promesse, l'annonce, l'attente du Messie. L'époque et les circonstances du temps où le Messie doit paraître sont marquées dans ce livre avec un véritable luxe de clarté. Il en est de même des circonstances de sa naissance, de sa vie, de ses œuvres, de ses douleurs, de sa mort, de sa gloire, de son règne. Tous les traits du Christ y sont marqués d'avance, et sa grande figure y apparaît réunissant des caractères si contradictoires en apparence, que la Synagogue se tait sur ce mystère, ou cherche deux christes pour l'expliquer. — Les temps annoncés approchent.

¹ V. le c. 8, de la *Quest. relig.* — ² Voyez la note 2 de la p. 136.

L'état de la nation juive prédit par Jacob, la succession des empires jusqu'au règne du Fils de l'homme clairement indiquée par Daniel, la fin des soixante-dix semaines que le même prophète avait comptées jusqu'au Christ, tout concorde et tout dit qu'il va venir. Aussi, le bruit de cet événement se répand dans toute la Judée, de la Judée dans tout l'empire, et de l'empire dans tout l'univers, par la voix même du prince des historiens, du prince des orateurs et du prince des poètes¹. Jésus-Christ paraît au temps marqué : il naît où il devait naître ; il vit comme il devait vivre ; il fait les œuvres surhumaines qu'il devait faire ; il souffre de la part de ses ennemis ce qu'il devait souffrir ; il meurt de la mort choisie par leur implacable envie, comme il devait mourir ; il triomphe divinement comme il devait triompher.

Ce n'est pas tout : vous ne le voyez pas encore tout entier. Regardez-le donc au milieu des temps, une main étendue sur le passé, l'autre sur l'avenir, et disposant en maître de

¹ Voyez les paroles de Tacite, de Cicéron et de Virgile dans *le Christ et les Antechrists*, p. 170-171.

tous les deux. N'est-il pas le maître de l'avenir Celui qui fait écrire dans l'Évangile comment il entend disposer des temps futurs, et qui, par vingt siècles miraculeusement fidèles à accomplir sa parole, nous garantit l'obéissance des autres jusqu'à leur consommation ?

Encore une fois, tout n'est-il pas divin ici, et les paroles qui annoncent, et les faits qui réalisent : les paroles qui annoncent la rémission des péchés par le nouveau sacerdoce, et les faits qui attestent la révélation des consciences dans la chrétienté ; les paroles qui annoncent la perpétuité de l'apostolat de l'Église enseignante, et les faits qui montrent cette perpétuité triomphant de toutes les forces et de toutes les défaillances humaines ; les paroles qui annoncent l'unité de cet apostolat par l'autorité d'un pouvoir suprême et indéfectible que Jésus-Christ pose à la base de son œuvre, et le fait éclatant de ce pouvoir désarmé contre lequel sont venues successivement se briser toutes les forces et s'user toutes les ruses ? — Saint Augustin a donc eu raison de dire que si les Apôtres, en voyant Jésus-Christ ressuscité, ont cru et ont dû croire à sa parole qui leur promettait la catholicité en-

core invisible pour eux ¹, nous devons, nous, croire à Jésus-Christ actuellement invisible pour nous, en présence de la catholicité divinement promise et que nous voyons. Oui, de même qu'en contemplant dans l'éclat de sa résurrection le divin Architecte qui leur montrait et leur expliquait le plan de son Temple, ils ont cru à cet édifice impérissable que sa main toute-puissante allait élever par leur faiblesse, ainsi en voyant dans sa majesté, sa perpétuité, son incomparable unité, ce Temple tel qu'il l'a dessiné, nous confessons que cette œuvre est trois fois surhumaine, et dans la pensée qui l'a conçue, et dans la parole qui l'a décrite, et dans la force qui l'a réalisée, et qu'il est impossible de méconnaître en Jésus-Christ la *sagesse* et la *puissance de Dieu* : *Dei virtutem et Dei sapientiam* ².

Que le rationalisme en prenne donc son parti : le surnaturel est vivant ; et pour le constater, il ne faut qu'ouvrir les yeux.

¹ Luc, XXIV. — ² 1 Cor., I, 24.

FIN.

TABLE DES MATIÈRES

Pages.

AVIS DES EDITEURS	I
-------------------------	---

La Franc-Maçonnerie dans la coalition anti-chrétienne.

CE QUE L'ON DIT DE LA FRANC-MAÇONNERIE	XII
INTRODUCTION.....	XIII
CHAPITRE PREMIER. — <i>Son caractère, son organisation, son extension.....</i>	4
CHAPITRE II. — <i>Son origine, ses sources, ses affluents.....</i>	20
CHAPITRE III. — <i>Son secret ou son but; ses secrets ou ses moyens.....</i>	31

Les masques bibliques ou la Loge et le Temple.

INTRODUCTION.....	61
CHAPITRE PREMIER. — <i>La Loge sous le masque de la Bible dans l'alliance évangélique.....</i>	63
I. — <i>La Bible, rien que la Bible... avec un million de commentaires.....</i>	63
II. — <i>Un commentaire à part précédé d'un mystérieux document.....</i>	66
III. — <i>La clef du mystère.....</i>	71

	Pages.
CHAPITRE II. — <i>Le Temple</i>.....	91
.— Un second document sans mystère, mais non sans naïveté.....	91
— A un protestant de bonne foi; pour être communiqué à un rationaliste.....	111

FIN DE LA TABLE DES MATIÈRES.

u
140

05

